

ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

N° 7018-7019

VENDREDI 14 AVRIL 2023 - 2,20 €

BORDEAUX

Pascal Obispo
soigne son art

PAYS BASQUE

Quiksilver
convoité par
un groupe
new-yorkais

TRIBUNE

Pour un
Big Bang fiscal

NICOLAS LASCOMBES
& STESSY FABER
dirigeants de
Maison Faber Lascombes

ENTREPRENDRE EN COUPLE

SOMMAIRE

SOMMAIRE



4



GIRONDE ACTU

4 FOCUS

Entreprendre en couple :
la combinaison gagnante

12 ACTU / GIRONDE

Pascal Obispo soigne son art

16 ACTU / GIRONDE

Divins Ateliers de Bacchus

18 L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS

22 LE COUP DE CŒUR DE PHILIPPE

Château Sainte Roseline
La Chapelle 2015
Côtes de Provence

24 CHRONIQUE DU BARREAU DE BORDEAUX

Le dispositif de réduction d'impôt sur le revenu « Pinel + »

28 TRIBUNE

Pour un « Big Bang » fiscal

RÉGION ACTU

32 ECHOS EN RÉGION

33 PAYS BASQUE

Quiksilver convoité par un groupe new-yorkais

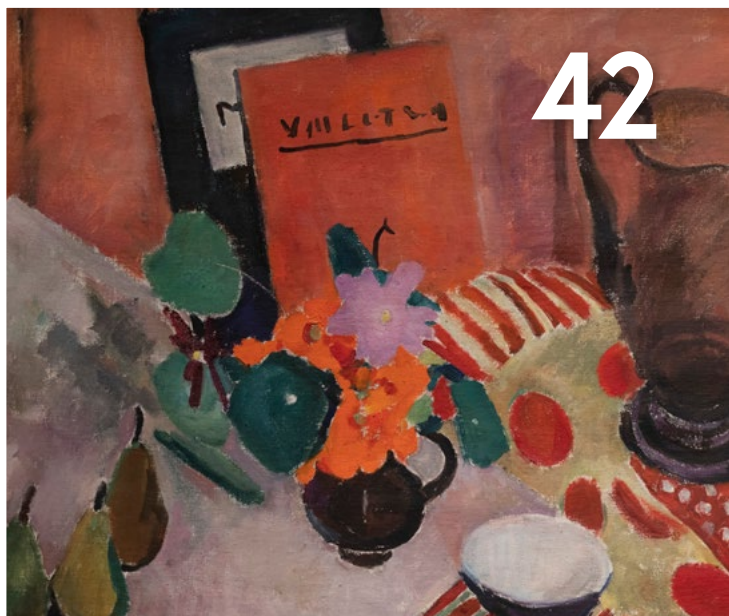
34 LANDES

Immobilier : HLT rejoint Noovimo

TENDANCES BUSINESS

36 ENTREPRISES

Cybersécurité : retrouver de la souveraineté numérique



38 ÉCONOMIE

La saison touristique hivernale encourageante

40 ÉCONOMIE

Une formation pour les exclus

CULTURE & SPECTACLES

42 UN MOIS UNE ŒUVRE

Scène de la vie quotidienne

44 CINÉMA

Donjons & Dragons : L'honneur des voleurs

47 ENVERS DU DÉCOR

48 ANNONCES LÉGALES

VENTES AU TRIBUNAL

APPELS D'OFFRES

AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES

VIE DES SOCIÉTÉS

MANDATAIRES JUDICIAIRES

IMMOBILIER



ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS Édités par la Société ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS - SAS au capital de 45 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex • SIRET 456 200 476 00038 • 05 56 52 32 13 • Réunion des cinq journaux d'informations judiciaires : **AFFICHES BORDELAISES** (fondées en 1904) **ANNALES DÉPARTEMENTALES** (fondées en 1933) **ANNONCES DU SUD-OUEST** (fondées en 1924) **INFORMATEUR JURIDIQUE** (fondé en 1948) **PETITES AFFICHES DE LA GIRONDE** (fondées en 1848) • Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** • Directeur adjoint : Nicolas **THOMASSET** • Directeur des rédactions : Vincent **ROUSSET** • Rédactrice en chef : Astrid **GOUZIK** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Sarah **ALBERT**, Noëlie **SANZ** & Raphaëlle **MOURET** • Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE** • Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH** & Marie-Amélie **HUSSON** • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie **BROUTTIER** • Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle **MORFEA** • Assistante Communication Digitale : Magalie **RICCETTI** • Responsable Annonces Légales : Emmanuelle **GESLAIN** • Service Annonces légales : Nicolas **KARNAY**, Adèle **BROCHARD**, Sandrine **CARCENAC** & Estelle **MENAUT** • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Responsable comptabilité : Florence **MANOEUVRIER** • Service abonnement : Catherine **DEPETRIS** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU**, Christophe **CLERTEAU** & Franck **DUPERIÉ** • **PUBLICITÉ** : Guillaume **LALAU** & Christine **SABOURIN** • Tél. 05 56 52 32 13 • publicite@echos-judiciaires.com • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le vendredi • Impression : **ROTIMPRES** Carrer del Pla de l'Estany, sn, 17181 Aiguaviva, Girona, Espagne • Routage **SUD MAILING** • Commission paritaire n° 0223 I 82797 ISSN 0420-4360 • Prix unitaire : 2,20 € • Abonnement 1 an : 69 € au 05 57 14 07 55





ENTREPRENDRE EN COUPLE : LA COMBINAISON GAGNANTE

Tout partager avec sa moitié, même son métier ? Union sacrée pour certains, erreur monumentale pour d'autres : l'aventure peut s'avérer risquée. Comment protéger l'entreprise et chacun des associés ? Comment trouver le bon équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle ? Et surtout comment rassurer les investisseurs réticents ? Cinq couples d'entrepreneurs partagent leur expérience et nous racontent pourquoi ils ont choisi d'entreprendre ensemble, pour le meilleur et pour le pire.

Par Marie-Amélie HUSSON

000

NICOLAS LASCOMBES
ET STESSY FABER
dirigeants de Maison Faber Lascombes

MAISON FABER LASCOMBES ADDITIONNER LES FORCES

« L'entreprise est plus forte », assure le restaurateur bordelais Nicolas Lascombes. Avec Stessy Faber, ils ont fait le choix de s'associer dans la vie professionnelle et personnelle. Tout commence en 2006 lorsque Nicolas Lascombes crée son tout premier restaurant : *le Bouchon bordelais*, suivi en 2008 de *la Brasserie bordelaise*. Les premiers succès du restaurateur aiguisent son appétit d'entreprendre : *la Maison Faber Lascombes* est née. En 2015, Stessy Faber, qui partage son

goût pour le challenge, le rejoint dans l'aventure. Aujourd'hui, le groupe compte 10 restaurants, 150 employés annuels, et a bouclé l'année 2022 avec un chiffre d'affaires de 13,3 millions d'euros.

ÊTRE COMPLÉMENTAIRES

Entreprendre en couple nécessite organisation et rigueur. « Le risque, c'est de faire deux fois le travail », avertit Nicolas Lascombes. Les deux associés ont chacun leurs domaines d'expertise mais continuent de se consulter pour les décisions importantes. « Cela per-

met d'avoir un deuxième avis, et comme on se fait confiance, on sait que l'autre a une vision juste », développe Stessy Faber. Pour Nicolas Lascombes, il n'y a pas l'ombre d'un doute : ensemble, ils peuvent couvrir plus de terrain. « On est plus efficace que 1 + 1, on va plus vite », argumente-t-il. Moins impulsives, plus équilibrées, réfléchies à deux : selon les deux gérants, les décisions prises sont plus efficaces depuis qu'ils travaillent ensemble. Pour le Bordelais, le fait d'entreprendre en couple n'a en rien refroidi les investisseurs : « justement ça nous a aidés quand Stessy est arrivée, ça a rassuré nos partenaires ». Ils expliquent cela par leur complémentarité : Nicolas

« Nos partenaires financiers nous pensent **plus fiables** »



Nicolas Lascombes a créé
la Brasserie bordelaise en 2008

© Atelier Gallien - Echos Judiciaires Girondins

« Il est impossible de déconnecter à 100 % »

Lascombes fonctionne à l'instinct, et Stessy Faber est plus réfléchi. « Ça nous a permis de développer l'entreprise et de la sécuriser, nos partenaires nous pensent plus fiables et je pense qu'ils ont raison », révèle le cogérant. Les deux compagnons restent conscients des risques : si pour des raisons personnelles, ils ne peuvent plus travailler ensemble, cela freinera la société. « Ce sont les plus et les moins que nos partenaires évaluent, pour l'instant, ils ont confiance dans notre tandem », signifient-ils.

UN PACTE DU DERNIER VIVANT

Pour se protéger juridiquement, Nicolas Lascombes et Stessy Faber ont choisi le transfert de part sociale. « Si on se sépare, chacun a ses parts, le fonctionnement sera plus compliqué mais on ne sera pas obligé de vendre », argumente l'associé. Ils ont aussi fait le choix d'un pacte du dernier vivant : si l'un des deux décède, l'autre deviendrait automatiquement gérant du groupe. Au rang des difficultés à entreprendre en couple, le duo évoque

aussi la difficulté à déconnecter en rentrant à la maison. Mais les deux gérants essaient de ne pas tomber dans l'excès. « Quand vous avez deux trajectoires complètement différentes, dans des lieux complètement différents, vous devez vous raconter votre semaine quand arrive le week-end. Là, c'est déjà fait et au moins, on est dans le même bain, il me semble que c'est plus facile », nuance Nicolas Lascombes. Pour Stessy Faber, il reste important de marquer des temps de pause « sinon on devient mauvais ». « Mais quand on part en vacances, le téléphone nous accompagne, il est impossible de déconnecter à 100 % lorsqu'on est entrepreneur », conclut-elle.

○○○

AGNÈS ET
ÉRIC TARDYdirigeants de Simone
à Bordeaux

SIMONE À BORDEAUX LA CONFIANCE RÉGNE

« **C'**est un peu le deuxième enfant que l'on n'a pas eu ». Agnès et Éric Tardy sont codirigeants de la marque Simone à Bordeaux : ils conçoivent et fabriquent des bijoux colorés, faciles à porter, en métal émaillé. C'est Agnès Tardy qui est à l'origine de la marque. Après qu'on lui a diagnostiqué deux cancers du sein en 2018 et 2019, la fondatrice décide de créer cette marque de bijoux. En 2020, Éric Tardy rejoint l'aventure. « J'ai constaté que ma femme avait un sacré talent », assure-t-il. « C'est un choix qui n'est pas facile, surtout quand on arrive après », explique-t-il. L'entreprise reste le projet de sa femme, elle en est la créatrice et la présidente.

UN MANAGEMENT FAMILIAL

Pour ce qui est de l'organisation au sein de la société, la répartition des rôles s'est faite de manière naturelle pour les Tardy, en fonction des expertises et affinités de chacun. Agnès s'occupe de la partie direction artistique, création et Éric de la gestion des opérations, de la finance

ou encore du marketing. « Il faut surtout faire des points réguliers en se demandant si chacun est bien à sa place, et si chacun s'épanouit dans ce qu'il fait », insiste-t-il. Le codirigeant relate aussi une partie importante de cette association : la confiance. « On est mariés, on a eu un premier engagement fort. On perpétue notre confiance dans l'entreprise. » Les deux compagnons se connaissent sur le bout des doigts : « on sait comment on doit s'aborder, et ça nous donne plus de flexibilité ».

Une chose est sûre pour Éric Tardy : le fait d'entreprendre en couple influe sur leur façon de manager. « On a eu une approche très familiale, et elle l'est encore puisqu'ils nous appellent père et mère sab (Simone à Bordeaux) ». Pour l'entrepreneur c'est à double tranchant : « ce qui nous arrive souvent, c'est de nous contredire sur

les décisions, et cela perd un peu les employés », analyse-t-il. Alors pour éviter cela, chacun manage les équipes de son pôle.

ÉPINEUSES VACANCES

« Il faut faire la part des choses et être capable de couper entre la vie professionnelle et personnelle », concède-t-il. Pour le moment le couple n'a pas encore réussi à trouver la bonne recette. Un des points les plus délicats : les vacances. « Si on veut partir tous les deux, cela veut dire qu'il n'y a plus de managers au bureau. Donc c'est dur de s'arrêter totalement de travailler », remarque Éric Tardy. Pour le couple, Simone à Bordeaux reste un projet familial fort. « Cela nous motive et nous anime beaucoup », se réjouit l'entrepreneur. Aujourd'hui, la marque compte 25 000 clients, 200 revendeurs, 14 employés et un chiffre d'affaires 2022 de 1,4 million d'euros.

« Il faut surtout faire des points réguliers en se demandant si **chacun est bien à sa place** »

PERSIL & ROMARIN

DUO FUSIONNEL

« On a envie de travailler ensemble tout le temps. » Mayana Elbaz et Mathieu Piron-Lafleur ont lancé ensemble un concept inédit en France : Persil & Romarin. Le principe : proposer le premier service, en abonnement, de chef cuisinier qui se rend chez les particuliers préparer en une seule fois les repas de la semaine. Leur envie d'entreprendre en couple remonte à quelques années, à Paris. « Je pense que c'est ce qui fait que notre couple a si bien marché dans le travail. Quand on s'est rencontré, on était dans la même entreprise en alternance, et on s'est habitué à être tout le temps ensemble », relate l'entrepreneur. C'est pourquoi lorsque l'idée de ce concept inédit leur vient, ils ne se posent même pas la question : ils se lancent dans cette aventure tous les deux.

TRANSMETTRE L'INFORMATION

« On dit souvent que l'association dans l'entrepreneuriat, c'est comme un mariage », pointe Mayana Elbaz pour qui la communication est essentielle lorsqu'on entreprend en couple. Et de mettre en garde sur l'écueil majeur : la rétention d'informations. « On vit ensemble, on parle ensemble, parfois l'information a du mal à redescendre parce que les autres collaborateurs de l'entreprise ne sont pas avec nous dans le lit », révèle le startuper. Ainsi, il est important pour eux de dissocier et de montrer à leurs 7 salariés qu'ils ne sont pas un couple, mais des associés. Et pour aider à manager leur équipe, les deux fondateurs accentuent la séparation des tâches.

Il est important de montrer à leurs 7 salariés qu'ils ne sont pas un couple, mais des associés

Quant à savoir si le fait d'être un couple peut rendre les investisseurs réticents : « c'est une information qu'on ne donne pas souvent aux investisseurs ». Le couple d'entrepreneurs a dû faire face au scepticisme de certains avant de le transformer en une force. « Lorsqu'on nous dit que ce n'est pas bien d'être un couple, on explique qu'avec nous il n'y a aucun risque que l'entreprise fonctionne moins bien à cause d'une mésentente. On a bien trop à perdre pour laisser les choses s'envenimer donc on fait en sorte que les choses se passent bien », argumente Mathieu Piron-Lafleur. Pour les fondateurs, il est

primordial de mettre en avant les compétences de chacun et non leur couple.

SE FAIRE ACCOMPAGNER

« Nous sommes nos soutiens respectifs et nous avons trouvé une force qui nous a très sûrement poussés à dépasser nos limites. » Partager les succès, les échecs, ne pas être seul dans l'aventure : ils ne voient que du positif dans cette association professionnelle. « On a été accompagné par les Premières Nouvelle-Aquitaine, et ça nous a permis de travailler certains points et notamment le fait d'entreprendre ensemble. »



MAYANA ELBAZ
ET MATHIEU
PIRON-LAFLEUR
fondateurs de Persil & Romarin

○○○

ALAIN ET
VÉRONIQUE
GASCIOLLI
dirigeants de la
holding Gascioli

HOLDING GASCIOLLI UNE AFFAIRE DE FAMILLE

« On ne s'est plus quittés. » Véronique Gascioli est la PDG de la holding Gascioli, société qu'elle dirige avec son époux, Alain Gascioli. La holding Gascioli est la maison mère de huit sociétés qui regroupent des usines de fabrication de piscines, de l'immobilier d'entreprise ou encore de la maîtrise d'œuvre. Tout commence il y a une trentaine d'années. La dirigeante est alors entrepreneuse de son côté lorsque son conjoint lui propose de le rejoindre. Alain Gascioli s'occupe de la partie technique, et son épouse du côté administratif, juridique. Après plusieurs années de travail commun, leur organisation est rôdée : « je ne mets pas les pieds dans sa partie et il me laisse gérer la mienne »,

explique-t-elle. Au-delà du couple d'entrepreneurs, la société est aussi devenue une affaire familiale : leur fils s'occupe de la partie commerciale, et leur fille du service client, de la qualité ainsi que de la HSE.

SE DÉPASSER

Pour la PDG, il n'y a pas de doute : entreprendre à deux leur a permis de se dépasser. « Si l'un a des hésitations, l'autre va être assez fou pour lui dire qu'il faut y aller », développe-t-elle. Travailler en famille est un choix positif pour Véronique Gascioli : « On vit la même vie au même moment, on a nos joies, nos peines, en même temps, et puis on travaille toute la journée avec nos enfants, c'est une belle aventure ».

Une ambiance familiale qui se ressent aussi dans le manage-

ment de leurs équipes. « On gère notre société de manière familiale, même avec nos collaborateurs », relate Véronique Gascioli. Cela n'empêche pas la femme d'affaires de déléguer. Mais « pour les gros investissements c'est la responsabilité unique de mon époux et moi-même », ajoute-t-elle.

ÊTRE EXEMPLAIRES

Pour la dirigeante, impossible d'envisager une quelconque déconnexion. « C'est impossible quand vous êtes autant impliqué dans votre entreprise », assure la PDG. Personne ne la verra partir en vacances si ses employés ne le sont pas. Les deux conjoints souhaitent être exemplaires. « De toute manière, si on s'absente un jour, ils nous appellent, l'idée ne nous vient pas à l'esprit de prendre du temps libre », développe-t-elle. Et pour les repas de famille avec les enfants : le sujet du travail finit forcément par arriver sur la table. « Ce n'est pas évident mais c'est notre vie, ça nous convient très bien », analyse Véronique Gascioli.

« Si l'un a des hésitations,
**l'autre va être assez fou pour
lui dire qu'il faut y aller** »

APINAE

LEUR PASSION À L'UNISSON

« Cela nous a permis de nous retrouver sur une passion commune. » Mathilde et Raphaël Marlin viennent de se lancer dans le projet Apinae. Le concept : proposer aux entreprises l'implantation de ruches clés en main pour sensibiliser les collaborateurs à l'importance d'une démarche RSE, à la cohésion d'équipe et à la protection de la biodiversité. « Nous avons un attrait pour les abeilles, au départ en tant qu'amateurs et puis nous nous sommes orientés sur la création de cette société. C'est en quelque sorte un virage personnel », explique l'entrepreneur. Ensemble depuis 34 ans, les partenaires avaient jusqu'ici emprunté des chemins professionnels différents. Raphaël Marlin est chef d'entreprise depuis 25 ans, et Mathilde Marlin avait fait le choix de s'occuper de sa famille. « On a pu joindre l'utile à l'agréable et retrouver une activité professionnelle qui permette d'en vivre », ajoute la Bordelaise.

LE BON MOMENT

En activité depuis l'été dernier, l'entreprise a été créée en décembre 2022. Malgré la fraîcheur du projet, le couple d'entrepreneurs est déjà organisé. Raphaël Marlin s'occupe du côté technique, de la gestion et des relations publiques, et Mathilde Marlin de son côté s'occupe de la communication. Ils ont pour

« Entreprendre en couple, je suis assez convaincu que **je n'aurais pas pu le faire à 25 ans** »

le moment réussi à préserver leur cocon familial tout en gérant cette création de société, grâce à l'expérience. « On a beaucoup moins de stress, d'impératif à créer du chiffre et on est serein dans la gestion de l'entreprise et par conséquent dans notre couple », développe le fondateur.

« Entreprendre en couple, je suis assez convaincu que je n'aurais pas pu le faire à 25 ans », avance Raphaël Marlin. Leur âge et la longévité de leur couple leur offre un réel avantage. « Chaque période est différente, et pour nous, c'est maintenant le bon moment pour nous lancer », accordent les deux partenaires.



RAPHAËL ET
MATHILDE MARLIN
fondateurs d'Apinae



PASCAL OBISPO SOIGNE SON ART

L'exposition « Art Therapy », c'est l'histoire de la rencontre du chanteur Pascal Obispo avec la peinture. Toiles colorées et monumentales, l'œuvre de cet artiste prolifique est à découvrir au Musée Mer Marine.

Par Nathalie VALLEZ

Parce que la musique n'est plus son seul mode d'expression, Pascal Obispo se lance dans la peinture. Mais son propos reste mesuré : « Ce n'est pas de la peinture », minore-t-il, « c'est de la thérapie ». « Art Therapy », c'est justement le titre de cette exposition, sise au Musée Mer Marine, qui rassemble 68 toiles de l'artiste, essentiellement peintes ces trois dernières années.

DES COLLAGES À LA COULEUR

Tout a commencé il y a une quinzaine d'années par des collages de photos. Pascal Obispo s'inspire de ses voyages, ses rencontres, ses séjours sur le bassin d'Arcachon. Une rencontre fortuite avec l'artiste chinois Danhô va précipiter les choses. Ce dernier lui conseille de se mettre à la peinture, le presse même en lui faisant livrer quelques jours plus tard peintures et pinceaux. Il commence sur des petites toiles qui prennent peu à peu de l'ampleur, réinvestissant les codes du graffiti, de la bande-dessinée ou du

manga. Ses toiles, remplies de personnages et de couleurs, s'inspirent du street art. Parmi eux, *La Cène* (2019) révèle des apôtres aux yeux écarquillés entourés d'une mosaïque qui n'est pas sans rappeler celle de l'église du Cap-Ferret (où réside l'artiste, ndlr.) Quant à *Philippe* (2019), la toile revient sur le suicide de Philippe Pascal, l'ex-chanteur du groupe post-punk Marquis de Sade, représenté comme la mort de Marat, dans un bain de sang. « Un père spirituel que j'idolâtrai », commente Pascal Obispo à propos de Philippe Pascal.

« Mes toiles
sont exposées mais
ne sont pas à vendre,
c'est important. »

○○○

APAISER SES SOUFFRANCES

C'est lors d'une visite à la clinique Saint-Paul, à Saint-Rémy-de-Provence que le travail de Pascal Obispo va trouver ses propres enjeux. Venu visiter ce service où Van Gogh a séjourné, l'artiste fait la connaissance du psychiatre Jean-Marc Boulon qui propose à ses patients des ateliers d'art-thérapie. Pascal Obispo réalise alors le sens de ses différentes démarches artistiques : « J'ai compris le sens de tout ce que j'ai fait pendant 40 ans », soutient-il, « la peinture et la musique m'ont aidé à combattre la souffrance, les dépressions, à traverser la vie ». Touché par les travaux des patients, Pascal Obispo en emporte quelques-uns avec lui pour les reprendre dans son atelier dans une démarche collaborative, qui le mène plus loin dans son travail thérapeutique.

CETTE ŒUVRE N'EST PAS À VENDRE

Comment la production de Pascal Obispo se retrouve-t-elle au Musée Mer Marine ? « La rencontre avec Norbert Fradin (propriétaire du musée, ndlr) a eu lieu dans une loge assez moche, lors d'un concert privé », s'amuse l'artiste, « Je lui ai montré des photos de mes peintures, et il a annoncé en direct qu'il allait m'exposer ». « J'ai été séduit par la qualité de son travail », renchérit Norbert Fradin, « ça vient du plus profond de l'être. » Mis devant le fait accompli, l'artiste se satisfait finalement de ce choix d'un musée : « solliciter des marchands d'art, monétiser les choses ce n'est pas le sens de mon travail. Mes toiles sont exposées mais ne sont pas à vendre, c'est important ».

ARTISTE PROLIQUE

Pascal Obispo, qui avait commencé à créer chez lui à Paris, a finalement posé pots et pinceaux au Cap-Ferret en 2020. Là, il a pu laisser libre cours à sa création, y compris sur des très grands formats jusqu'à plus de 3 mètres de haut et plus de 6 mètres de large. Recherche de l'enfance, solitude et surexposition sont des thèmes récurrents de ses nombreuses œuvres achevées depuis le confinement. La fin de la visite s'achève par un œil, « l'expression de la solitude et la souffrance », remarque-t-il. Ces toiles monumentales ne sont pas les seuls réceptacles de sa création car le chanteur continue de composer. Le titre de son dernier single, *J'étais pas fait pour le bonheur*, comme un signe, une invitation à l'art-thérapie.

« Art Therapy », exposition de Pascal Obispo
au Musée Mer Marine, jusqu'au 7 janvier 2024
<https://www.mmmbordeaux.com>



© Atelier Gallien - Echos Judiciaires Girondins



© Atelier Gallien - Echos Judiciaires Girondins



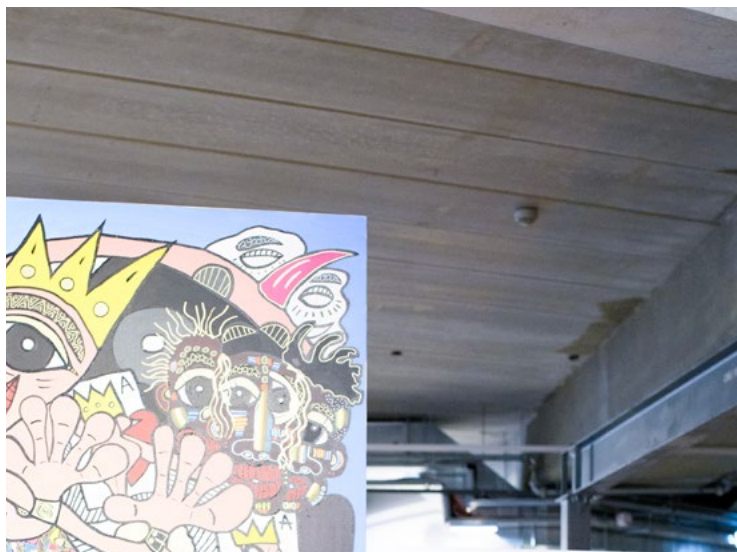
NORBERT FRADIN
ET PASCAL OBISPO

© Atelier Gallien - Echos Judiciaires Girondins

« La peinture
et la musique m'ont
aidé à **combattre**
la souffrance, les
dépressions,
à traverser la vie »



© Atelier Gallien - Echos Judiciaires Girondins



Dernières retouches...



© Atelier Gallien - Echos Judiciaires Girondins



DIVINS ATELIERS DE BACCHUS

Créés en 2010 à Bordeaux, Les Ateliers de Bacchus proposent des animations culturelles et œnologiques sur-mesure. Depuis 2022, ils se concentrent sur les événements à destination des entreprises, dans des lieux emblématiques du territoire. Rencontre avec leur fondatrice Pauline Robin Champeil, œnologue passionnée.

Par Jennifer WUNSCH

Comment transmettre sa passion pour le vin ? Comment faire vivre un héritage familial qui suscite une vive émotion ? Et finalement, comment lutter contre le « Bordeaux bashing » qui sévit contre le vignoble depuis une dizaine d'années ? C'est pour répondre à l'ensemble de ces ques-

tions que Pauline Robin Champeil, œnologue à Bordeaux depuis 2006, a créé Les Ateliers de Bacchus en 2010. Tout d'abord sous la forme de clubs œnologiques, où experts comptables, notaires et chefs d'entreprises venaient apprendre à choisir les vins. Puis sous la forme d'événements et séminaires d'œnologie, à la demande de ces mêmes

clients. « C'est de cette manière que nous avons commencé à faire du tourisme d'affaires », se souvient la dirigeante, qui concentre depuis 2022 son activité sur ces événements B2B. « Lorsqu'il a fallu relancer l'entreprise après la période Covid, j'ai dû faire des choix. J'ai également arrêté l'activité à Paris et Toulouse. »

LUDIQUE ET CONVIVIALE

Grâce à un réseau de freelances composé d'œnologues et de guides conférenciers construit au fil des années, Les Ateliers de Bacchus « créent des événements exclusifs avec du contenu original et méconnu, permettant de mettre en avant autant notre patrimoine viticole, historique, architectural que culturel... », précise Pauline Robin Champeil. Quiz autour des lieux qui accueillent les événements et du vin, dégustations à l'aveugle, olympiades, rallyes pédestres, casinos du vin, animations-repas... « Nous présentons les choses de façon ludique et conviviale, en tâchant d'être dans la discussion et l'émotion. » Faire le lien entre le vin et le patrimoine local est en effet l'objectif de l'œnologue, également membre de la Jurade de Saint-Émilion, « de la 12^e génération à travailler dans le vin à Saint-Émilion », revendique-t-elle.

ANECDOTES CACHÉES

C'est d'ailleurs grâce à son grand-père saint-émilionnais, « pilier de cette histoire familiale », qu'elle découvre de nombreuses anecdotes cachées sur la Seconde Guerre mondiale à Bordeaux, à partir desquelles elle a imaginé un événement aux Bassins des Lumières, qui propose également un volet sur Dali et le vin, en lien avec la dernière exposition présentée. « En discutant avec de vieilles familles bordelaises, on apprend beaucoup de choses que j'ai envie de transmettre. Cela me donne beaucoup d'idées », se réjouit Pauline Robin Champeil, qui organise aussi des événements à La Cité du Vin ; et en prépare d'autres en lien avec le Palais de la Bourse de Bordeaux ; le vin et le bassin d'Arcachon ; ou encore autour de la Garonne, avec son partenaire Les Bateaux Bordelais.

CHOIX VERTUEUX

Pour parfaire sa démarche consistant à revaloriser l'image des vins de Bordeaux, la fondatrice des

Ateliers de Bacchus a engagé une démarche RSE, accompagnée par l'Office de tourisme de Bordeaux. « Nous recyclons tout ce qui peut l'être dans nos bureaux du Bouscat. Et pour chaque prestation vendue, nous plantons un arbre avec l'association bordelaise Big Ensemble, qui aide à l'agroforesterie dans les propriétés viticoles. Enfin, nous allons travailler avec Le Chaînon Manquant pour faire des maraudes contre le gaspillage alimentaire », énumère Pauline Robin Champeil. « Une fois qu'on a commencé à être dans cette démarche vertueuse, on pense tout sous cet angle », remarque-t-elle. L'entrepreneuse-œnologue, qui conseille également des propriétés familiales, veut continuer de transmettre sa passion et de créer du lien. Elle devrait relancer d'ici septembre 2023 ses clubs œnologiques, à destination des Bordelais et des entreprises girondines, à l'heure de la pause déjeuner ou en after works, pour répondre à une demande qui ne s'est jamais tarie.



PAULINE
ROBIN
CHAMPEIL

fondatrice des Ateliers
de Bacchus

© Artistes et Associés

PAULINE ROBIN CHAMPEIL : PARCOURS

Œnologue depuis 2006, Pauline Robin Champeil est également diplômée d'un master de gestion de domaine viticole.

Après avoir fait ses classes dans de prestigieux châteaux tels que Latour à Pauillac, Larrivet Haut-Brion à Pessac-Léognan, aux établissements Moueix à Libourne, chez Champagne Thiénot ou encore Opus One en Californie, elle « rentre au bercail sur les terres de ma famille de vigneron à Saint-Émilion et Pomerol ». Douzième génération à travailler dans le vin à Saint-Émilion, membre de la Jurade, elle conseille encore aujourd'hui plusieurs propriétés familiales sur la décision des vendanges, la vinification, les assemblages, la traçabilité, le contrôle interne, la gestion... « Tous les aspects du contrôle qualité », résume-t-elle. Également experte judiciaire près la Cour d'Appel de Bordeaux, elle crée les Ateliers de Bacchus en 2010. « J'avais envie de faire quelque chose de plus. De communiquer à mon tour cette passion, cet héritage familial qui s'est transmis de génération en génération », confie-t-elle.

L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS



**RÉMI
HEURLIN**
Directeur régional adjoint

**PATRICK
MARTINEZ**
Directeur régional de la Banque
des Territoires Nouvelle-Aquitaine.

© Astrid Gouzik

NOUVELLE-AQUITAINE LA BANQUE DES TERRITOIRES FINANCE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

« Faire maintenant et très vite ce qui ne peut plus attendre. » Ces quelques mots de Patrick Martinez, directeur régional de la Banque des Territoires, en préambule de la présentation du bilan 2022 de la filiale de la Caisse des dépôts et consignations, dessinent les contours de son engagement en Nouvelle-Aquitaine. Avec 921,3 millions d'euros prêtés en 2022, la Banque des Territoires a stimulé l'économie locale. Et pour accélérer la transformation énergétique et écologique, elle a investi 83 M€ en fonds propres, et prêté 44,5 M€ pour financer notamment le SDEEG (syndicat départemental énergies et environnement de Gironde) et la communauté urbaine de Limoges pour la réhabilitation d'un pont en voie verte dédié aux mobilités douces. Ces efforts devraient encore s'intensifier dans les mois à venir. « Nous sommes soucieux de voir arriver des projets, notamment concernant la rénovation du réseau d'eau. Il faut investir sur le long terme », insiste Patrick Martinez. « Sur ces sujets de résilience, les collectivités doivent changer leur approche de la dette. » Pour 2023, la Banque des Territoires Nouvelle-Aquitaine demeure optimiste avec une cinquantaine de projets d'investissement en cours d'étude et toujours beaucoup de sollicitations. Le directeur régional s'est toutefois montré plus modéré concernant le logement social pointant « des problèmes d'équilibre économique des programmes de logement pour les bailleurs sociaux ».



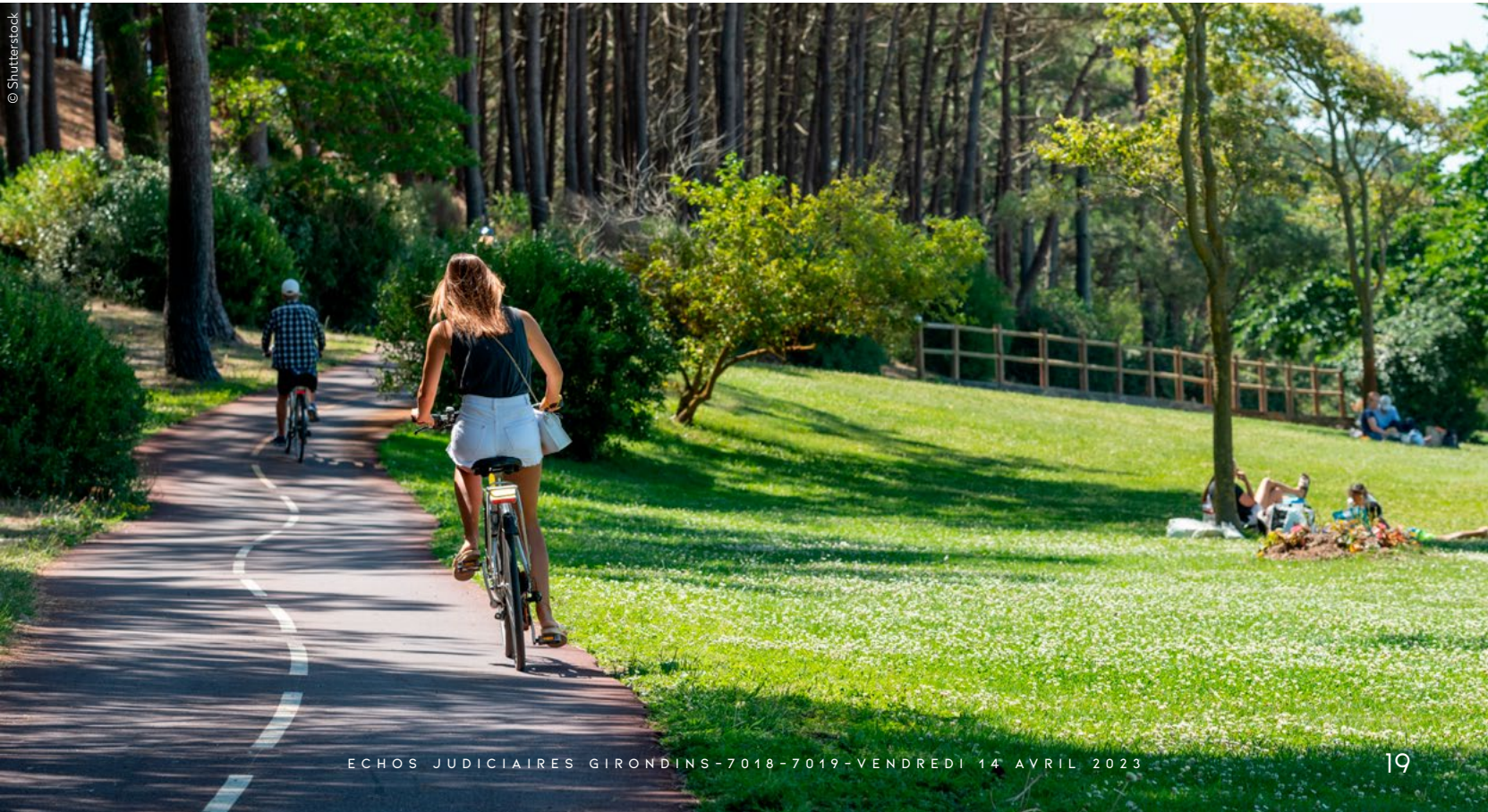
CARNET

Franck CHAUMÈS, gérant du restaurant *l'Orangerie* à Bordeaux, vient d'être élu président de l'UMIH* nationale, pour la partie restauration. Restaurateur bien connu des Bordelais, Franck Chaumès est investi dans l'UMIH depuis de nombreuses années et a occupé des postes de président en 2012, vice-président (2015) partie restauration et président du syndicat en Gironde en 2021. Très investi, notamment durant la période Covid, il œuvrera aux côtés de Thierry Marx, lui-même président de l'UMIH Confédérale pour défendre les intérêts des entreprises de l'hôtellerie et de la restauration.

* L'UMIH est le syndicat professionnel des indépendants des secteurs CHRD (Cafés, Hôtels, Restaurants et Discothèques)

BASSIN D'ARCACHON UNE VICTOIRE POUR LE TOURISME DURABLE

À l'occasion du salon So Événement Bordeaux, Arcachon Ecotours a remporté le prix Green Trophy qui récompense les nouvelles initiatives RSE. Une belle récompense pour cette entreprise qui allie séminaires d'entreprises, valorisation du territoire et tourisme durable. Arcachon Ecotours, qui a reçu la certification environnementale Envol en 2022, privilégie l'écotourisme par le biais d'activités douces de pleine nature pour faire découvrir le territoire. L'entreprise soutient également l'économie locale en collaborant avec des acteurs locaux (guides, conférenciers, commerçants, hôteliers et restaurateurs...) hors des périodes de forte affluence touristique. L'agence s'appuie par ailleurs sur des partenariats durables avec des associations locales et ONG environnementales permettant de proposer ateliers et réunions thématiques. Entreprise engagée, elle reverse une partie de ses bénéfices aux associations partenaires. Une manière de donner une nouvelle dimension RSE et écoresponsable aux séminaires professionnels.



BORDEAUX PALO IT S'IMPLANTE

Après Paris, Toulouse, Nantes et Lyon, c'est à Bordeaux que l'entreprise Palo IT a choisi d'ouvrir un nouveau bureau pour développer ses activités. Fondée en 2009, la société de conseil est spécialisée dans la transformation digitale des entreprises. Présente dans 9 pays, l'entreprise emploie environ 700 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires de 60 millions d'euros en 2022. Chantal Bouatba, précédemment secrétaire générale de la CPME Nouvelle-Aquitaine, prend la direction business de cette nouvelle antenne bordelaise composée de 5 développeurs. D'ici 3 ans, l'entreprise envisage de recruter environ 20 personnes à Bordeaux, sur des profils Full Stack Développeurs, Ingénieurs Logiciels, UX/UI designer, Tech Lead, Product Owner...



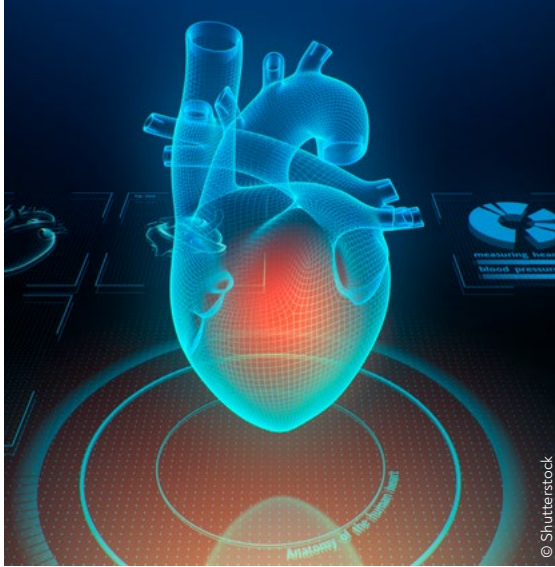
CHANTAL
BOUATBA

© Heliatius



GIRONDE AIRBUS ATLANTIC VEUT RECRUTER 200 APPRENTIS

La filiale d'Airbus, numéro 2 mondial des aérostructures, numéro 1 mondial des sièges pilotes et dans le top 3 mondial des fauteuils passagers Premium vendus sous la marque Stelia Aerospace, veut recruter 200 alternants sur ses 7 sites français pour la rentrée 2023. Méaulte, Rochefort, Saint-Nazaire, Montoir-de-Bretagne, Nantes, Toulouse et Bordeaux-Mérignac sont concernés par des postes de compagnons, techniciens, ingénieurs et cadres. « Airbus Atlantic recherche des apprentis motivés et désireux de s'engager auprès d'un leader industriel mondial, souhaitant rejoindre des équipes hautement qualifiées qui s'appuient sur l'esprit entrepreneurial pour innover et préparer l'industrie aérospatiale de demain, compétitive et durable », affirme dans un communiqué Marc Jouenne, directeur des ressources humaines. À la clé : des recrutements possibles en fin d'apprentissage. « Chaque année, c'est grâce à nos campagnes d'alternance que nous avons l'opportunité de former et d'intégrer nos talents de demain », précise Isabelle Ratery, responsable Emploi Compétences Formation chez Airbus Atlantic.



GIRONDE DEUX START-UPS GIRONDINES DANS LE HEALTH20

Née à l'Institut hospitalo-universitaire (IHU) Liryc, inHEART développe une solution de traitement d'images médicales préopératoires fournissant au cardiologue un jumeau numérique en 3D des cœurs des patients atteints d'arythmie afin de faciliter les interventions chirurgicales. Spécialisée quant à elle dans la bio-impression de tissus humains depuis 2014, Poietis est sélectionnée avec inHEART pour intégrer le programme national French Tech Health20. Son objectif : répondre aux principaux enjeux de souveraineté sanitaires, technologiques et industriels français. Pendant un an, elles bénéficieront de l'accompagnement de la Mission French Tech, et notamment de l'accès au réseau des correspondants French Tech dans plus de 60 services publics et d'une visibilité renforcée en France et à l'international.

NOTRE SÉLECTION DE COMMERCES



TALENCE BAGATELLE

- 5 cellules commerciales à partir de 96 m²
- Livraison 3ème trimestre 2024

711 m² divisibles



MÉRIGNAC MARNE

- Bel emplacement avec grande visibilité
- À destination tous commerces

163 m²



MÉRIGNAC SOLEIL

- Zone commerciale Carrefour
- Livraison 4ème trimestre 2024

1 700 m² divisibles



Conseil en
**IMMOBILIER
d'AVENIR**

05 56 51 28 28 - bordeaux@tournymeyer.fr



LA CONNAISSANCE DES TERRITOIRES •

RENNES | LORIENT/VANNES | NANTES | **BORDEAUX** | BAYONNE | TOULOUSE | MONTPELLIER

Tourny Meyer, 318 rue de Fougères, Immeuble le Noven, 35 700 RENNES Transaction sur immeubles et fonds de stratégie immobilière de locaux professionnels - CPI N° 3301 2018 000 036 727 délivrées par la CCI d'Ille-et-Vilaine - Garantie financière : GALIAN 89 rue de la Boetie, 75008 PARIS pour un montant de 120 000 € - La société Tourny Entreprise ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.- photos non contractuelles

CHÂTEAU SAINTE ROSELINE LA CHAPELLE 2015 CÔTES DE PROVENCE



Si les vins de Provence sont majoritairement rosés, il ne faut pas oublier que ce grand vignoble méridional a bâti durant de longues années sa réputation sur la production de grands vins rouges. N'oublions pas non plus que la diversité de l'encépagement provençal permet d'élaborer des vins rouges construits sur des identités fortes, mêlant une influence bordelaise avec le charnu du cabernet-sauvignon ; rhodanienne avec la puissance du mourvèdre, de la syrah et du grenache et presque

bourguignonne avec la finesse du cinsault. Une palette de terroirs tout aussi intéressante allant des portes de Marseille et des Alpilles aux hauteurs du pays niçois, sous des influences plus ou moins maritimes ou de l'arrière-pays. Ici, à Sainte Roseline, le caractère de la cuvée La Chapelle s'inscrit parmi les grands vins rouges de garde de Provence. En hommage à la chapelle du domaine, érigée au XIe siècle et classée monument historique en 1980, elle abrite le corps et les reliques de sainte Roseline, à laquelle de nombreux miracles



lui valurent d'être canonisée au XIXe siècle. Miracle supplémentaire qu'est ce vin dense et charnu composé d'une dominante de syrah accompagné de cabernet-sauvignon. Le 2015, actuellement disponible au domaine, démontre la suprématie aromatique de ce vin entre notes de garrigues et nuances mentholées. Avec grand plaisir, on commence à l'ouvrir, mais les plus patients seront surpris par sa capacité à affronter le temps ! Une autre façon de découvrir les terroirs de Provence...

boutique-sainteroseline.com

© Atelier Gallien - E.J.G



Par Philippe MAURANGE,
Directeur de l'agence
OZCO BORDEAUX



FLORENT
OLMI

LE DISPOSITIF DE RÉDUCTION D'IMPÔT SUR LE REVENU « PINEL + »

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les taux de la réduction d'impôt sur le revenu « Pinel » sont réduits à respectivement 10,5 % pour un engagement de location de 6 ans, de 15 % pour un engagement de location de 9 ans et à 17,50 % pour un engagement de location de 12 ans, pour les investissements réalisés en 2023. Décryptage.

Par Florent OLMI,
avocat associé TAX TEAM et CONSEILS

Le dispositif de réduction d'impôt sur le revenu Pinel permet aux particuliers qui acquièrent ou font construire entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 décembre 2024 des logements neufs et destinés à la location de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu, répartie par parts égales sur 6, 9 ou 12 ans.

La réduction s'applique dans les mêmes conditions aux locaux qui font l'objet de travaux de réhabilitation ainsi qu'aux locaux affectés à un usage autre que l'habitation et qui sont transformés en logements (art. 199 novovicies du CGI).

Sont concernés par ce dispositif, les logements situés dans les zones géographiques A bis, A et B1 définies par arrêté, acquis ou construits entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 décembre 2024, qui respectent un certain niveau de per-

formance énergétique correspondant aux critères suivants :

Pour les logements anciens :

- soit le label « HPE rénovation 2009 » ou « BBC rénovation 2009 » ;
- soit le respect d'au moins 2 des 4 catégories suivantes définies par arrêté : isolation de la toiture ou des murs donnant sur l'extérieur, fenêtres, système de chauffage, système de production d'eau chaude sanitaire.

Pour les constructions neuves :

respect de la réglementation thermique 2012 (RT 2012).

Durée et critères de location

Pour bénéficier de la réduction d'impôt sur le revenu, le propriétaire du logement doit prendre

l'engagement de le donner en location nue à titre d'habitation principale à une personne autre qu'un membre de son foyer fiscal dont les ressources n'excèdent pas certains plafonds établis chaque année par décret. Le loyer ne doit pas non plus dépasser certains plafonds selon la zone d'implantation du logement.

Cet engagement de location doit être pris pour une durée initiale de 6 ou de 9 années. Il peut, le cas échéant, être renouvelé par périodes de 3 ans sans pouvoir dépasser 12 années de location au total.

Jusqu'au 31 décembre 2022, le taux de la réduction d'impôt sur le revenu « Pinel » était de 12 % pour un engagement de location de 6 ans, 18 % pour un engagement de location de 9 ans et de 21 % pour un engagement de location de 12 ans.

Des taux réduits

Depuis le 1^{er} janvier 2023, ces taux sont réduits à respectivement 10,5 % pour un engagement de location de 6 ans, à 15 % pour un engagement de location de 9 ans et à 17,5 % pour un engagement de location de 12 ans, pour les investissements réalisés en 2023.

○○○

Le propriétaire du logement doit prendre l'engagement de le **donner en location nue à titre d'habitation principale à une personne autre qu'un membre de son foyer fiscal.**

À compter du 1^{er} janvier 2024 ces taux seront respectivement réduits à 9 %, 12 % et 14 % pour les investissements réalisés en 2024.

Par dérogation, les taux de la réduction d'impôt sur le revenu peuvent être maintenus aux taux en vigueur en 2022, à savoir 12 %, 18 % et 21 %, pour les investissements réalisés à compter du 1^{er} janvier 2023 dans deux cas de figure :

- 1^{er} cas : le logement est situé dans un quartier prioritaire de la politique de la ville ;
- 2^e cas : le logement respecte un certain niveau de qualité défini par un décret du 17 mars 2022 et qui repose sur deux types de critères :
 - d'une part, des critères de performance énergétique et environnementale ; et
 - d'autre part, des critères d'usage et de confort du logement.

C'est le dispositif dit « Pinel + ».

Critères de performance énergétique et environnementale

Le décret du 17 mars 2022 distingue les opérations de construction des opérations d'acquisition.

Concernant les opérations de construction :

- Pour les logements acquis en 2023 dans le cadre d'une opération de construction ou que le contribuable fait construire et qui font l'objet d'une demande de permis de construire en 2022 ou 2023 : il faut respecter un niveau de performance environnementale équivalent aux exigences de la RE 2020 applicables à partir de 2025.

- Pour les logements acquis en 2024 dans le cadre d'une opération de construction ou que le contribuable fait construire et qui font l'objet d'une demande de permis de construire en 2024 : Il faut respecter les exigences de la RE 2020 visée ci-dessus ainsi qu'une classe A du DPE.

- Pour les logements acquis en 2023 et 2024 dans le cadre d'une opération de construction et qui font l'objet d'une demande de permis de construire déposée avant le 1^{er} janvier 2022 : Il faut respecter le label « E + C » et une classe A du DPE.

Concernant les opérations autres que les opérations de construction (réhabilitation par exemple) : une classe A ou B du DPE est exigée.

Critères d'usage et de confort du logement

Les logements doivent présenter les caractéristiques suivantes :

- une surface minimale suivant la typologie du logement : 28 m² pour un T1, 45 m² pour un T2, 62 m² pour un T3, 79 m² pour un T4 et 96 m² pour un T5 ;
- l'existence d'espaces extérieurs privatifs ou à jouissance privative d'une surface minimale suivant la typologie du logement : 3 m² pour un T1 ou un T2, 5 m² pour un T3, 7 m² pour un T4 et 9 m² pour un T5 ;



- l'existence d'une ouverture sur l'extérieur de type fenêtre ou porte-fenêtre sur au moins deux façades d'orientations différentes pour les logements de type T3 et plus.

Si le logement n'est pas situé dans un quartier prioritaire de la politique de la ville, il devra respecter à la fois les nouveaux critères de

performance énergétique et environnementale ainsi que les critères d'usage et de confort pour permettre de bénéficier des taux de la réduction d'impôt « Pinel » applicables jusqu'en 2022.

À défaut, la réduction d'impôt sur le revenu « Pinel » pourra s'appliquer (sous réserve du respect de l'ensemble des autres conditions visées à

l'article 199 novovicies du CGI) mais en bénéficiant des taux réduits.

À titre indicatif, le dispositif de réduction d'impôt « Denormandie », également codifié à l'article 199 novovicies du CGI et applicable aux investissements réalisés jusqu'au 31 décembre 2023, n'est pas concerné par cette réduction de taux.

Cet engagement de location doit être pris pour une durée initiale de 6 ou de 9 années.

Il peut être renouvelé par périodes de 3 ans sans pouvoir dépasser 12 années de location.



CHRISTIAN
PRAT DIT HAURET

POUR UN « BIG BANG » FISCAL !

Vieillissante et à bout de souffle, la fiscalité française a besoin d'opérer un « big bang » pour être au service de la compétitivité de l'économie.

Par Christian PRAT DIT HAURET,
professeur à l'IAE - Université de Bordeaux.



« Science sans conscience n'est que ruine de l'âme », disait Rabelais... Mais l'impôt sans justice n'est que ruine d'une Nation. Hier « 4 vieilles » et aujourd'hui « 3 vieux ». Les 4 vieilles de la Révolution française étaient : la contribution foncière (1790), la contribution personnelle mobilière (1791), la patente (1791, due par les commerçants et les industriels) et l'impôt des portes et des fenêtres (An VII, 1798). Aujourd'hui « 2 vieux » et « 1 vieille » représentent près de 80 % des recettes fiscales de l'État : l'impôt sur le revenu (1914), l'impôt sur les sociétés (1948) et la TVA (1956) auxquels il convient de rajouter un adulte dans la force de l'âge : la CSG (1990).

5 OBJECTIFS

Vieillissante et à bout de souffle, la fiscalité française a besoin de vivre un big bang pour être au service de la compétitivité de l'économie. Bien entendu, l'impôt est légitime dans une économie moderne car son recouvrement conforte et consolide la place centrale d'un État fort au service d'un pays. En lien avec les fonctions de l'État, une politique fiscale efficace doit poursuivre 5 objectifs : une allocation optimale des ressources fiscales collectées ; la production de biens publics utiles ; la recherche de l'équité ; une justice redistributive ; la stabilité au service d'une politique macro-économique.

Il doit y avoir **équivalence entre les avantages** que retirent les citoyens des services publics qu'ils consomment **et le « prix fiscal »** qu'ils supportent.

EFFICIENCE ÉCONOMIQUE, ÉQUITÉ ET APPLICABILITÉ

Ainsi, un système fiscal doit combiner 3 impératifs : l'efficacité économique, l'équité et l'applicabilité. D'où ce que doivent être les principes directeurs d'un système fiscal efficace et accepté : l'équité et la justice intergénérationnelle, interclasses sociales, spatiales et territoriales. Néanmoins, concernant la charge de l'impôt, deux doctrines s'opposent : la doctrine du bénéfice et celle des facultés contributives.

Selon la doctrine du bénéfice, un lien direct doit être fait entre les ressources et les dépenses publiques, c'est-à-dire qu'il doit y avoir une équivalence entre la charge fiscale supportée par les contribuables et les avantages qu'ils retirent des services publics fournis par l'État. L'impôt est alors conçu comme le quasi-prix des services consommés par les contribuables. Cette doctrine repose sur une vision contractuelle des relations entre l'État et les contribuables ; ceux-ci s'acquittant de contributions calculées à partir des services publics consommés.

C'est une vision « lockienne » et libérale de l'impôt sachant qu'il doit y avoir équivalence entre les avantages que retirent les citoyens des services publics qu'ils consomment et « le prix fiscal » qu'ils supportent et qui les privent d'une partie des revenus gagnés en contrepartie de leur travail et qu'ils pourraient utiliser autrement.

A contrario, selon la doctrine des facultés contributives, il convient de déconnecter les ressources des dépenses publiques pour établir la charge fiscale des contribuables. Ainsi, les prélèvements doivent être proportionnés, dans une mesure qu'il faut déterminer, aux capacités contributives relatives des contribuables.

L'objet du présent article est de proposer une réforme systémique de la fiscalité actuelle française qui ne correspond plus au monde moderne et dont l'acceptabilité par les contribuables a tendance à diminuer au cours du temps. L'idée principale est de mener une





réflexion sur le fait de savoir si les impôts calculés sur la consommation des biens et des services (la TVA), sur les revenus des contribuables (l'impôt sur les revenus et la CSG), l'impôt sur les bénéfices des sociétés (l'I/S) et les droits de donation et de succession sont les meilleures bases pour collecter l'impôt.

Je propose de remplacer totalement ou partiellement ces 4 impôts par 4 nouvelles taxes :

- une **Taxe sur la Consommation des Données : la TCD** ;
- une **Taxe sur l'Échange des Données : la TEC** ;
- une **Taxe renforcée sur les Transactions Financières : la TFF** ;
- une **Taxe sur les Opérations Spéculatives sur les Matières Premières : la TOSMP**.

Pourquoi ?

Je propose de créer une taxe sur Tout simplement, car la consommation principale du XXI^e siècle est celle des données. L'idée est de créer tout d'abord, une TVA moderne qui est celle d'une taxe sur la consommation des données (TCD) mais également une taxe sur l'échange des données (TEC). La donnée est en effet l'actif le plus échangé dans le monde. L'idée est d'avoir une base large et un taux faible. La collecte serait effectuée par les opérateurs (comme les entreprises le font pour la TVA). Le volume des données numériques créées ou répliquées dans le monde a été de 64 zetta

Les données utilisées sont le **nouvel or** du monde moderne

octets en 2021 et devrait être de l'ordre de 180 zetta octets en 2025, sachant que 1 zetta octet = 1 trilliard d'octets. Une base large et un taux faible, super pour la collecte de l'impôt !

UNE SUPER TAXE « TOBIN » ?

Les données utilisées sont le nouvel or du monde moderne, ont une valeur d'utilité forte et pourraient servir de base à une collecte nationale, européenne et mondiale de l'impôt. Ensuite, il pourrait être intéressant de mettre en place une taxe sur les transactions financières (une super taxe « Tobin »), renforcée et complétée par une taxe sur les opérations spéculatives sur les matières premières qui sont un bien commun. Par jour, dans le monde, le montant des transactions financières est de 7 000 milliards de dollars, soit 30 fois le PIB mondial. Cela permettrait notamment de taxer toutes les opérations relatives aux produits dérivés et les opérations spéculatives. Allons-y gaie-ment ! « C'était sûr comme les impôts, et çà, il n'y a rien de plus sûr » disait Charles Dickens !

LES ECHOS EN RÉGION



AGEN MERICQ S'IMPLANTE EN CORRÈZE

Acteur majeur sur le marché des produits de la mer, Mericq accélère son développement en créant un nouveau site en Corrèze. Le groupe, dont le siège se situe à Agen, intensifie depuis plusieurs années sa présence commerciale en France et en Europe, avec l'acquisition de différentes sociétés en Bretagne, Normandie, Méditerranée et plus récemment, en Irlande. Pour fournir la meilleure qualité de service du marché, Mericq construit depuis une vingtaine d'années, un maillage logistique resserré avec des équipes et des partenaires présents physiquement dans les criées et à proximité des zones de pêche et de production françaises et européennes. Mericq s'est également implanté à l'intérieur des terres avec des sites situés à Niort, Bordeaux, Agen, Carcassonne, Avignon et aujourd'hui Donzenac au cœur de l'agglomération de Brive-La-Gaillarde. Ce site approvisionnera la Dordogne, le Lot, la Corrèze, la Haute-Vienne, la Creuse, le Cantal, Puy-de-Dôme et l'Aveyron.



LOT-ET-GARONNE PRIMEVER ÉLU TRANSPORTEUR DE L'ANNÉE 2023

Porté par l'Officiel des Transporteurs, premier magazine du transport routier de marchandises en France, le prix de transporteur de l'année a été remis à Julien Garnier, président du groupe lot-et-garonnais Primever qui compte 2 600 salariés, en France et à l'international. Positionné au cœur de la chaîne de valeur entre producteurs (coopératives, expéditeurs) et distributeurs, Primever (ex-Satar) organise le transport et la logistique des fruits et légumes sous température dirigée et des marchandises générales industrielles sous température ambiante. Récompensant les dirigeants pour les qualités de leurs entreprises selon plusieurs critères (performance économique, dynamisme, gestion, politique de ressources humaines, potentiel de développement, innovation...), ce prix a été remis lors d'une grande cérémonie organisée au Parc des Princes.

SIEGE SOCIAL
EUROPE



QUIKSILVER CONVOITÉ PAR UN GROUPE NEW-YORKAIS

Authentic Brands Group annonce mener le rachat du groupe Boardriders connu pour sa marque emblématique Quiksilver. L'acquisition devrait être finalisée au troisième trimestre 2023. On en saura alors davantage sur le devenir du siège européen de Boardriders basé à Saint-Jean-de-Luz.

Par Vincent BIARD

Le communiqué de presse publié le 31 mars sur le site d'Authentic Brands Group officialise une rumeur courant depuis quelques semaines. Ce groupe basé à New York, possédant déjà une cinquantaine de marques de vêtements et affichant 24,7 milliards de dollars de ventes, annonce avoir lancé les négociations pour racheter celles du groupe Boardriders. La plus connue est Quiksilver, une marque de vêtements de surf créée en Australie en 1969. Avec la mode du surfwear des années 80, Quiksilver est devenue le leader mondial de ce marché de vêtements de loisirs estampillés surf. D'autres marques ont été créées comme Roxy pour la clientèle féminine et d'autres ont été rachetées pour être rassemblées du sein du groupe Quiksilver. En 2004, son chiffre d'affaires a dépassé le milliard de dollars.

UN FONDS D'INVESTISSEMENT AMÉRICAIN PROPRIÉTAIRE DE BOARDRIDERS

Mais en Europe les difficultés ont commencé en 2005 avec le rachat du fabricant français de ski Rossignol pour 241 millions d'euros puis revendu 40 millions trois ans plus tard. Avec l'essoufflement de la mode du surfwear et la crise financière de 2008, les marques ont été fragilisées. En septembre 2015, la filiale américaine de Quiksilver (qui avait racheté progressivement les filiales européennes et australiennes) a évité la faillite grâce au fameux « chapitre 11 » de la loi américaine. C'est à cette période que le fonds d'investissement américain Oaktree Capital Management a renfloué le groupe Quiksilver, en est devenu propriétaire et l'a rebaptisé Boardriders en mars 2017.

UN CHIFFRE D'AFFAIRES DE 2,9 MILLIARDS DE DOLLARS

Fort de 170 milliards de dollars d'actifs sous gestion, Oaktree Capital Management a restructuré Boardriders avec efficacité et cherche logiquement à le revendre. Selon le communiqué d'Authentic Brands Group, acquéreur potentiel, les marques de Boardriders génèrent 2,9 milliards de dollars de ventes annuelles. Selon le média Bloomberg, l'offre d'achat d'Authentic Brands Group serait d'1,3 milliard de dollars. Le Canadien Jamie Salter, son PDG, ne devrait pas s'exprimer avant la finalisation de l'opération fixé au troisième trimestre 2023. Mais comme il est connu pour préférer un modèle de licence à une exploitation directe de ses marques, sa stratégie aura très probablement des conséquences pour le siège européen de Boardriders situé Saint-Jean-de-Luz et employant près de 600 personnes.

IMMOBILIER HLT REJOIN

Face à un marché immobilier qui se contracte, Émilie Viala, créatrice du réseau de mandataires Home Land Transaction (HLT), a décidé de s'allier au Nantais Noovimo pour créer Noovimo Sud Ouest.

Par Cécile AGUSTI

L'équipe dirigeante de Noovimo Sud Ouest est composée (de gauche à droite) de Christophe Genest, directeur commercial, Marc Gallon, président, et Émilie Viala, directrice



T NOOVIMO

L'euphorie post-Covid n'est plus qu'un lointain souvenir. En 2023, le marché de l'immobilier connaît un ralentissement notable. Les professionnels du secteur constatent des prix en baisse, une difficulté pour les ménages à accéder aux crédits en raison de la hausse des taux d'intérêt, et un afflux de biens considérés comme des passoires thermiques.

Créatrice du réseau régional de mandataires Home Land Transaction (HLT) en 2015, Émilie Viala a senti le vent tourner dès 2021. « Je savais qu'on allait arriver dans des années un peu plus difficiles que celles qu'on avait vécues. » Afin d'offrir à ses équipes le meilleur accompagnement pour passer ce creux sereinement, elle souhaite recruter un directeur ou une directrice commerciale. Mais ses recherches d'un profil partageant ses valeurs restent vaines.

C'est à ce moment que Marc Gallon, créateur du réseau immobilier nantais Noovimo, lui propose de racheter Home Land Transaction. « Nous nous sommes rencontrés en 2017 à Paris, lors d'un salon de l'immobilier, se souvient-elle. Nous partageons une approche commune : développer un réseau régional dont l'ADN repose sur des valeurs fortes. Nous sommes toujours restés en contact depuis. Cependant, j'ai décliné sa proposition. Certes, je cherchais un collaborateur sur lequel je pourrais compter, mais je n'étais pas prête à vendre la marque que j'ai créée. »

RECRUTEMENT DE MANDATAIRES

Pour autant les discussions se poursuivent et finissent pas aboutir, en décembre dernier, à un compromis acceptable par les deux parties. Noovimo rachète la force commerciale de Home Land Transaction et Émilie Viala réinvestit une partie de ses gains dans la création d'une filiale, Noovimo Sud Ouest (NSO), dont elle devient directrice. « Cela me permet d'asseoir ma structure et de continuer de travailler auprès de mes équipes avec les valeurs d'éthique et d'empathie qui nous animent. »

Les trois associés de NSO ambitionnent de **fédérer une trentaine de conseillers immobiliers pour un chiffre d'affaires de 1 million d'euros dès 2023**

La plupart de ses mandataires ont choisi de la suivre dans cette nouvelle aventure. « Et ils ne le regrettent pas ! Les outils, les partenariats et les rémunérations apportés par Noovimo sont à la hauteur de leurs attentes. Et même s'ils ne travaillent plus sous la même enseigne, je suis toujours là. Il n'y a donc pas de rupture dans l'activité, ni dans le management. »

Pour Marc Gallon aussi, l'opération s'avère gagnante. Lui qui souhaitait déployer son activité en Nouvelle-Aquitaine dispose désormais d'une équipe déjà opérationnelle et bien implantée sur le territoire. Il intègre dans cette structure son directeur commercial, Christophe Genest, « un atout pour Émilie et ses équipes avec une expérience du terrain de plus de 20 ans qui permettra d'accroître l'offre de biens sur le pourtour atlantique. » Aujourd'hui, les trois associés se concentrent sur la croissance de NSO. Ils ambitionnent de fédérer une trentaine de conseillers immobiliers et d'atteindre un chiffre d'affaires de 1 million d'euros dès cette année. Ils prévoient ensuite de passer à 40 conseillers en 2024 (soit 1,5 million de chiffre d'affaires) et à 55 conseillers en 2025 (soit 2 millions de chiffre d'affaires).

« Nous mettons vraiment l'accent sur le recrutement de mandataires via de la communication, de la publicité, mais aussi en incitant nos équipes à devenir nos ambassadeurs, indique Émilie Viala. Nous venons de lancer un challenge grâce auquel chacun de nos collaborateurs peut gagner jusqu'à 3 000 euros de prime pour chaque nouveau recrutement auquel il aura contribué. »

CYBERSÉCURITÉ RETROUVER LA SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE

Alors que l'année 2022 s'est caractérisée par une baisse du nombre d'attaques par rançongiciels, le niveau de cybermenaces reste encore élevé : les attaquants sont de plus en plus performants et se tournent désormais vers des entités moins bien protégées. À l'occasion du FIC (Forum International de la Cybersécurité) qui se tenait à Lille les 5, 6 et 7 avril, Guillaume Tissier, co-organisateur du FIC et associé Avisa Partners, revient sur les tendances du cyberspace.

Par Amandine PINOT,
La Gazette Nord Pas-de-Calais pour
ResoHebdoEco
www.reso-hebdo-eco.com

La Vie Economique : « In cloud we trust », c'est le thème choisi pour cette édition 2023 du FIC. Le cloud est-il vraiment le moteur de la transformation numérique ou est-ce une menace ?

Guillaume Tissier : « La révolution du cloud, en marche depuis plusieurs années, est en train de s'accélérer. Elle apporte des bénéfices énormes en termes de coût, d'efficacité, de disponibilité, de scalabilité, etc. Pour les entreprises, je dirai même que c'est l'assurance d'avoir une énergie informatique de qualité à des prix assez rai-



©D.R.

sonnables. Mais évidemment, cela suscite des questions de sécurité et de souveraineté.

De sécurité d'abord parce que même si les offres cloud permettent une meilleure sécurité, cela génère une complexité importante pour les entreprises : au-delà de l'engouement sur les solutions de sécurité et leurs fonctionnalités proposées par les gros acteurs du cloud, il faut en maîtriser l'ensemble pour être bien protégées et malheureusement, les compétences manquent. »

LVE : Et concernant la souveraineté ?

G. T. : « Ce n'est pas parce qu'on dispose d'un très bon niveau de sécurité que le problème de la souveraineté ne se pose pas. La cybersécurité est avant tout un sujet d'essence juridique avec des contrats et des lois applicables sur les données stockées dans le cloud. Il est indispensable de pouvoir garder une maîtrise sur les contrats avec des garanties de réversibilité, de transférabilité et d'interopérabilité. Il faut savoir que lorsque l'on stocke les données chez un acteur américain par exemple, même si elles sont stockées sur le territoire français, elles sont soumises au droit américain. »

LVE : Est-ce aussi à l'Europe et aux différents gouvernements de prendre des mesures en faveur de cette souveraineté européenne ?

G. T. : « Il y a un vrai nouveau rapport à la donnée et cela suppose que l'Europe, de manière volontariste, mette le paquet en termes de politiques industrielles. C'est par exemple le cas avec l'IPCEI (Projet Important d'Intérêt Européen Commun), un instrument d'aide européen qui permet aux États membres concernés de soutenir des projets hautement innovants. C'est aussi l'objet du texte européen sur la législation des marchés numériques de 2022, le DMA, (Digital Markets Act). L'objectif est de réguler cette concurrence et de permettre à d'autres acteurs d'émerger tout en empêchant des fusions qui viendraient encore plus réduire le marché. Ce ne sera jamais suffisant face à des GAFAs présents depuis bien trop longtemps mais il s'agit quand même de 7 milliards d'euros injectés par 13 pays européens pour financer le développement d'offres de cloud européens. »

LVE : On a pu connaître, en 2022, de nombreuses attaques envers des collectivités : pourquoi ce changement de cibles ?

G. T. : « Selon le rapport 2022 de l'Anssi (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information) sur les attaques et incidents dont elle a eu connaissance, les collectivités représentent 23 % des incidents en rançongiciel, les TPE/PME/ETI, 40 % et les institutions de santé 10 % ; le reste concernant les grands groupes. Le nombre d'attaques et d'incidents ont été en légère baisse en 2022 mais les attaques sont plus perverses et font davantage de dégâts. Les collectivités et les TPE/PME/ETI sont des cibles très importantes parce

qu'elles sont moins matures que les autres. Les secteurs d'activité sont inégaux face à la menace. Mais il y a des progrès : l'offre de sécurité s'est structurée, des certifications sont lancées pour garantir la qualité et un système de référencement des offres a été créé, via le site www.cybermalveillance.gouv.fr. »

LVE : Qu'en est-il du plan de l'État, à hauteur d'un milliard d'euros pour renforcer la cybersécurité, dévoilé en 2021 ?

G. T. : « Le Gouvernement a pris la mesure de la menace. Il s'agit surtout de faire décoller les offres souveraines : c'est là où sécurité et souveraineté se rejoignent. À coûts et fonctionnalités égales, l'achat public doit être engagé vers des solutions françaises. La cybersécurité est le fer de lance en matière de souveraineté. Ce n'est pas tout d'avoir des politiques, il faut aussi des collaborateurs pour les mettre en place et les accompagner. »

LVE : La cybersécurité souffre encore d'un déficit de recrutement ?

G. T. : « Il n'y a pas assez de formations sur les métiers opérationnels. On manque de formations courtes, professionnelles et en apprentissage. Mais on n'attire pas en amont assez de vocations. Ces métiers souffrent de clichés : on a besoin du numérique partout et ça n'est pas uniquement technique. C'est du droit, des sciences humaines, de l'intelligence artificielle, de la R&D... En plus de susciter les vocations, il faut mieux exploiter les ressources. »

LA SAISON TOURISTIQUE HIVERNALE

La saison touristique hivernale marque un retour aux niveaux d'avant crise, d'après Bercy. Pour la suite, les investissements du secteur, permis par les dispositifs de soutien gouvernementaux, seront certainement indispensables dans un contexte de vive concurrence internationale, notamment espagnole.

Par Anne DAUBRÉE

Retour progressif aux niveaux d'avant crise : tel est le bilan de la saison touristique hivernale dressé par Bercy, le 27 mars dernier. Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des PME, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme et Caroline Leboucher, directrice générale d'Atout France, organisme chargé de promouvoir le tourisme dans l'Hexagone, ont dévoilé des résultats qui se révèlent plutôt positifs sur les plans économique et sociétal. En effet, cet hiver les professionnels de l'hôtellerie ont vu leur niveau d'activité remonter. Et au cours de cette même période, les Français ont été plus nombreux à être partis en vacances qu'en 2019, même si les chiffres restent bas (27 % contre 25 %).

Pour l'essentiel, ces vacanciers ont privilégié l'Hexagone. Ils se partagent de manière assez équilibrée entre ceux qui sont restés dans leur propre région et ceux qui

en sont sortis. Par type de destination, celles urbaines figurent en tête des favorites (36 % de vacanciers), suivies de la montagne (27 %), du littoral (21 %) et de la campagne (20 %). Résultat (pour partie au moins) de cette appétence des Français pour les vacances de proximité, l'hôtellerie a atteint un taux d'occupation de 58,1 % au niveau national, une performance en croissance de 8,3 % par rapport à l'an dernier, d'après l'enquête MKG. Au total, cela représente 67 millions de nuitées des Français sur le territoire national, selon la mesure du dispositif Flux Vision Tourisme Orange / ADN Tourisme.

HAUTS ET BAS POUR LA MONTAGNE

La montagne, elle, a vécu une saison hivernale contrastée. Chronologiquement, la période de Noël a pâti d'un manque d'enneigement et d'un calendrier compliqué,

Dans les Pyrénées, l'hébergement de montagne a connu **des taux d'occupation proches de ceux de 2019**



ENCOURAGEANTE

alors que les vacances d'hiver de février ont été plus favorables. Durant cette dernière période, l'hébergement de montagne a connu des taux d'occupation proches de ceux de 2019, notamment dans les Alpes du Nord et les Pyrénées.

Par ailleurs, au-delà de la chronologie, les taux d'occupation ont aussi varié selon les lieux. En particulier, des stations où la neige a fait défaut ont vu leur taux décroître de 5 à 6 points, par rapport à l'an dernier. Du point de vue des clientèles, la fréquentation touristique en montagne a été assurée par celle domestique, restée solide, à laquelle s'est ajouté un retour significatif des vacanciers internationaux, d'après l'Observatoire national des stations de montagne. Parmi les clients étrangers, les Britanniques demeurent nombreux, en dépit du Brexit. Et cet hiver, leur fréquentation a fortement augmenté par rapport à l'an dernier. Le niveau de celle des Américains est restée constante. *A contrario*, la nouveauté de l'hiver réside dans l'émergence des clientèles venues de l'Europe de l'Est.

Pour la suite, les prévisions pour la montagne sont encore incertaines. Pour la période qui s'étend de début mars à début avril, le taux d'occupation prévisionnel se hisse à 48 % pour l'ensemble des hébergements touristiques. Les deux premières semaines s'annoncent comme étant les plus prometteuses, avec respectivement 69 % et 60 % de taux d'occupation prévisionnel. En revanche, pour les vacances de printemps, les taux de réservations sont pour l'instant en repli.

FRANCE, PREMIÈRE DESTINATION ?

Bercy a également présenté une évaluation des investissements touristiques en 2022, en France. Ils atteignent 18,6 milliards d'euros, en hausse de 4 % par rapport à 2019. Mais pour l'essentiel, c'est l'inflation qui explique cette croissance. En volume, ces investissements restent

d'un niveau comparable à ceux de 2019. Par catégorie, ils sont avant tout le fait des hébergements dans l'hôtellerie de plein air (+ 24 %), des équipements culturels (+ 14 %) et du cyclotourisme (+ 34 %). Le niveau de ces investissements est étroitement corrélé aux dispositifs publics de soutien à l'économie, et au secteur du tourisme en particulier, depuis la crise. Et le gouvernement promet de poursuivre son accompagnement, notamment via Atout France. En mars, ce dernier a notamment organisé la 16^e édition du salon « Rendez-vous en France », à Paris, qui a réuni quelque 800 voyageurs internationaux. Et début avril, La campagne #ExploreFrance 2023 (dotée d'un budget de 10 millions d'euros) s'adressera aux touristes américains et canadiens ainsi qu'européens. Ces derniers citent la France comme première destination lorsqu'ils souhaitent voyager - devant l'Italie et l'Espagne - selon le dernier baromètre de l'European Travel Commission (ETC).

Toutefois, certains pays rentabilisent leur activité touristique mieux que d'autres : en 2022, la France affiche 57,9 milliards d'euros de recettes, en matière de tourisme international, en hausse de 1,2 milliard d'euros par rapport au niveau de 2019. Mais c'est l'Espagne qui, traditionnellement, remporte le leadership européen des recettes : l'an dernier, elles se sont élevées à 69 milliards d'euros. Pour 2023, la France attend le retour des touristes asiatiques, qui, en 2022, ont été un tiers moins nombreux qu'en 2019. Et aussi, la Coupe du monde de rugby qui devrait attirer de nombreux visiteurs internationaux.



UNE FORMATION



La formation professionnelle telle qu'elle existe n'est pas adaptée à tous, d'après Thierry Marx, chef étoilé et fondateur de l'école Cuisine Mode d'Emploi(s), destinée aux publics éloignés de l'emploi. Il intervenait récemment devant la Délégation aux Entreprises du Sénat.

Par Anne DAUBRÉE



Venez comme vous êtes. » Hasard ou humour, Thierry Marx, chef étoilé, emprunte à la communication McDonald's lorsqu'il s'agit d'expliquer les bases sur lesquelles il a imaginé la formation qu'il a conçue et mise sur pied pour les personnes très éloignées de l'emploi : l'école Cuisine Mode d'Emploi(s). Le 22 mars, le chef, très engagé sur ce sujet, est venu partager son expérience et sa vision de la formation professionnelle dans le cadre de la rencontre « La parole aux entrepreneurs », organisée par la Délégation aux Entreprises du Sénat, à Paris.

Depuis 2012, en effet, l'entrepreneur a mis sur pied l'école Cuisine Mode d'Emploi(s) (ainsi que plusieurs autres dispositifs). L'école revendique un taux de retour à l'emploi de l'ordre de 90 %. À l'origine, Thierry Marx, lui-même issu des QPV, Quartiers prioritaires de la Ville, a souhaité aider ces personnes « à retrouver un projet de métier », explique-t-il. Principe de fonctionnement de l'école : en 12 semaines, des personnes très éloignées de l'emploi – voire, sous main de la justice – apprennent (gratuitement) les bases des métiers de la boulangerie et de la cuisine. En complément, ces élèves vont travailler

POUR LES EXCLUS

« Certains publics ne sont pas concernés par la formation professionnelle, n’y viendront pas »

dans des entreprises au management inclusif. « Nous ne sommes pas là pour les mettre en conformité, mais pour leur transmettre la passion du métier », précise Thierry Marx.

Par ailleurs, « il est nécessaire d’admettre qu’il faut former plus vite », ajoute-t-il. Lui a conçu sa formation en 12 semaines, en se basant sur le contenu de l’ouvrage *Cuisine et travaux pratiques - CAP-BEP-BTH* de J. Planche et J. Sylvestre. « Je me suis demandé : pourquoi faudrait-il deux ans ? » D’après Thierry Marx, une formation de durée assez courte qui donne la possibilité à un individu de se passionner pour un métier et lui fournit les compétences lui permettant d’intégrer une entreprise où il pourra ensuite grandir est adaptée à ce type de public. À Cuisine Mode d’Emploi(s), « il n’y a pas des personnes en recherche d’un emploi, mais d’un projet qui va leur permettre de relever la tête », souligne-t-il.

BLOCAGES À TOUS LES ÉTAGES ET PISTES POUR EN SORTIR

Aujourd’hui, le dispositif fonctionne selon un modèle de partenariat public-privé. Mais sa mise en place s’est révélée ardue : elle a pris dix ans. « C’était un combat. Lorsque vous arrivez avec un modèle nouveau, vous dérangez les cercles de la formation professionnelle », précise Thierry Marx. En creux, l’école Cuisine Mode d’Emploi(s) souligne des carences du système de formation professionnelle. « Il faut réaliser que certains publics ne sont pas concernés par la formation professionnelle, qu’ils n’y viendront pas », souligne le chef étoilé. Lui voit arriver des individus qui ne maîtrisent pas une règle de trois, sont dépourvus d’un socle de connaissances de base : c’est déjà au niveau de l’école que commencent les problèmes. « Nous sommes dans une société qui a besoin d’agilité. Or, nous avons des boulets dans le retour à l’emploi », explique Thierry Marx. Ces derniers sont loin d’être tous imputables à la formation professionnelle.

Aujourd’hui, le secteur de l’hôtellerie/restauration connaît de grandes difficultés de recrutement - 250 000 emplois à pourvoir, d’après Thierry Marx, qui a été élu en 2022 président de l’Umih, Union des métiers et des industries de l’hôtellerie (restaurateurs, professionnels de l’hôtellerie, du monde de la nuit, bars...). Accroître l’attractivité des métiers fait partie de ses chevaux de bataille, quitte à « secouer » la profession. Car le constat est simple : au bout de quatre ans, 63 % des diplômés d’un lycée hôtelier ou d’un CFA (Centre de formation d’apprentis) ne sont déjà plus dans le métier. « C’est colossal », juge Thierry Marx. Pour lui, les professionnels vont devoir admettre que les jeunes n’acceptent plus un rapport sacrificiel au travail, qu’ils souhaitent avoir une vie privée, que leur rémunération doit leur permettre de se payer un logement... Attention à la fracture sociale « dure », « dangereuse », met en garde le chef. Mais il délivre aussi des clés : pour lui, le modèle de son école qui permet à des personnes de « s’habituer à regarder au-dessus de la ligne », est duplicable dans tous les domaines : mécanique, carrosserie, logistique...



UN MOIS,
UNE ŒUVRE

AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE BORDEAUX



SCÈNE DE LA VIE QUOTIDIENNE

NATURE MORTE, MILDRED
BENDALL, VERS 1950

Figure importante de la scène artistique bordelaise à partir des années 1930, Mildred Bendall a joué un rôle central dans les relations entre sa ville natale et Paris.

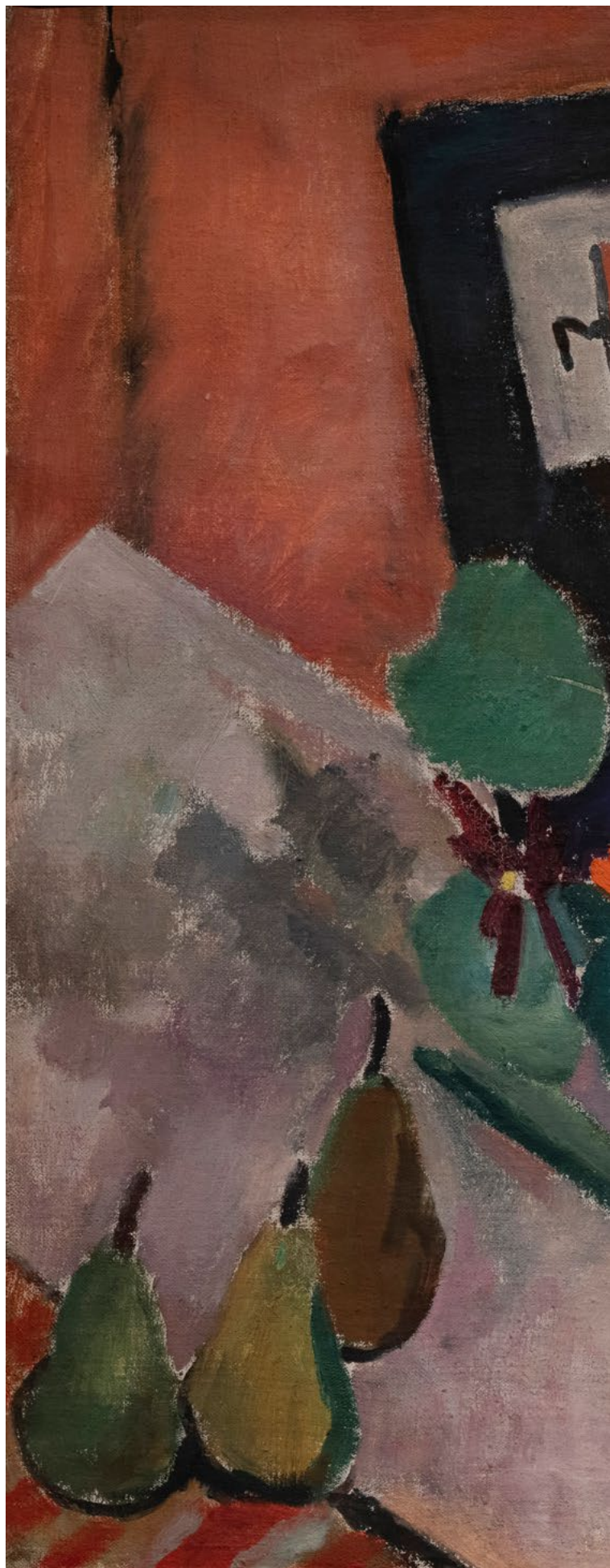
Née en 1891 à Bordeaux, l'artiste grandit dans une famille de marchands aisés. En 1910, elle intègre l'école des Beaux-Arts de Bordeaux où elle suit les enseignements du célèbre peintre bordelais Félix Carme. Dès son entrée à l'école, la jeune femme révèle de solides bases dans la pratique du dessin, la technique et la composition, qui lui vaudront plus tard le respect d'Henri Matisse et d'Albert Marquet.

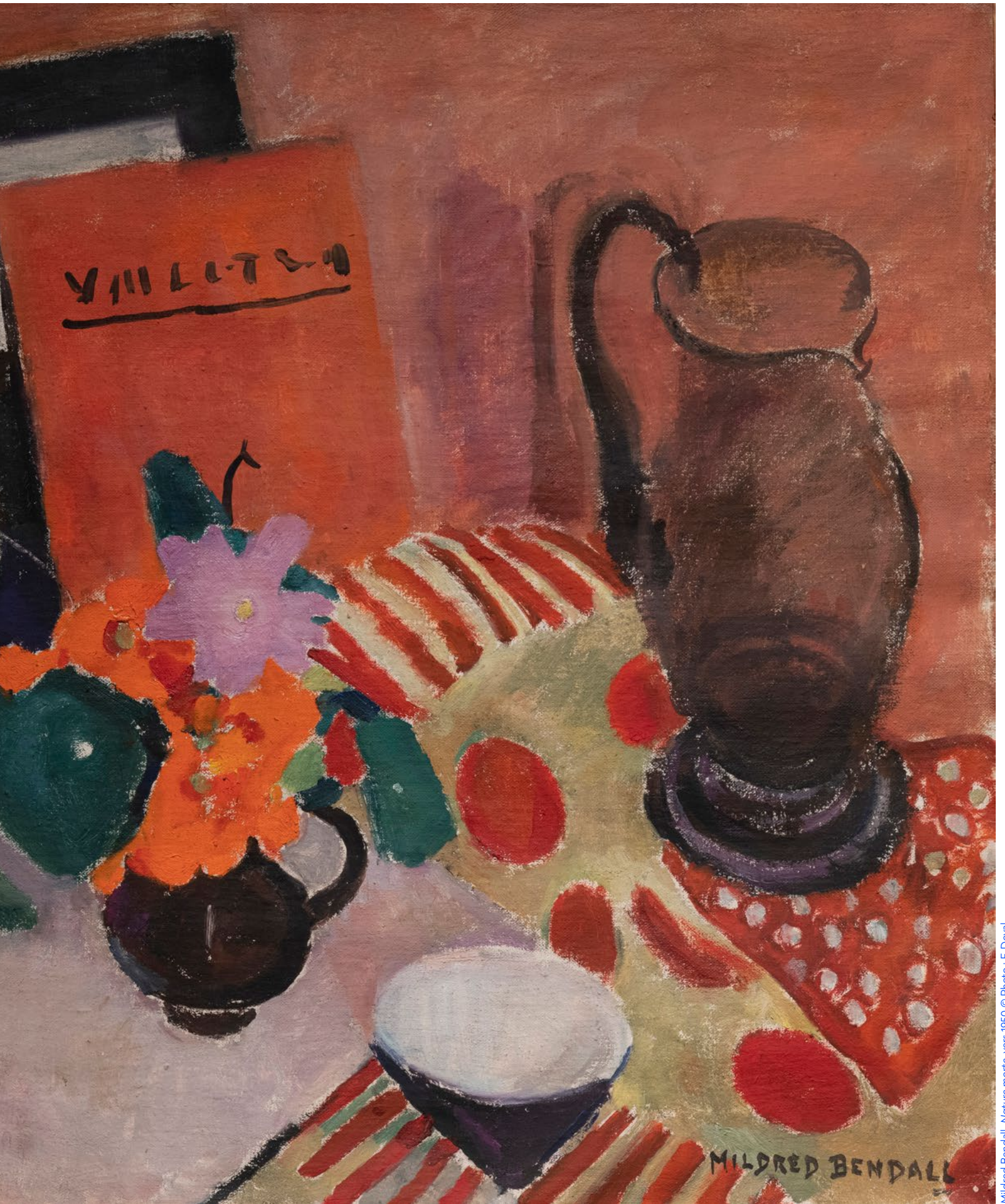
En 1929, Mildred Bendall et son ami Jean-Paul Bourrieu fondent « Le Studio », une académie libre où des artistes de diverses disciplines se réunissent à l'Hôtel Journu, cours Clemenceau, pour travailler ensemble sur des modèles vivants, discuter et partager leurs idées. Lieu de rencontre des artistes bordelais, il est le premier atelier de la ville à dispenser des cours de dessin.

Sous la direction de Matisse, Mildred Bendall devient une force active de l'avant-garde, en établissant un véritable lien entre la capitale progressiste et un Bordeaux encore très conservateur. L'artiste est particulièrement attirée par les idées « fauves » du grand maître, considérant la couleur comme élément de construction même de la peinture, suggérant à la fois la forme et l'espace, mais également l'expression des émotions.

Ses œuvres présentent des scènes du quotidien et témoignent de son absorption immédiate des idées de Matisse. Ainsi, entre fauvisme et expressionnisme, Mildred Bendall exprime son attachement pour la nature grâce à des couleurs saisissantes, dans une peinture forte et tendre, moderne dans la technique et attrayante dans l'esthétique. Après la Seconde Guerre mondiale, l'artiste s'orientera vers un style plus éclectique et aventureux, en s'inspirant de l'abstraction lyrique.

Mildred Bendall est présente dans la collection du MusBA grâce à plusieurs œuvres, notamment *Nature morte* (vers 1950), achetée par la Ville de Bordeaux au Salon des Indépendants bordelais en 1950.





Mildred Bendall, Nature morte, vers 1950 © Photo : F. Deval.

JEU DE RÔLES



DONJONS & DRAGONS : L'HONNEUR DES VOLEURS

Edgin, voleur de haut vol, part à la recherche d'une relique qui pourrait lui permettre de redonner vie à sa compagne défunte. Il sera associé à ses amis fidèles, la gentille barbare Holga et l'apprenti sorcier maladroit Simon,

rejoints par la druide Doric, capable de se métamorphoser en animal et le noble paladin Xenk Yendar. Ils devront se méfier du traître Forge, soutenu dans l'ombre par la sorcière maléfique Sofina... Les craintes étaient grandes à l'annonce de cette nouvelle relec-

ture sur grand écran du célèbre jeu de rôles créé dans les années 70, surtout après la version sortie en 2000 avec Jeremy Irons en méchant outré. Verdict : globalement positif ! Jonathan Goldstein et John Francis Daley, habitués aux comédies contemporaines (*Vive les vacances* et *Game Night*), s'emparent du projet avec une approche comique, sans négliger les éléments plus dramatiques et le cœur nécessaire pour s'attacher à des personnages pétris de défauts. Le producteur Jeremy Latcham n'a jamais douté de leur capacité à faire vivre cette adaptation :

« Je les avais déjà engagés pour écrire *Spiderman : Homecoming*. À la première lecture de leur scénario pour *Donjons & Dragons*, j'ai été rempli d'une joie immense. C'est le plaisir des personnages qui se rencontrent, d'une famille qui naît ; la jubilation d'un spectacle et d'une action gigantesques ; l'humour à mourir de rire qu'ils maîtrisent à la perfection. »

Les séquences d'action sont lisibles, notamment la fuite de la femmeanimal est un bonheur à ce titre, inspirée dans son déroulement et fluide dans son exécution. Le passage avec les morts brièvement ressuscités est franchement hilarant dans ses multiples rebondissements et échanges absurdes. L'histoire est portée par la réunion de personnages hétérogènes qui deviennent, un peu malgré eux, une famille faite de bric et de broc. Chris Pine est très drôle en héros guère doué pour l'être malgré sa bonne volonté. Le Capitaine Kirk des récents *Star Trek* met en valeur l'attitude nonchalante de celui qui fut un preux défenseur des opprimés avant de devenir plus amer lorsque sa femme fut tuée en représailles

d'une mission contre les terribles Magiciens Rouges.

Il s'avère ainsi aussi crédible quand il blague que lorsqu'il exprime la part plus sombre et mélancolique d'Elgin. Il a pris plaisir à créer ce personnage complexe :

« Pour moi qui suis un enfant des années 80, ce film me rappelle les mer-

veilleuses qualités des films de cette période, avec un peu de *Princess Bride* et des *Goonies*, mais aussi de *Monty Python : Sacré Graal !* et un doigt de *Game of Thrones*. Il rassemble ces tons et ces couleurs en un seul film vraiment jubilatoire. C'est le parcours classique d'un héros et d'une bande de marginaux qui font de leur mieux et essaient de devenir meilleurs. Edgin peut donner l'impression d'être bien préparé mais, le plus souvent, il improvise. Cela fait de lui un voleur sympathique ! *Donjons & Dragons* est un jeu incroyablement créatif, qui apporte enseignement et camaraderie, développe la stratégie et renforce l'esprit d'équipe. C'est un divertissement très jovial que j'ai testé en famille. »

Chris Pine tisse un lien fraternel avec Michelle Rodriguez, fouguese en guerrière adroite qui sait se montrer sensible, notamment lors de retrouvailles avec un ex surprenant. La comédienne a abordé son rôle sous un angle sentimental :

« Holga voit Edgin comme son frère. Elle ne l'admettrait jamais mais lorsque vous êtes rejeté par le monde entier et que vous êtes finalement accepté quelque part, c'est un sentiment magnifique. Leur lien est en partie scellé par leur engagement envers la fille d'Edgin qu'ils ont élevée ensemble. Ils l'aiment éperdument et pour eux, il s'agit de la tirer des griffes de leurs ennemis. »

Les fans de la série Netflix, *La Chronique des Bridgerton*, se réjouiront de la présence de Regé-Jean Page en fringant chevalier sans peur et sans reproche, drôle dans son contraste avec ses coéquipiers maladroits. Chris Pine s'est amusé de la jalousie insidieuse d'Elgin : **« Xenk est l'homme parfait personnifié et Edgin, qui aimerait se croire une grande version de l'espèce humaine, doit s'allier à ce gars. Edgin fait tout pour tenter de le faire redescendre à une valeur plus commune mais il semble impossible de réduire Xenk à une forme médiocre. »**

Hugh Grant est un antagoniste d'opérette savoureux dont on sait très vite qu'il ne sera pas fiable du tout et c'est cet aspect qui l'a poussé à accepter ce projet :

« J'ai d'abord pensé que ce n'était pas pour moi un film de ce genre mais le scénario m'a fait franchement rire et j'ai été assez touché. Forge avait l'air d'un bon personnage, une sorte d'escroc lisse, un peu bidon, cravaté, pseudo-bourgeois. »

Un divertissement d'aventures fort réussi dans un environnement merveilleux, toujours cohérent dans sa transposition cinématographique. Ce qui n'était une mince gageure, compte tenu de moult échecs dans des relectures similaires dans le monde de la fantasy !



**En salle
depuis le 12 avril**

Un film de
Jonathan Goldstein et
John Francis Daley
Avec Chris Pine, Michelle
Rodriguez, Regé-Jean Page

**Fantastique,
aventure**

10 JOURS ENCORE SANS MAMAN

La famille nombreuse fait du ski

Depuis qu'il a perdu son emploi de DRH deux ans plus tôt, Antoine Mercier est devenu père au foyer et son épouse Isabelle a repris son métier d'avocate qui l'accapare à 100 %. Alors qu'ils sont sur le point d'embarquer dans le train qui va les mener à Courchevel pour des vacances bien méritées à la montagne, elle reçoit un appel pour défendre un cas qui pourrait lancer son cabinet. Antoine va se retrouver encore seul pour gérer leurs quatre enfants turbulents ! Ludovic Bernard retrouve le couple Franck Dubosc - Aure Atika mais aussi leur marmaille toujours aussi capricieuse et même le fielleux ex-collègue aux dents longues DiCaprio, joué avec délectation par Alexis Michalik. Le héros de *Camping* est à son aise dès qu'il s'agit de faire n'importe quoi ou de mentir pour cacher son incompétence en ski ou dans la gestion de sa smala. Sa partenaire est plus présente que dans le premier volet mais aurait gagné à avoir un rôle un peu moins sérieux. Une comédie familiale plaisante qui s'empare d'un sujet délicat, celui de la honte liée au fait de ne pas avoir de travail et l'envie de revanche qui peut en découler, pour faire rire et (un tout petit peu) réfléchir.



LES COMPLICES

Un tueur trop émotif

Max exerce l'activité violente de tueur à gages. Il décide de raccrocher lorsqu'il découvre qu'il s'évanouit désormais dès qu'il voit la moindre goutte de sang. Un jeune couple s'installe juste à côté de chez lui, alors que sa compagne vient de le quitter. Il n'est guère chaleureux mais Karim et Stéphanie lui suggèrent de candidater pour l'agence immobilière où ils travaillent. Contre toute attente, son caractère abrupt fait de lui le candidat idéal pour être cadre. Il se rapproche de ses voisins à la faveur d'un rappel du passé... Cecilia Rouaud dépeint un « fléau » dont elle est victime, non pas celui de tuer contre rémunération mais de tomber dans les pommes à la vision du sang. Elle s'en sert comme un ressort comique plutôt efficace pour François Damiens, parfait en gros dur sous tension, fragilisé alors qu'il fait face à de nouvelles menaces. William Lebghil joue avec tendresse un trentenaire irrémédiablement gentil, qui peine à s'imposer face à ses supérieurs qui profitent de lui sans qu'il ne s'en offusque. Il vit avec Laura Felpin en jeune femme au caractère bien plus trempé. Un trio attachant même si le scénario tourne parfois court, tant le danger ne semble jamais réel.

© D.R.

EN BREF

WILL SMITH et **MARTIN LAWRENCE** reprendront leurs rôles des flics Mike Lowrey et Marcus Burnett dans un quatrième épisode de *Bad Boys* qui sera à nouveau dirigé par Adil El Arbi et Bilal Fallah qui avaient signé le troisième opus, *Bad Boys for life*. Le duo a récemment dirigé le film de super-héros *Batgirl* qui ne sortira jamais, le studio Warner ayant pris la décision de le mettre au placard pour des raisons notamment économiques.

DOMINIC PURCELL (un des deux frères de *Prison Break*), Nick Stahl (*Terminator 3*), Kate Bosworth (le film de surf *Blue Crush*) et **MEL GIBSON** formeront le carré d'as du thriller *Informant* de Michael Oblowitz. Aidé de son partenaire et meilleur ami, un inspecteur de police atteint d'un cancer incurable passe un accord avec un informateur pour se faire tuer dans l'exercice de ses fonctions, afin d'assurer l'avenir de sa famille.

VALERIA BRUNI TEDESCHI sera la mère de **FÉLIX LEFEBVRE** dans *L'Amour égaré* de Morgan Simon. Le duo vit un lien fusionnel dans un HLM de banlieue parisienne. À l'approche des fêtes de Noël, elle se voit confisquer chéquier et carte bleue, ce qui va bouleverser leur relation et leur vie. Lubna Azabal (*Le Bleu de caftan*) sera le témoin de leur crise.

LE FILM EN PLUS : THE QUIET GIRL DE COLM BAIÉAD

Irlande, 1981. Privée d'affection dans sa famille trop nombreuse, la jeune Cáit se retrouve le temps d'un été chez la sœur de sa mère et son mari. Petit à petit, dans cette atmosphère bien plus sereine, une affection profonde se noue entre ces êtres hyper sensibles et meurtris. Les émotions feutrées trouvent leur apogée dans le dernier mot, pourtant si banal, prononcé à la toute fin par la jeune Catherine Clinch, dont l'interprétation est délicatement poignante. Une œuvre déchirante, d'une grande simplicité, justement nommée à l'Oscar du film étranger. À ne pas manquer !

NOÉE ABITA AVOCATE DÉBUTANTE

La jeune actrice vue dans récemment dans *Les Passagers de la nuit* sera avocate pénaliste vivant encore chez ses parents dans *La Vie sauvage*, premier film de Victoria Musiedlak. Sans expérience sur le terrain, elle se retrouve pourtant en charge d'un garçon de 19 ans, accusé d'avoir assassiné une fille de sa résidence. De sa première garde à vue au suivi de l'instruction, elle découvre la cruauté du monde qui l'entoure, dans sa vie intime comme professionnelle. Emportée par la frénésie de sa nouvelle vie, elle multiplie les erreurs, sous le regard de ses partenaires François Morel et Anders Danielsen Lie (*Julie (en 12 chapitres)*).

UN PÂQUES TRÈS ANIMÉ

À l'occasion de ces fêtes, le distributeur Malavida propose de revoir un des plus beaux films du 7^e Art, *Le Petit Hérisson dans la brume* de Yuri Norstein, accompagné, comme le titre complet le précise, d'autres merveilles qui partagent le fait de célébrer l'amitié et la curiosité de l'autre, avec un peu de noirceur façon frères Grimm. Le film qui donne son titre à cette collection suit un hérisson qui va retrouver son ami l'ourson pour observer les étoiles. Intrigué par un cheval blanc dans la brume, il fait un détour. Un conte poétique précédé de trois belles découvertes dont le généreux *Il était une fois un chien*. À vols d'oiseaux réunit trois jolis courts métrages récents dont le malicieux *Drôles d'oiseaux* de Charlie Belin, Prix du Court-Métrage du Syndicat de la Critique de Cinéma (jury dont l'auteur de ces lignes faisait partie). Une jeune fille rend visite à la documentaliste de son collègue qui vit sur une petite île isolée, seule avec des oiseaux. Une invitation à la lecture dont les dessins et l'esprit bienveillant évoquent Sempé.

LEÏLA BEKHTI DE PARIS À ROME

L'italienne Jasmine Trinca et la Française Leïla Bekhti seront réunies dans *La Nouvelle Femme* de Léa Todorov. Lili d'Alengy, cocotte parisienne au faite de sa gloire, fuit Paris pour Rome pour cacher sa fille « idiote ». Son existence est bouleversée par la rencontre avec une femme médecin qui a développé une méthode pour les enfants déficients, Maria Montessori. Celle qui veut incarner publiquement la *donna nuova* (femme moderne et émancipée) doit en payer le prix, une maternité hors mariage et dissimulée. Elle devra choisir entre son enfant et sa destinée.

BORDEAUX VENTES DU 4 MAI 2023, À 15 H

N° ROLE	DÉTAIL DE LA VENTE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX
22/103	EJG 10-03-2023	M° Gwendal LE COLLETER - SARL ABL AVOCATS	MAISON DE PLAIN-PIED	GIRONDE-SUR-DROPT	11 route de Beauséjour	35 000 €

LIBOURNE VENTES DU 5 MAI 2023, À 14 H

N° ROLE	DÉTAIL DE LA VENTE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX
21/14	EJG 17-03-2023	SELARL RODRIGUEZ & CARTRON	MAISON D'HABITATION	SAINT-SULPICE-DE-FALEYRENS	Lieudit Court d'Argent, 386 Court d'Argent	128 700 €

BORDEAUX RÉSULTATS DES VENTES DU 6 AVRIL 2023, À 15 H

N° ROLE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX	ADJUGÉ
21/133	ELIGE	MAISON D'HABITATION EN PIERRE À UN ÉTAGE	BORDEAUX	12 rue Calvimont	100 000 €	271 000 € M° JAOZAFY

LIBOURNE RÉSULTATS DES VENTES DU 7 AVRIL 2023, À 14 H

N° ROLE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX	ADJUGÉ	
23/2	M° Alexis GAUCHER-PIOLA	MAISON D'HABITATION	SAINTE-FOY-LA-GRANDE	42 rue des Frères-Reclus	20 000 €	carence d'enchères	
23/3				40 rue des Frères-Reclus	19 000 €	carence d'enchères	
23/4				26 rue Alsace-Lorraine	40 000 €	carence d'enchères	
23/5				IMMEUBLE À USAGE COMMERCIAL	110 rue de la République	30 000 €	31 000 € M° MONROUX
23/6					22 rue de la République	40 000 €	carence d'enchères
23/7					MAISON D'HABITATION	4 rue de la Vieille-Tour	18 400 €
22/23				SELARL RODRIGUEZ & CARTRON	IMMEUBLE À USAGE D'HABITATION, DIVERS BÂTIMENTS - GÎTE	TAURIAC	Lieudit Saint-Andrieux
22/38	IMMEUBLE À USAGE D'HABITATION	PINEUILH	5 impasse du Rance		57 000 €	102 000 € M° RODRIGUEZ	
22/41		CASTILLON-LA-BATAILLE	24 rue de la Halle		35 000 €	71 000 € M° RODRIGUEZ	

E-mail : annonces-legales@echos-judiciaires.com - Plateforme : annoncelegalepro.echos-judiciaires.com

Les ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département de la Gironde.

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires. Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046848959>) :

Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0.183 euro HT le caractère pour le département de la Gironde.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté
- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour le département de la Gironde ;
- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour le département de la Gironde ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour le département de la Gironde ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour le département de la Gironde ;

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

VENTES AUX ENCHÈRES



ABR & ASSOCIES
(REDLINK NOUVELLE AQUITAINE)
SELARL d'Avocats
4 Quai Hubert Prom - 33300 BORDEAUX
TEL : 05.35.54.98.12
andre@redlink.fr

VENTE AUX ENCHERES

au TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX
au Palais de Justice - 30 rue des Frères Bonie

MAISON D'HABITATION

24 Lieudit CASTERA 33190 FONTET

MISE A PRIX 66.000 €

ADJUDICATION LE 08 JUIN 2023 À 15 HEURES

A LA REQUETE DE : Le CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT, Société anonyme à Conseil d'administration, au capital de 124.821.703,00 €, immatriculée au RCS de Paris sous le n°379 502 644, dont le siège social est 26/28 rue de Madrid, 75008 PARIS, prise en la personne de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, venant aux droits de Le CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE SUD OUEST, Société Anonyme au capital de 212566742,76 €, ayant son siège social 11 Cours du XXX Juillet 33000 BORDEAUX, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le N° B 391 761 137 représentée aux fins des présentes par son représentant légal ayant tous pouvoirs à cet effet, à la suite d'une fusion absorption en date du 1^{er} mai 2016, venant aux droits de LA FINANCIERE DE L'IMMOBILIER SUD ATLANTIQUE, Société Anonyme au capital de 141411716,16 €, ayant son siège social 11 Cours du XXX Juillet 33300 BORDEAUX, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le N° B 391 761 137, à la suite d'une fusion absorption aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 10/07/2009, ayant pour avocat l'Avocat ci-dessus désigné.

DESIGNATION : Une maison d'habitation, sise à FONTET (33190), 24 Lieudit CASTERA, cadastrée Section ZK n°58 pour une contenance de 14a20ca.

IMPORTANT : Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du juge de l'exécution -ventes- du Tribunal judiciaire de BORDEAUX RG N°22/00003. Avis rédigé par l'avocat poursuivant la vente lequel comme tous les avocats inscrits au Barreau de BORDEAUX pourra être chargé d'enchérir pour toute personne solvable.

VISITES SUR PLACE :

- 11 mai 2023 de 9h30 à 11h30
- 17 mai 2023 de 9h30 à 11h30

L23EJ16738

POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

SCP LATAILLADE-BREDIN
Avocats à la Cour, 66 Rue des Chais
33500 - LIBOURNE - Tel 05 57 51 31 81

VENTE SUR LICITATION

à l'audience Des Criées du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LIBOURNE siégeant dite ville,
Palais de Justice, 22 Rue Thiers

MAISON D'HABITATION

à PLASSAC, 26 route des coteaux, cadastrée B 506 pour 17 a 30 ca
et un bois de chênes lieudit Vigneau cadastré B 509 pour 27 a 90 ca

MISE A PRIX : 175 000 €

**L'ADJUDICATION AURA LIEU LE
VENDREDI 2 JUIN 2023 À 14 H**

A la requête de Monsieur Roger, Jean, Joseph BONNET et Madame Suzanne FERCHAUD épouse BONNET, demeurant ensemble Château Bonnet à SAINT PEY D'ARMENS (33330)

Ayant pour Avocat Me Arnaud LATAILLADE membre de la SCP LATAILLADE-BREDIN, Avocat près la Cour d'Appel de BORDEAUX, y demeurant 66 Rue des Chais à LIBOURNE -33500

DESIGNATION :

L'immeuble d'habitation comprend au rez de chaussée un espace entrée-salon-séjour, une cuisine, une arrière cuisine, 3 chambres, salle de bain, une véranda et un garage, à l'étage un palier mezzanine, une salle d'eau, WC douche et une chambre. La surface habitable est de 201.11 m² outre annexes et dépendances.

La parcelle B 509 est un bois de chênes de 2700 m² non clôturé

MISE A PRIX : 175 000 € - CENT SOIXANTE QUINZE MIL EUROS, avec faculté de baisse d'un quart.

IMPORTANT : Le cahier des conditions de cette vente peut être consulté au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de LIBOURNE Palais de Justice (RG 23/00020) ou au cabinet de l'avocat poursuivant.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la SCP LATAILLADE-BREDIN Avocat, laquelle comme tous les autres avocats au Barreau de LIBOURNE pourra être chargée d'enchérir pour toute personne solvable, les enchères ne pouvant être portées que par un avocat inscrit au barreau de LIBOURNE

Visites : mardi 16 mai 2023 et mercredi 24 mai 2023 de 15 à 17 h.

L23EJ13497

Cabinet FORZY - BOCHE-ANNIC - MICHON
Avocats à la Cour
89 Rue Judaïque - B.P. 577 - 33006 Bordeaux Cédex
Tél. : 05.56.24.28.41.
Email : secretariat.sbm@sbmavocats.fr

VENTE AUX ENCHERES

A l'audience publique des criées du Tribunal Judiciaire de Bordeaux, siégeant dite ville,
au Palais de Justice, Rue des Frères Bonie.

MAISON D'HABITATION DE PLAIN-PIED AVEC TERRAIN

Située commune de SAINT-LOUBES (33450),
106 Route des Palus (section B, numéro 1553 pour 23 a 32 ca)
(Entrée, pièce principale, cuisine, arrière cuisine, buanderie,
couloir, toilettes, salle de bains, 3 chambres, garage et cabanon)

MISE A PRIX : 150.000 EUROS

AUDIENGE DU JEUDI 1^{ER} JUIN 2023 À 15 HEURES

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du juge de l'exécution, service des ventes du Tribunal Judiciaire de Bordeaux, Rue des Frères Bonie, 4^{ème} étage (n° 23/00027) et au Cabinet de l'Avocat poursuivant.

Il est précisé que les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au Barreau de Bordeaux.

VISITES : SUR PLACE

- Mercredi 10 Mai 2023 de 10 h à 12 h
- Mercredi 17 Mai 2023 de 10 h à 12 h

L23EJ14849

Cabinet FORZY - BOCHE-ANNIC - MICHON
Avocats à la Cour
89 Rue Judaïque - B.P. 577 - 33006 Bordeaux Cédex
Tél. : 05.56.24.28.41. - Fax. : 05.56.96.27.37.

VENTE AUX ENCHERES

A l'audience publique des criées du Tribunal Judiciaire de Bordeaux,
siégeant dite ville, au Palais de Justice, Rue des Frères Bonie.

MAISON D'HABITATION AVEC GARAGE ET TERRAIN

située commune **LEGE-CAP-FERET (33970)**, 12 Bis Allée des Gourbets
(section LE, numéro 88 pour 5 a 32)
(Cuisine, salle de bains, séjour, 2 chambres, toilettes et garage)

MISE A PRIX : 700.000 EUROS

avec possibilité de baisse de mise à prix d'un tiers / un quart
puis de la moitié à défaut d'enchères.

AUDIENCE DU JEUDI 1^{ER} JUIN 2023 À 15 HEURES

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du juge de l'exécution, service des ventes du Tribunal Judiciaire de Bordeaux, Rue des Frères Bonie, 4^{ème} étage (n° 23/00031), au Cabinet de l'Avocat poursuivant et au Cabinet de Maître Thomas RIVIERE, Avocat, 3-5 Rue Vauban, 33000 BORDEAUX (05.56.79.66.66.)

Il est précisé que les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au Barreau de Bordeaux.

VISITES : SUR PLACE

- Lundi 15 Mai 2023 de 10 heures à 12 heures
- Lundi 22 Mai 2023 de 10 heures à 12 heures

L23EJ15170

ELIGE
Avocats à la Cour
70, rue de l'Abbé de l'Épée
33000 - BORDEAUX - TEL 05 56 00 82 33

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A l'audience du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX,
30 rue des Frères Bonie CS 11403 33000 BORDEAUX CEDEX

MAISON À USAGE D'HABITATION

AMBARES ET LAGRAVE (Gironde) 37 B rue de Canterane

MISE A PRIX : 31.000 €

LE JEUDI 25 MAI 2023 A 15 H 00

DESIGNATION

Une maison à usage d'habitation située à AMBARES ET LAGRAVE (Gironde) 37 B rue de Canterane, élevée sur terre plein d'un simple rez-de-chaussée, comprenant : entrée, séjour, cuisine, buanderie, dégagement, salle de bains, salle d'eau, WC, 3 chambres, garage, atelier, appentis attenant, local piscine, cuisine d'été, WC, le tout cadastré dite ville section AT 52 pour 29 a 70 ca.

Le bien est occupé.

Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au Greffe du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX et au Cabinet d'Avocat poursuivant la vente.

(Renseignements téléphoniques les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14 h 00 à 15 h 00)

Visites : les jeudi 27 avril et 4 mai 2023 de 9 h 00 à 11 h 00

REFERENCE DU GREFFE : 22/00022

L23EJ15542

APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTE



Publication effectuée en application des articles L 141-1 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

AS 33 22 0405 01 Propriété viticole en AOC Lalande de Pomerol constituée : - d'une maison d'habitation, - de dépendances, - d'un étang, - de vignes d'une contenance d'environ 3 ha. **NEAC** 3 ha 79 a 75 ca - 'Au bois des ruisseaux': A- 84[F1]- 84[F2]- 89(J) - 89(K)[F1]- 89(K)[F2]- 1344[85]- 1346[88] - 'Au graves de lavergne': A- 128- 129- 130 - 1348[131] - 'Aux graves de garraud': A- 1153[215] - 'La vigne': A- 91- 92- 94- 96- 97- 99 - 100- 101[F1]- 101[F2] 102[F1]- 102[F2]- 1151[98] - 'Lavergne': A- 1340[103]- 1342[109], PLU Zones A et N

AS 33 23 0097 01 Terres **JAU-DIGNAC-ET-LOIRAC** 12 ha 62 a 15 ca - 'Matte de bellevue-est': A- 720- 723- 724- 1299[724] - 'Matte de mondesir': A- 530- 531- 532- 533 - 534- 535- 536, N suivant carte communale

AS 33 23 0109 01 Terre et vigne **LEOGEATS** 4 ha 85 a 90 ca - 'Aux billaux': B- 505(J) - 505(K) - 506(J) - 506(K) - 'Le tucau': B- 573- 575- 576- 580- 581- 587- 589- 590(B) - 590(A) - 591- 593(J) - 593(K) - 594 - 'Robinet': B- 570- 1147- 1148, non constructible de la carte communale

AS 33 23 0110 01 Vignes et bois **LEOGEATS** 87 a 11 ca - 'Aigue morte': B- 461- 462 - 465 - 'Le tucau': B- 592, non constructible de la carte communale

AS 33 23 0127 01 Vignes **GAURIAC** 86 a 64 ca - 'La couture-sud': AH- 56[F1] - 56[F2]- 57, A du PLU

AS 33 23 0156 01 Parcelles de terres **GIRONDE-SUR-DROPT** 1 ha 86 a 33 ca - 'Au pendu': AI- 30[556] - 'Labeque': AW- 25[104], Zone A du PLU

AS 33 23 0149 01 Terre et prés, bâtiments d'habitation et d'exploitation **SILLAS** 11 ha 10 a 22 ca - 'A l'église': A- 291- 297- 369[298]- 370(B)- 370[298](A)- 464[373] - 'Cachalot': A- 371[312](J)- 371[312](K)- 458[311](J)- 458[311](K), A et N du PLU

AS 33 23 0150 01 Parcelles de vigne et terre **TEUILLAC** 1 ha 06 a 35 ca - 'Aux landes': A- 15- 16 - 'Chardon': A- 37[F1]- 37[F2], RNU

AS 33 23 0155 01 Domaine hippique comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation, carrières pour chevaux et parcelles de terres, prés et bois **HAUX** 3 ha 87 a 60 ca - 'Au grand champ': AC- 4- 5- 6- 8- 10- 18 **SAINT-GENES-DE-LOMBAUD** 15 ha 02 a 50 ca - 'Bergerie': D- 148- 149(*)- 153- 154- 157- 158- 159- 160(*)- 222[152]- 244[219] - 343[156]- 344[156]- 390[145]- 392[238]- 394[266]- 398[278](*)- 400[293] - 'De langoiran': D- 155(*)- 243[219]- 342[156] - 'Rouyon': D- 53, Zone A et N du PLU (HAUX) / Zone A et N du PLU (SAINT-GENES-DE-LOMBAUD)

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site : <http://www.georisques.gouv.fr/>

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le **02/05/2023** : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 16, Avenue de Chavailles CS 10235 - 33520 BRUGES - Tel : 05 56 69 29 99 où des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - Les Coreix - 87430 Verneuil-Sur-Vienne), ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/>.

PURGE DROIT DE PREFERENCE FORESTIER

VENTE D'UNE PROPRIETE BOISEE

Publication effectuée en application des articles L 331-19 du Code forestier

Dans le cadre des dispositions de l'article L 331-19 du Code forestier, la SAFER purge, pour le compte du propriétaire, le droit de préférence que détiennent les propriétaires de parcelles boisées qui seraient contiguës des parcelles suivantes mises en vente :

LESPARRE-MEDOC 1 ha 31 a 99 ca

BH- 34- 35 BH- 101

Prix principal : 2000,00 euros

Prestation Safer HT : 350,00 euros

Autres conditions de la vente : Frais de notaire en sus

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site : <http://www.georisques.gouv.fr/>

Les propriétaires voisins désirant exercer leur droit de préférence devront le manifester par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard le **12/06/2023**, prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine 16, Avenue de Chavailles 33520 BRUGES, Tel : 05 56 69 29 99, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - Les Coreix - 87430 Verneuil Sur Vienne) où des compléments d'information peuvent être obtenus.

L23EJ16675

24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE ANNONCE LÉGALE EN LIGNE
VIA NOTRE PLATEFORME INTERNET

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES
TERRITOIRES ET DE LA MER**
**SERVICE DES PROCÉDURES
ENVIRONNEMENTALES**
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Enquêtes publiques conjointes préalable à la déclaration d'utilité publique et
parcellaire**
**Projet de requalification de l'îlot Saint-Antoine, sur le territoire de la commune de
Castelnau-de-Médoc**
Établissement Public Foncier Nouvelle Aquitaine

Par arrêté en date du 22 mars 2023, le Préfet de la Gironde, a prescrit les enquêtes publiques conjointes préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire concernant le projet de requalification de l'îlot Saint-Antoine, sur le territoire de la commune de Castelnau-de-Médoc.

Ces enquêtes se dérouleront du lundi 24 Avril 2023 au vendredi 12 Mai 2023 inclus.

Monsieur Nicolas SOUCHAUD, Chef de Projet Immobilier, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Les personnes intéressées pourront pendant la période indiquée ci-dessus prendre connaissance des dossiers d'enquêtes conjointes préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire à la Mairie de Castelnau-de-Médoc - 20 rue du Château - 33480 CASTELNAU DE MEDOC, à l'accueil de la Mairie. (horaires d'ouverture : les lundi de 14h00 à 17h00 et du mardi au vendredi de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, et consigner, s'il y a lieu, leurs observations par écrit sur les registres d'enquête.

Ces observations pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur, à la mairie de Castelnau-de-Médoc.

En outre, le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, à la mairie de Castelnau-de-Médoc et assurera des permanences aux jours et horaires suivants :

- lundi 24 avril, de 14h00 à 17h00 ;
- mercredi 03 mai, de 14h00 à 17h00 ;
- vendredi 12 mai, de 14h00 à 17h00.

Le rapport et les conclusions établis par le Commissaire enquêteur dans le délai d'un mois à compter de la fin de l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique seront tenus à la disposition du public à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde - Service des Procédures Environnementales (Cité administrative, 2 rue Jules Ferry 33090 BORDEAUX Cedex) et à la mairie de Castelnau-de-Médoc, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Ils seront communiqués à toute personne qui en fera la demande à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde.

Notifications du dépôt du dossier d'enquête parcellaire à la mairie seront faites aux propriétaires intéressés sous pli recommandé avec demande d'avis de réception.

A l'issue de l'enquête parcellaire, dans un délai de 30 jours, le commissaire enquêteur communiquera à au Préfet de la Gironde le procès-verbal de la consultation publique et son avis sur l'emprise des ouvrages projetés.

PUBLICITÉ COLLECTIVE

En exécution des articles L.311-2 et L.311-3 du code de l'expropriation, le public est informé que :

«LES PERSONNES INTÉRESSÉES AUTRES QUE LE PROPRIÉTAIRE, L'USUFRUITIER, LES FERMIERS, LES LOCATAIRES, LES PERSONNES QUI ONT DROIT D'EMPHYTEOSE D'HABITATION OU D'USAGE ET CELLES QUI PEUVENT RÉCLAMER DES SERVITUDES, SONT TENUES DE SE FAIRE CONNAÎTRE A L'EXPROPRIANT DANS UN DÉLAI D'UN MOIS À DÉFAUT DE QUOI, ELLES SERONT, EN VERTU DES DISPOSITIONS FINALES DES ARTICLES PRÉCITÉS, DÉCHUES DE TOUTS DROITS A L'INDEMNITÉ».

L23EJ13253

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES
TERRITOIRES ET DE LA MER**
**SERVICE DES PROCÉDURES
ENVIRONNEMENTALES**

Cité administrative
2 rue Jules Ferry - BP 90
33 000 Bordeaux Cedex
Tél : 05 47 30 51 51
www.gironde.gouv.fr

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Enquêtes publiques conjointes préalable à la déclaration d'utilité publique,
parcellaire et emportant mise en compatibilité du
Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Bordeaux Métropole**
Opération d'aménagement de Mérignac Soleil
La Fabrique de Bordeaux Métropole
Commune de Mérignac

Par arrêté en date du 6 avril 2023, le Préfet de la Gironde, a prescrit les enquêtes publiques conjointes préalable à la déclaration d'utilité publique, parcellaire et emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Bordeaux Métropole concernant l'opération d'aménagement de Mérignac Soleil, sur le territoire de la commune de Mérignac.

Ces enquêtes se dérouleront du mercredi 3 mai 2023 au lundi 5 juin 2023 inclus.

Monsieur Marc JAKUBOWSKI, Docteur en géochimie, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Les personnes intéressées pourront pendant la période indiquée ci-dessus prendre connaissance des dossiers d'enquêtes conjointes préalable à la déclaration d'utilité publique, parcellaire et emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Bordeaux Métropole à la mairie de Mérignac, bâtiment de l'Hôtel de Ville, rez-de-chaussée, bureau O (60 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny), du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00, ainsi que sur le site internet des services de l'État, rubriques «Publications - Publications légales - Enquêtes publiques» à l'adresse www.gironde.gouv.fr et sur la plateforme Projets Environnement à l'adresse suivante : www.projets-environnement.gouv.fr

Elles pourront consigner, s'il y a lieu, leurs observations par écrit sur les registres d'enquête.

Ces observations pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur, à la mairie de Mérignac.

Un registre numérique permettant la consultation du dossier est par ailleurs mis à disposition à l'adresse suivante :

<https://www.registre-numerique.fr/amenagement-merignac-soleil>

Les observations peuvent être déposées par voie numérique à l'adresse mail suivante : amenagement-merignac-soleil@mail.registre-numerique.fr

Les informations relatives au projet peuvent être demandées, pendant l'enquête au porteur de projet : contact.enquetepublique@lafab-bm.fr

En outre, le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, à la mairie de Mérignac et assurera des permanences aux jours et horaires suivants :

Dates de permanences Heures de permanences Lieu de permanences

Mercredi 3 mai 2023 9h00 à 12h00 Mairie de Mérignac Bâtiment B - salle B

Jeudi 11 mai 2023 14h00 à 17h00 Mairie de Mérignac Bâtiment B - salle B

Mardi 16 mai 2023 9h00 à 12h00 Mairie de Mérignac Bâtiment B - salle B

Mercredi 24 mai 2023 14h00 à 17h00 Mairie de Mérignac Bâtiment B - salle B

Jeudi 1^{er} juin 2023 9h00 à 12h00 Mairie de Mérignac Bâtiment B - salle B

Lundi 5 juin 2023 14h00 à 17h00 Mairie de Mérignac Bâtiment B - salle B

Le rapport et les conclusions établis par le Commissaire enquêteur dans le délai d'un mois à compter de la fin de l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique et emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Bordeaux Métropole seront tenus à la disposition du public à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde - Service des Procédures Environnementales (Cité administrative, 2 rue Jules Ferry 33090 BORDEAUX Cedex) et à la mairie de Mérignac, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Ils seront communiqués à toute personne qui en fera la demande à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde.

Notifications du dépôt du dossier d'enquête parcellaire à la mairie seront faites aux propriétaires intéressés sous pli recommandé avec demande d'avis de réception.

A l'issue de l'enquête parcellaire, dans un délai de 30 jours, le commissaire enquêteur communiquera au Préfet de la Gironde le procès-verbal de la consultation publique et son avis sur l'emprise des ouvrages projetés.

PUBLICITÉ COLLECTIVE

En exécution des articles L.311-2 et L.311-3 du code de l'expropriation, le public est informé que :

«LES PERSONNES INTÉRESSÉES AUTRES QUE LE PROPRIÉTAIRE, L'USUFRUITIER, LES FERMIERS, LES LOCATAIRES, LES PERSONNES QUI ONT DROIT D'EMPHYTEOSE D'HABITATION OU D'USAGE ET CELLES QUI PEUVENT RÉCLAMER DES SERVITUDES, SONT TENUES DE SE FAIRE CONNAÎTRE A L'EXPROPRIANT DANS UN DÉLAI D'UN MOIS À DÉFAUT DE QUOI, ELLES SERONT, EN VERTU DES DISPOSITIONS FINALES DES ARTICLES PRÉCITÉS, DÉCHUES DE TOUTS DROITS A L'INDEMNITÉ».

L23EJ16137

**POUR RECEVOIR LE SERVICE
REGULIER DE NOTRE JOURNAL**

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Projet de défrichement sur la commune de VENSAC

En application de l'article L123-19 du code de l'environnement, il sera procédé à une consultation du public du mardi 02 mai 2023 au mercredi 31 mai 2023 inclus sur la demande de défrichement d'une surface de 03,7950 hectares de la Commune de Vensac, pour un projet de construction d'un lotissement «Vensac Océan III» sur la commune de Vensac.

Le responsable de ce projet est la Commune de VENSAC - 1, place de la Mairie - 33590 VENSAC - M. Jean Luc PIQUEMAL (Le Maire).

Le dossier de demande d'autorisation de défrichement accompagné de l'étude d'impact et de l'avis de l'autorité environnementale seront consultables sur le site internet des services de l'Etat en Gironde : www.gironde.gouv.fr rubriques «publications», «publications légales», «enquêtes-publiques, consultations du public».

Les intéressés pourront faire part de leurs observations ou questions à l'adresse mail suivante : ddtm-spe2@gironde.gouv.fr.

Cet avis sera également publié par voie d'affiches par les soins du maître d'ouvrage, sur les lieux ou en un lieu situé au voisinage des aménagements, ouvrages ou travaux projetés et visible de la voie publique. Cet avis devra être conforme aux caractéristiques et dimensions fixées par arrêté ministériel du 09 septembre 2021 «les affichages mesurent au moins 42 cm sur 59,4 cm (format A2). Elles comportent le titre «AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC» en caractères gras majuscules d'au moins 2 cm de hauteur et les informations visées à l'article R.123-9 du code de l'environnement en caractères noirs sur fond blanc».

Toute observation transmise avant le début et après la clôture de la participation du public ne pourra pas être prise en considération.

Le dossier sur support papier pourra être consulté à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, service des procédures environnementales - cité administrative, 2 rue Jules Ferry 33000 Bordeaux.

Toute information complémentaire peut être demandée auprès de ce service tél : 05 47 30 53 28.

A la fin de la participation du public, une synthèse des observations sera rédigée et permettra la prise en considération des observations avant décision. Cette synthèse sera consultable sur le site internet des Services de l'Etat en Gironde : www.gironde.gouv.fr. Le Préfet de la Gironde est compétent pour statuer sur la demande d'autorisation de défrichement sollicitée.

L23EJ15792

Le projet de révision alléguée à fait l'objet d'une concertation préalable dont le bilan est joint au dossier d'enquête publique.

Au terme de l'enquête publique, le Conseil de Bordeaux Métropole se prononcera par délibération sur l'approbation de la révision alléguée du PLUi de Bordeaux Métropole portant sur le complexe sportif Robert Brettes de Mérignac.

L'enquête publique se déroulera dans les locaux de Bordeaux Métropole situés au sein du bâtiment Laure Gatet, 41 cours du maréchal Juin à Bordeaux et à la mairie de Mérignac située au 60 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 33700 Mérignac.

Pendant la durée de l'enquête publique, le public pourra consulter le dossier dans les lieux précités, sur le site internet de Bordeaux Métropole www.participation.bordeaux-metropole.fr ainsi que sur un poste informatique mis à sa disposition dans le bâtiment Laure Gatet, 41 cours du maréchal Juin à Bordeaux.

Le public pourra consigner ses observations et propositions sur les registres ouverts à cet effet dans les locaux de la mairie de Mérignac et à Bordeaux Métropole (au sein du bâtiment Laure Gatet, 41 cours du maréchal Juin à Bordeaux), aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, et de façon dématérialisée sur le site www.participation.bordeaux-metropole.fr en activant le bouton «Donnez votre avis» du 11 avril 2023 à partir de 9h jusqu'au 12 mai 2023 à 17h. Les observations et propositions transmises par voie dématérialisée seront consultables sur le site www.participation.bordeaux-metropole.fr.

Les observations et propositions pourront être adressées par voie postale, avant clôture de l'enquête publique le 12 mai 2023, à monsieur le commissaire enquêteur à l'adresse de Bordeaux Métropole (Direction de l'Urbanisme), esplanade Charles de Gaulle 33045 Bordeaux cedex, siège de l'enquête publique, pour être annexées au registre d'enquête publique disponible dans les locaux de Bordeaux Métropole où elles seront consultables.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de Bordeaux Métropole (Direction de l'Urbanisme) dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Le Commissaire enquêteur recevra le public dans les lieux d'enquête précités, pendant la durée de l'enquête, aux lieux, jours et heures énoncés ci-dessous :

Mérignac :

- 11 avril 2023, de 8h30 à 12h30, à la mairie de Mérignac
- 21 avril 2023, de 14h00 à 18h00, à la mairie de Mérignac
- 4 mai 2023, de 14h00 à 18h00, à la mairie de Mérignac
- 12 mai 2023, de 14h00 à 18h00, à la mairie de Mérignac

Bordeaux Métropole :

- 28 avril 2023, de 8h30 à 12h30, à Bordeaux métropole au sein de l'immeuble Laure Gatet

A l'issue de l'enquête publique, la commission d'enquête rendra son rapport et ses conclusions. Il pourra en être pris connaissance à Bordeaux Métropole, à la mairie de Mérignac et sur le site internet de Bordeaux Métropole www.participation.bordeaux-metropole.fr pendant la durée d'un an.

Alain Anziani

Président de Bordeaux Métropole

L23EJ12091



BORDEAUX METROPOLE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

REVISION ALLEGEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) DE BORDEAUX METROPOLE PORTANT SUR LE COMPLEXE SPORTIF ROBERT BRETTESS DE MERIGNAC

SECOND AVIS D'ENQUETE

Le public est informé, que par arrêté du président de Bordeaux Métropole, en application des dispositions du code de l'urbanisme et du code de l'environnement, le projet de révision alléguée du PLUi de Bordeaux Métropole portant sur le complexe sportif Robert Brettes de Mérignac sera soumis à enquête publique pendant une période de 32 jours échelonnée du

MARDI 11 AVRIL 2023 au VENDREDI 12 MAI 2023 inclus.

La révision alléguée du PLUi de Bordeaux Métropole porte sur la diminution d'un espace boisé classé (EBC) pour permettre la construction d'un terrain de rugby au sein du complexe sportif Robert Brettes. En compensation, la révision alléguée vise aussi à agrandir un EBC existant situé au sein du même complexe sportif Robert Brettes.

Bordeaux Métropole, domiciliée esplanade Charles de Gaulle 33045 Bordeaux cedex, est l'autorité compétente pour mener cette enquête publique. Bordeaux Métropole est l'autorité chargée d'ouvrir et d'organiser l'enquête publique ainsi que le siège de l'enquête publique. Toute information relative à cette enquête publique et à son objet pourra être demandée auprès du service planification urbaine de la Direction de l'Urbanisme de Bordeaux Métropole au 05 33 89 56 56 et à plu@bordeaux-metropole.fr.

Par ordonnance du 21 février 2023, madame la Présidente du Tribunal Administratif de Bordeaux a désigné en tant que commissaire enquêteur monsieur Rémi Baudinet, Officier supérieur AT - Retraité.

Le projet de révision alléguée du PLUi de Bordeaux Métropole portant sur le complexe sportif Robert Brettes de Mérignac a fait l'objet d'une évaluation environnementale qui est intégrée dans le rapport de présentation de la procédure. L'avis de l'autorité environnementale de l'Etat est joint au dossier d'enquête publique.

ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

ABONNEMENT

- 6 MOIS D'ABONNEMENT 39 € TTC SOIT 26 NUMÉROS
- 1 AN D'ABONNEMENT 69 € TTC SOIT 52 NUMÉROS
- 2 ANS D'ABONNEMENT 109 € TTC SOIT 104 NUMÉROS

NOM

PRÉNOM

ENTREPRISE

ADRESSE

EMAIL

TEL

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre des ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33061 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55



ACTIMMO33

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 44 rue Vital Carles
33000 BORDEAUX

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date à BORDEAUX du 4 avril
2023, il a été constitué une société pré-
sentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SARL
Dénomination sociale : ACTIMMO33
Siège social : 44 rue Vital Carles 33000
BORDEAUX

Objet social : toute activité de mar-
chand de biens, de lotisseur (aménageur
foncier) et de promotion immobilière ;
toute activité d'acquisition, propriété,
administration et exploitation par bail,
location ou autrement de tous immeubles
et biens immobiliers bâtis dont la société
pourrait devenir propriétaire ultérieurement,
par voie d'acquisition, échange,
apport ou autrement.

Durée de la Société : 99 ans
Capital social : 1 000 euros
Gérance : Madame Alizée SAN-JOSE
et Monsieur Cédric TEYNIER demeurant
ensemble 44 rue Vital Carles 33000 BOR-
DEAUX.

Immatriculation de la Société au Re-
gistre du commerce et des sociétés de
BORDEAUX.

Pour avis
La Gérance

L23EJ14620



DOMAINE DE BOURGUEIL Société

civile d'exploitation agricole au capital
de 1 000 euros Siège social : Bourgueil,
33580 ST SULPICE DE GUILLERAGUES

Aux termes d'un acte sous seings privés
en date à LANGON du 30/03/2023, il a été
constitué une société civile d'exploitation
agricole présentant les caractéristiques

suivantes : - Dénomination : DOMAINE DE
BOURGUEIL ; - Siège : Bourgueil, 33580
ST SULPICE DE GUILLERAGUES ; - Du-
rée : 99 ans à compter de sa date d'imma-
triculation au RCS BORDEAUX ; - Objet :

la polyculture et l'élevage de bovins ; - Ca-
pital : 1 000 euros, constitué uniquement
au moyen d'apports en numéraire ; - Gé-
rance : Monsieur Christophe POUCHET,
demeurant à 300 route de Taller 40260
LESPERON et Monsieur Gilles POU-
CHET, demeurant à 5 «Paguette» 33190
LOUPIAC DE LA REOLE ont été nommés

gérants de la société sans limitation de
durée ; - Cession de parts : les parts so-
ciales ne peuvent être cédées qu'avec un
agrément donné par décision collective
extraordinaire des associés. POUR AVIS
La gérance

L23EJ15514



2BPA Société civile immobilière au

capital de 100 euros Siège social : 31 rue
Saint James 33000 BORDEAUX AVIS DE
CONSTITUTION Aux termes d'un acte

sous signature privée en date à BOR-
DEAUX du 31/03/2023, il a été constitué
une société présentant les caractéris-
tiques suivantes : Forme sociale : Société
civile immobilière Dénomination sociale :

2BPA Siège social : 31 rue Saint James,
33000 BORDEAUX Objet social : l'ac-
quisition d'un immeuble sis 31 rue Saint
James, 33000 BORDEAUX, l'adminis-
tration et l'exploitation par bail, location
ou autrement dudit immeuble et de tous

autres immeubles bâtis ou terrains dont
elle pourrait devenir propriétaire ultérieu-
rement, par voie d'acquisition, échange,
apport ou autrement, Durée de la So-
cété : 99 ans à compter de la date de

l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 100 euros, constitué uni-
quement d'apports en numéraire Clauses
relatives aux cessions de parts : agré-
ment des associés représentant au moins
les trois-quarts des parts sociales requis
dans tous les cas. Gérance : Monsieur
Benjamin AUDAS, demeurant 5 rue Blanc
Dutrouilh, 33000 BORDEAUX Madame
Paula BERTIN, demeurant 5 rue Blanc
Dutrouilh, 33000 BORDEAUX Immatricu-
lation de la Société au Registre du com-
merce et des sociétés de BORDEAUX
Pour avis, la Gérance

L23EJ15731

**AVIS DE
CONSTITUTION**

FORME : Société civile immobilière

DENOMINATION : **DY'IMMO**

SIÈGE SOCIAL : 9 allée de Cantillac
33370 POMPIGNAC

OBJET : acquisition, construction,
gestion, vente exceptionnelle de tous im-
meubles bâtis

DURÉE : 99 années

CAPITAL : 200 euros

APPORTS EN NUMÉRAIRE : 200 Euros

Les cessions de parts sont librement
cessibles entre associés et soumises à
agrément pour toute autre personne

GERANCE :

- Monsieur Yusuf DALBUDAK demeurant
16 rue Gabriel Fauré 33150 CENON

- Monsieur Yakup DALBUDAK demeurant
16 rue Gabriel Fauré 33150 CENON

IMMATRICULATION : au RCS de BOR-
DEAUX

Pour avis

L23EJ15897

COUSIN

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 20 Rue Arthur Rimbaud,
33320 EYSINES
RCS BORDEAUX

**AVIS DE
CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date à EYSINES du 04/04/2023
il a été constitué une société présentant
les caractéristiques suivantes : Forme

sociale : Société civile immobilière. Dé-
nomination sociale : COUSIN. Siège so-
cial : EYSINES (Gironde), 20 Rue Arthur
Rimbaud. Objet social : L'acquisition,
l'administration, l'exploitation et la ges-
tion par location ou autrement de tous

immeubles et biens immobiliers bâtis ou
non bâtis dont la société est ou pourrait
devenir propriétaire par voie d'acquisi-
tion, échange, apport ou autrement ; La
réalisation de tous travaux d'entretien,
de rénovation et de transformation de tous

immeubles dont la société est ou pourrait
devenir propriétaire ; La construction sur
les terrains dont la société est ou pour-
rait devenir propriétaire, d'immeubles à
usage d'habitation, commercial, indus-
riel, professionnel ou mixte ; Eventuel-
lement et exceptionnellement l'aliénation
de ceux de ses immeubles devenus inu-
tiles à la société ; L'obtention de toutes

ouvertures de crédit avec ou sans ga-
ranties hypothécaires, en vue de réaliser
l'objet social. Durée de la Société : 99 ans
à compter de la date de l'immatriculation
de la Société au Registre du commerce et
des sociétés. Capital social : 1 000 euros,
constitué uniquement d'apports en nu-
méraire. Gérance : Monsieur Rémy COU-
SIN, demeurant à EYSINES (Gironde), 20
rue Arthur Rimbaud. Clauses relatives aux
cessions de parts : Agrément requis dans
tous les cas à l'unanimité des associés.
Immatriculation de la Société au Registre
du commerce et des sociétés de BOR-
DEAUX. Pour avis, La Gérance.

L23EJ15912

**AVIS DE
CONSTITUTION**

Avis est donné de la constitution d'une
Société présentant les caractéristiques
suivantes :

DENOMINATION : ETA ASSERVICE

FORME : société à responsabilité limi-
tée (à associé unique)

CAPITAL : treize mille cinq cent quatre
vingt six euros

SIÈGE SOCIAL : 23 Rue Jacques Bris-
sot 33160 SAINT MEDARD EN JALLES

OBJET SOCIAL : La société a pour ob-
jet en France et à l'étranger :

- Prestations de travaux agricoles et
viti-vinicoles ; achat et revente de four-
nitures, location de matériel et toutes
opérations liées directement ou indirecte-
ment à l'activité,

Toutes opérations industrielles et com-
merciales se rapportant à :

- La création, l'acquisition, la location,
la prise en location-gérance de tous fonds
de commerce, la prise à bail, l'installation,
l'exploitation de tous établissements,
fonds de commerce, usines, ateliers, se
rapportant à l'une ou l'autre des activités
spécifiées ci-dessus,

- La prise, l'acquisition, l'exploitation
ou la cession de tous procédés, brevets et
droits de propriété intellectuelle concer-
nant lesdites activités,

- La participation, directe ou indirecte,
de la Société dans toutes opérations fi-
nancières, immobilières ou mobilières ou
entreprises commerciales ou industrielles
pouvant se rattacher à l'objet social ou à
tout objet similaire ou connexe,

- Toutes opérations quelconques
contribuant à la réalisation de cet objet.

- Toutes opérations connexes ou com-
plémentaires.

DURÉE : quatre-vingt-dix-neuf années
(99).

GERANCE : M. Antoine SALMON de-
meurant 13 Impasse Donant 33160 SAINT
MEDARD EN JALLES

IMMATRICULATION : au RCS de BOR-
DEAUX (Gironde)

Pour avis,

La Gérance

L23EJ15929



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

CORNY HOUSE

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 rue de Candale et 30 rue
des Augustins, 33000 BORDEAUX

**AVIS DE
CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date à BORDEAUX du 6 avril
2023, il a été constitué une société pré-
sentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : CORNY HOUSE
Siège : 1 rue de Candale et 30 rue des
Augustins, 33000 BORDEAUX

Durée : 99 ans à compter de son im-
matriculation au Registre du commerce et
des sociétés

Capital : 1 000 euros
Objet : Restauration rapide à consom-
mer sur place et/ou à emporter

Exercice du droit de vote : Tout associé
peut participer aux décisions collectives
sur justification de son identité et de l'in-
scription en compte de ses actions au jour
de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales,
chaque associé dispose d'autant de voix
qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession
des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à
l'exception des cessions aux associés,
sont soumises à l'agrément de la collec-
tivité des associés.

Président :
Laura LEBRUN, demeurant 3 rue Léon
Jouhaux Bâtiment 3 Appartement 72
33800 BORDEAUX

La Société sera immatriculée au Re-
gistre du commerce et des sociétés de
BORDEAUX.

POUR AVIS
Le Président

L23EJ15987

Par acte SSP du 08/03/2023, il a été
constitué une SASU ayant les caractéris-
tiques suivantes :

Dénomination : CN ELEC
Objet social : Électricité générale, dé-
pannage divers, vente matériel, location
de matériel divers

Siège social : 11 CHEMIN PARGADE
33850 Léognan.

Capital : 1 €
Durée : 99 ans

Président : M. NAVARRO CYRIL, de-
meurant 11 chemin Pargade 33850 Léo-
gnan

Admission aux assemblées et droits de
votes : Chaque action donne droit à
une voix

Clause d'agrément : libre
Immatriculation au RCS de Bordeaux
L23EJ16035



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

SG HABITAT

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 11 rue Montesquieu,
33650 LA BREDE

**AVIS DE
CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date à LA BREDE du 6 avril
2023, il a été constitué une société pré-
sentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobi-
lière

Dénomination sociale : SG HABITAT
Siège social : 11 rue Montesquieu,
33650 LA BREDE

Objet social : Acquisition, apport, pro-
priété, mise en valeur, transformation,
construction, aménagement, adminis-
tration, exploitation et gestion de tous
immeubles ou biens et droits immobiliers

Durée de la Société : 99 ans à com-
pter de la date de l'immatriculation de la
Société au Registre du commerce et des
sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué
uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Stéphane GAY, demeurant
14 bis allée de la Perrucade 33650 LA
BREDE.

Clauses relatives aux cessions de
parts :

agrément requis dans tous les cas
agrément des associés représentant
au moins les deux tiers des parts sociales
Immatriculation de la Société au Re-
gistre du commerce et des sociétés de
BORDEAUX.

Pour avis
La Gérance

L23EJ16078



HLG HOLDING

Société de participations financières de profession libérale sous forme de société par actions simplifiée unipersonnelle de médecins au capital de 1 000 €
Siège social : 4 rue Raymond Ducourneau, 33110 LE BOUSCAT

AVIS DE CONSTITUTION

En date du 1^{er} avril 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Forme : SPFPL de médecins sous forme de SASU

- Dénomination : HLG Holding

- Siège : 4 rue Raymond Ducourneau, 33110 LE BOUSCAT

- Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

- Capital : 1 000 €

- Objet : la détention de titres de SEL ayant pour objet l'exercice de la profession de médecin ou de tout groupement de droit étranger ayant le même objet ; toutes activités accessoires en relation directe avec cet objet et destinées exclusivement aux sociétés dans lesquelles la société détient des participations.

- Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions avant la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

- Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

- Président : M. Horace ROMAN, demeurant 4 rue Raymond Ducourneau - 33110 LE BOUSCAT,

La société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

POUR AVIS

Le Président

L23EJ16092

Par acte SSP du 08/03/2023, il a été constituée une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

KN ELEC

Objet social : Électricité générale, dépannage divers, vente matériel, location de matériel divers

Siège social :

18A Chemin du Halop 33770 Salles.

Capital : 1 €

Durée : 99 ans

Président : M. NAVARRO KEVIN, demeurant 18A chemin du Halop 33770 Salles

Admission aux assemblées et droits de votes : chaque action donne une voix
Clause d'agrément : libre

Immatriculation au RCS de Bordeaux
L23EJ16216

ECHOS
JUDICIAIRES - GIRONDINS

SERVICE PUBLICITÉ

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

BW DESIGN
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 12 allée Hennon
33120 ARCACHON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ARCACHON du 06 avril 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : BW DESIGN
Siège social : 12 allée Hennon - 33120 ARCACHON

Objet social : La création et la maintenance de sites internet, Ux design, vidéo web, formation, hébergement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Stéphane GE-RAUT, demeurant 48 rue Paul Langevin 33260 LA TESTE DE BUCH

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis
La Gérance

L23EJ16368



SELARL LNCA
M^{re} Pierre-Jean LARBODIE,
NOTAIRE
1, Rue du Stade
33350 PUJOLS

Aux termes d'un acte reçu par Maître Pierre-Jean LARBODIE, Notaire à PUJOLS, en date du 4 avril 2023, il a été constituée la société civile dénommée **SCI SP PROJET**, dont le siège social est à SAINT VINCENT DE PERTIGNANS (33420), 6 Au bourg Nord, au capital social de MILLE EUROS (1.000,00 €), ledit divisé en 100 parts sociales de DIX EUROS (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100. Ladite société a pour objet la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés. La durée de la société est de 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S de LIBOURNE. La gérance de la société sera exercée par Madame Sonia REBILLOUT, demeurant à SAUVE-TERRE DE GUYENNE (33540), 3 place de la République et Monsieur Jean-Pierre André BOUZON, demeurant à DOULEZON (33350), 6 Diodet. Cession de parts soumise à agrément. Pour insertion. Signé Me Pierre-Jean LARBODIE

L23EJ16378



SC AIGUE-MARINE

Société civile au capital de 1 000 euros
Siège social : Chemin de la Tannerie
33260 LA TESTE DE BUCH

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA TESTE DE BUCH du 05/04/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile

Dénomination sociale : AIGUE-MARINE

Siège social : Chemin de la Tannerie
33260 LA TESTE DE BUCH

Objet social : l'acquisition, la propriété et la gestion de tous instruments financiers, d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux ou tous autres titres, détenus en pleine propriété, nue propriété ou usufruit, par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscriptions de parts, d'actions, d'obligations et de tous titres ou droits sociaux en général ; la souscription de contrats de capitalisation ; l'acquisition, la détention, la construction, la propriété, l'administration, la gestion, et l'exploitation par bail, location ou autrement, par tous moyens directs ou indirects :

De tous immeubles et droits immobiliers détenus en pleine propriété, nue propriété ou usufruit, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement.

De tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des immeubles et droits immobiliers en question.

L'organisation de patrimoine en vue de faciliter la gestion des actifs sociaux et de leur transmission afin qu'ils ne soient livrés aux aléas de l'indivision

La vente de ces mêmes biens pour autant toutefois qu'elle n'expose pas la société à être assujettie à l'impôt sur les sociétés, ne puisse être considérée comme un acte de commerce et ne porte pas atteinte au caractère civil de la société. Et généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Daniel PIERRE demeurant Chemin de la Tannerie 33260 LA TESTE DE BUCH et Madame Hélène PIERRE demeurant Chemin de la Tannerie 33260 LA TESTE DE BUCH

Clauses relatives aux cessions de parts : les parts sont librement cessibles entre associés uniquement. Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'à l'unanimité des associés.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance

L23EJ16379



AUDIT - CONSEIL EN ENTREPRISE - EXPERTISE COMPTABLE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Macau du 7 avril 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SCI FARE BARDET

Siège social : 35 chemin de la Fraichyre, 33460 MACAU

Objet social : l'acquisition de tous immeubles bâtis et non bâtis et droits immobiliers, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles et droits immobiliers, la conclusion de tous emprunts dans le cadre de l'accomplissement de l'objet social, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilisés à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directe-

ment ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Damien BARDET et Madame Stéphanie BARDET née HUERTAS, demeurant tous deux 35 chemin de la Fraichyre 33460 MACAU,

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas ; agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis
La Gérance

L23EJ16398

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 06/04/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société en nom collectif
Dénomination : **BDM CASTELNAU-DE-MEDOC**

Capital : 8.000 euros en numéraire
Siège social : 11 et 13 Route d'Avensan 33480 CASTELNAU-DE-MEDOC

Objet social : Le commerce de détail de boulangerie, pâtisserie, viennoiserie, sandwicherie, boissons, pizzas, et tous articles de restauration rapide à emporter ou à consommer sur place ; Toutes opérations industrielles et artisanales de fabrication de produits de boulangerie, pâtisserie, viennoiserie, sandwicherie, pizzas, quiches et d'articles de restauration rapide ; Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, ou susceptibles d'en faciliter l'application et le développement ou de le rendre plus rémunérateur.

Durée : 99 ans

Gérance : PROSOL GESTION, société par Actions Simplifiée au capital de 993.226 €, dont le siège social est situé à CHAPONNAY (69970), 375 rue Juliette Récamier, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 378.100.416

Associés : La Société BDM EXPLOITATION, Société par Actions Simplifiée, au capital social de 8.000 euros dont le siège social est à CHAPONNAY (69970) 375 rue Juliette Récamier, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 884 369 018

La Société PROPART, Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 8.000 €, dont le siège social est à CHAPONNAY (69 970), 375 rue Juliette Récamier, immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 438 035 438

RCS : BORDEAUX

L23EJ16476

Aux termes d'un ASSP en date du 27/03/2023, il a été constituée une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **LES RAFFISTOLES**

Objet social : En France et à l'étranger, Cave, la vente de vins et spiritueux à emporter, la dégustation sur place de vins, accompagnée de fromages et de charcuteries, ou d'autres produits, n'ayant aucun lien avec les produits de la mer, la vente de produits en lien avec le vin et les spiritueux

Siège social : 128, Avenue de Maubuisson, 33121 CARCANS

Capital : 100 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Président : M. RAFFIER THOMAS, demeurant 3, Rue du Biganon, 33121 CARCANS

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque Action donne droit à une voix

Pour avis

Thomas RAFFIER

L23EJ16498

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 03 avril 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination : REG MT-BT
Siège : 3 Route de la Huillade, 33830 BELIN BELIET

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 6 000 euros
Objet : Fabrication, réparation de matériels électriques, installations électriques

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

Agrement : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associé unique sont libres.

Président : Monsieur Xavier RAYMOND, demeurant 8 rue de la Hourcade, 33980 AUDENGE.

La Société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

L23EJ16531



AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **MENUISERIE LAMOULIE**

FORME : Société à responsabilité limitée à associé unique

SIÈGE SOCIAL : 12 CHEMIN DES GENETS 33650 SAUCATS

OBJET : - Activité de menuiserie générale, vente, fabrication et pose de fenêtres, baies vitrés, vérandas, portails et toutes fermetures, neuf et rénovation, agencement et tous travaux liés à l'activité du bâtiment.

DURÉE : 99 ans

CAPITAL : 1 000 euros

GERANCE : Monsieur SEBASTIEN LAMOULIE demeurant 12 CHEMIN DES GENETS 33650 SAUCATS

IMMATRICULATION : au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,

L23EJ16562

Aux termes d'un ASSP en date du 07/04/2023, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **B&S CONSEILS**

Objet social : La Société a pour objet en France :

- Le conseil en gestion de patrimoine,
- Le conseil pour la gestion et les affaires,

- Le conseil en investissements financiers et tous services annexes et connexes,

- L'expertise en allocation de ressources et le conseil en allocation d'actifs

- La mise à disposition de produits d'assurance-vie et de capitalisation, de produits bancaires et de tous autres produits connexes et annexes ainsi que la fourniture de services (formation, ingénierie patrimoniale),

- Le démarchage bancaire et financier,
- Le courtage et l'intermédiation en assurance,

- L'activité d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement,

- La transaction sur immeubles, fonds de commerce, terrains en construction et gestion immobilière,

- La participation à toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de prise de participations ou d'intérêts, de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités,

- Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tout autre

objet similaire ou connexe, ou de nature à favoriser son extension ou son développement.

Siège social : 9 RUE DE CONDE, 33064 BORDEAUX CEDEX

Capital : 10 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS BORDEAUX

Président : Monsieur SERGE MICKAEL, demeurant 45 RUE DU BROUSTEY, 33440 AMBARES ET LAGRAVE

Directeur général : Monsieur BIAGINI JEROME, demeurant 42 RUE COLETTE BESSON, 33380 MIOS

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnellement ou par tout mandataire de son choix, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom.

Un associé peut se faire représenter par un autre associé ou toute autre personne justifiant d'un mandat;

Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clause d'agrément : Sous réserve du respect de la procédure de préemption visée à l'article 15 des présents statuts et du non exercice du droit de préemption dans les conditions dudit article, la cessation à un tiers de titres par un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

La demande d'agrément doit être notifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au Président de la Société et indiquant le nombre d'actions dont la cession est envisagée, le prix de la cession, et l'identité du cessionnaire.

Cette demande d'agrément est transmise par le Président aux associés.

Le Président dispose d'un délai de trois (3) mois à compter de la réception de la demande d'agrément pour faire connaître au cédant la décision de la collectivité des associés. Cette notification est effectuée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. A défaut de réponse dans le délai ci-dessus, l'agrément sera réputé acquis.

Les décisions d'agrément ou de refus n'ont pas à être motivées.

En cas d'agrément, le transfert des actions doit être réalisé au plus tard dans les deux (2) mois de la décision d'agrément. A défaut, l'agrément sera frappé de caducité.

En cas de refus, la Société est tenue dans un délai de trois (3) mois à compter de la notification du refus d'agrément, d'acquiescer ou de faire acquiescer les actions de l'associé cédant par un ou plusieurs tiers agréés.

Si le rachat des actions n'est pas réalisé du fait de la Société dans le délai de trois (3) mois, l'agrément du cessionnaire est réputé acquis.

En cas d'acquisition des actions par la Société, celle-ci est tenue dans un délai de six (6) mois à compter de l'acquisition de les céder ou de les annuler

MICKAEL SERGE

L23EJ16618



36-38 rue de Belfort
33077 Bordeaux Cedex
Tél. : 05.56.99.52.50
cabinetlexia@cabinetlexia.com

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 06 avril 2023, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **SYNERGIE BOIS BORDEAUX**

FORME : Société à responsabilité limitée

CAPITAL : QUATRE MILLE CINQ CENTS (4.500) euros

SIÈGE SOCIAL : 8, avenue du Meilleur ouvrier de France - 33700 MERIGNAC

OBJET SOCIAL : L'activité de bureau d'étude et d'ingénierie dans le domaine du bâtiment principalement à structure bois ou dérivés et métal ; la réalisation de prestations de services de type diagnostic en matière de qualité des bâtiments, conseil en matière d'avant-projets relatifs à des bâtiments, réalisation d'études chiffrées, de dessins, plans et de conception.

DURÉE : QUATRE VINGT DIX (90) années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

GERANTS : Julien LAVOINE, demeurant 81, rue des orangers, appartement 50 - 33000 BORDEAUX ;

Sébastien BOUILLON, demeurant 8, allée des Roses - 49280 MAZIERES-EN-MAUGES ;

Armand MOLLARD, demeurant 14, rue Gambetta - 33460 MACAU.

IMMATRICULATION : Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

L23EJ16627

Aux termes d'un ASSP en date du 11/04/2023, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **PBU INVEST**

Objet social : - La prise de participation, par achat, souscription, apport, fusion ou autrement de tous biens mobiliers et valeurs mobilières, dans toutes entités ;
- L'animation du Groupe formé avec ses filiales, la prestation de services de nature juridique, comptable, financière, commerciale et plus généralement la gestion de ses filiales ;

- l'acquisition, l'administration, la gestion, la mise à bail, par location ou autrement, de tous biens immobiliers, bâtis ou non-bâtis,

Siège social : 5 Chemin de Bourbon, 33360 CAMBLANES ET MEYNAC

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Président : M. MANAÛTINES THIBAUT, demeurant 5 Chemin de BOURBON, 33360 CAMBLANES ET MEYNAC
Directeur général : M. LETAILLIEUR Julien, demeurant 8 rue Jeanne Lejeune, 33520 BRUGES

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clause d'agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Pour avis

Le Président

L23EJ16697

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à CENON en date du 30 mars 2023, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : **NJ INTERIM. SIEGE SOCIAL** : Espace COWORKING OASIS, 68 bis Avenue Jean Jaurès, CENON (33150). OBJET : Agence de travail temporaire et placements ; travail saisonnier. DURÉE : 99 ans. CAPITAL : 80 000 euros. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription des titres au nom de l'associé, au jour de l'assemblée, dans les comptes de titres tenus par la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. AGREMENT : L'agrément pour les cessions d'actions à des tiers par un associé est donné par le Président. PRÉSIDENT : -Monsieur Julien SIGRIST, demeurant 121 Rue Jules Guesde, 33150 FLOIRAC (Gironde) DIRECTRICE GENERALE : - La SARL FINANCIERE NZ, RCS 538 635 095 BORDEAUX, dont le siège social est Avenue Manon Cormier, 33530 BASSENS. IMMATRICULATION : Au RCS de BORDEAUX. Pour avis, le président.

L23EJ16713



ECRIN CONCEPTION

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 85 Rue Billaudel,
33800 BORDEAUX

Forme : Société par actions simplifiée à associé unique

Dénomination : ECRIN CONCEPTION

Siège : 85 Rue Billaudel, 33800 BORDEAUX

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5 000 euros

Objet : Toutes opérations ayant pour objet l'achat et la vente, en gros ou au détail d'articles d'équipements de la maison et plus particulièrement, toutes mesures décoratives des fenêtres (rideaux, stores, voilage...), d'accessoires de décoration, de moquette, papiers peints, de tissus d'ameublement et les services y afférents, ainsi que tous articles, produits et matériaux se rapportant à l'ameublement, la décoration intérieure, le confort de la maison et à l'aménagement des bâtiments. La prise à bail, l'installation, l'exploitation directe ou indirecte sous toutes ses formes et notamment par voie de franchise, de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités précitées.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrement : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Madame Stéphanie DELEPINE, demeurant 85 Rue Billaudel, 33800 BORDEAUX

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS

Le Président

L23EJ16716



FCBR
Société à responsabilité limitée
au capital de 500 euros
Siège social : 13 rue Anders Celsius - Parc
d'activité Sylvabelle II
33470 LE TEICH
RCS BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seings privés en date du 11 avril 2023 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : FCBR
Siège social : 13 rue Anders Celsius - Parc d'activité Sylvabelle II - 33470 LE TEICH

Objet social : L'exploitation de toute salle de sport et de centre de remise en forme disposant d'un équipement fixe ou mobile permettant la pratique d'activités physiques ou sportives, L'enseignement et la pratique de toutes disciplines sportives telles que la musculation, la gymnastique, l'aérobic et la danse, Le coaching sportif et nutritionnel, L'organisation de tout évènement et stage sportifs, La commercialisation de tous produits liés au sport, au bien-être, et à la nutrition, Toute activité liée à l'esthétique, à l'entretien et au soin du corps, L'apport d'affaires,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 500 euros
Gérance : Monsieur François BOS-SARD, demeurant 5 rue Mathéga - 33470 LE TEICH

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis

L23EJ16736

Avis est donné de la constitution suivant acte sous seing privé du 7 avril 2023, de la société civile immobilière «**SCI FERRILOG**» ; capital : 5000 € en numéraire ; siège social : MERIGNAC (33700), 17 rue Archimède ; objet : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location, à titre exceptionnel la vente, de tous biens et droits immobiliers.; gérant: Monsieur Jean-Luc LOUBET demeurant à 34 rue du Général de Gaulle 35800 Saint-Briac; durée : 99 ans ; transmission des parts : libre uniquement entre associés, agrément pour les descendants et les tiers ; Immatriculation : RCS BORDEAUX.

L23EJ16784



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST MEDARD EN JALLES du 11/04/2023 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination : **Emmanuel Philippe Hervé**

Sigle : **EPH**

Siège : 38 rue Gaston Bachelard 33160 ST MEDARD EN JALLES

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : Intermédiaire dans le commerce en produits divers (hors produits soumis à réglementation spécifique)

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : Monsieur Emmanuel HERVE, né le 12 avril 1972 à MARMANDE (47200), de nationalité française, demeurant 38 rue Gaston Bachelard 33160 ST MEDARD EN JALLES

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

L23EJ16787



AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 03/04/23, il a été constitué la Société par Actions Simplifiée à associé unique **NB.VINS DISTRIBUTION** présentant les caractéristiques suivantes:

Capital social : 1000€

Siège social : 64 rue Edmond Faulat 33440 AMBARES ET LAGRAVE

Objet social : Négoce de vins, commerce de gros (commerce interentreprises) de boissons alcoolisées et non alcoolisées

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation

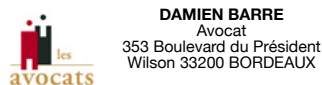
Président : Monsieur Nicolas BRAULT demeurant 64 rue Edmond Faulat 33440 AMBARES ET LAGRAVE

Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé est convoqué aux assemblées - chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions: actions librement cessibles entra associés - agrément des associés en cas de cessions à des tiers.

RCS: Bordeaux. Pour avis.

L23EJ16805



AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 7 avril 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile immobilière

Dénomination : **SCI SEQUOIA**

Siège : 8 Allée du bois d'Arcy - 33510 ANDERNOS LES BAINS

Objet : - L'acquisition, la restauration, l'entretien, la réparation, l'amélioration, la cession, l'échange l'apport, l'administration, l'exploitation et la gestion par location de tous immeubles et biens immobiliers ;

- L'acquisition, la souscription, la détermination, la gestion et la cession, sous toute forme, de toutes parts sociales et de toutes valeurs mobilières dans toutes sociétés ou entités juridiques, créées ou à créer, françaises ou étrangères ;

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 100 euros

Apports en numéraire : 100 euros

Cession de parts : Les parts sociales ne peuvent être transmises au profit de tiers, entre associés, ou au profit du conjoint, d'un ascendant ou d'un descendant du cédant, qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés

Gérant : Monsieur Charlie SEIGNIER demeurant 8 Allée du bois d'Arcy - 33510 ANDERNOS LES BAINS

Immatriculation : au RCS de BORDEAUX

Pour avis

L23EJ16817

MODIFICATIONS



NOVA

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 25 chemin de Droguet
33240 SAINT-ROMAIN-LA-VIRVEE
509 071 296 RCS LIBOURNE

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une délibération en date du 17/03/2023, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 8 Rue Jules Faure, 33240 CADILLAC EN FRONSADAIS au 25 chemin de Droguet, 33240 SAINT-ROMAIN-LA-VIRVEE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE.

L23EJ12375



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

NYLA BORDEAUX

Société par actions simplifiée
en cours de transformation en société à
responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 32 D chemin du Halop
33770 SALLES
893 298 463 RCS BORDEAUX

Par décision du 23 mars 2023, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 5 000 euros, divisé en 5 000 parts sociales de 1 euro chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :

Président :
Monsieur Clément CARRADE,
demeurant 32 D chemin du Halop
33770 SALLES

Sous sa nouvelle forme d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, la Société est gérée par Monsieur Clément CARRADE, associé unique.

POUR AVIS

L23EJ13491



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

YVON GAILLARD ENTREPRISE

Société par actions simplifiée
au capital de 38 112,25 euros
Siège social : 392, Route de Bordeaux,
33430 BAZAS
384 239 554 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération de l'AGOA en date du 30/11/2022 il résulte que les mandats de la société BSF AUDIT SAS, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société Bruno DEGUILLAUME, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

L23EJ13855



Société d'Expertise Comptable
Andemos - Cenon - Langon - Mérignac -
Porteis
www.a3caudit.com

RMS RECOUVREMENT

SAS au capital de 102 000 euros
Siège social : 275 Boulevard Albert 1er
BP 20008
33321 BEGLES CEDEX
489 827 626 RCS BORDEAUX

MODIFICATIONS

Aux termes d'une décision en date du 1er avril 2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 275 Boulevard Albert 1er, BP 20008, 33321 BEGLES CEDEX à Immeuble Cognitik, 11 rue Ferdinand Buisson 33130 BEGLES à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS
Le Président

L23EJ14358



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

COUD DE FIL

SASU au capital de 5 000€
Siège social : 28 avenue de la Gare 33740
ARES
511641284 RCS BORDEAUX

Le 22/03/2023, l'associé unique a transféré le siège social du 28 avenue de la Gare 33740 ARES au 1 allée de la Co-gnasse 17920 BREUILLET à compter de ce jour et a modifié l'article 4 des statuts.

Pour avis, le Président

L23EJ15216

CRÉATEURS D'ENTREPRISES
POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS

ABONNEZ-VOUS !

SOGECA BORDEAUX
68 avenue Jean Jaurès
33150 CENON
05.57.77.90.00

SUSHI DESIGN MIROIR D'EAU

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 Euros
Siège social : 1 Rue Esprit des Lois
33000 BORDEAUX
800 853 723 RCS BORDEAUX.

AVIS DE PUBLICITE LEGALE

Des décisions en date du 22 mars 2023, il résulte que :

- Le capital de la société a été réduit de mille cent euros pour être porté de cinq mille euros à trois mille neuf cents euros.

- L'Assemblée générale prend acte de la démission de Madame Lin CONG HE de ses fonctions de co-gérante de la société et décide de ne pas procéder à son remplacement.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

L23EJ15808

FIDAL AVOCATS

19 Avenue du Président JF Kennedy
BP 50330
33695 MERIGNAC CEDEX

L'Assemblée Générale du 30/09/2022 de la société **PATERBRU, SAS** au capital de 25.900 euros, Résidence Marie Morgane, 30 rue de l'Aiguillon, 33260 La Teste-de-Buch, 803 673 367 RCS Bordeaux, a décidé de ne pas renouveler les mandats du cabinet **SUSSAN** et Associés, commissaire aux comptes titulaire, et de la société **CANEJAN AUDIT ET COMPTABILITE**, commissaire aux comptes suppléant, et de ne pas les remplacer dans leurs fonctions.

L23EJ15826



GROUPE CAEC

CONSEIL - AUDIT - EXPERTISE COMPTABLE
ARTISAN - BORDEAUX - LANSON - MERIGNAC

www.groupecaec.fr

DESIGN FONCTIONNALITE INGENIERIE
- DFI

SARL au capital de 39 026€
Siège social : 6/8 Rue Renée Cassin, ZI de la Bonde, 91300 Massy
401 643 218 RCS EVRY

MODIFICATIONS DIVERSES

Le 04/04/2023 l'associé unique a décidé 1) de remplacer à compter du 04/04/2023 la dénomination sociale « DESIGN FONCTIONNALITE INGENIERIE » par « FAUVE INGENIERIE », et 2) de transférer le siège social au Parc Tertiaire Fénelon, 4 Allée Fénelon, 33370 Tresses à compter du 02/01/2023 ; la Société, immatriculée au RCS de EVRY sous le numéro 401 643 218 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de BORDEAUX. Gérance : Thibaut HURELLE, demeurant 48 Avenue de l'Entre deux Mers, 33370 SALLEBOEUF.

Pour avis

L23EJ15868

CARROSSERIE D'ARVEYRES

Société par actions simplifiée
au capital de 500 euros
Siège social : 1 Lieu-dit Viaduc de la
Commanderie 33500 ARVEYRES
RCS LIBOURNE : 921 665 709

Aux termes d'une délibération en date du 10 mars 2023, l'associé unique a pris les décisions suivantes :

1) Modification de la rédaction de l'article 8 des statuts :

«ARTICLE 8 : CAPITAL SOCIAL

Le capital social s'élève à la somme de cinq cent euros (500 €).

Il est divisé en 500 actions ordinaires, d'une valeur nominale d'un euro chacune, entièrement souscrites et libérées, numérotées de 1 à 500 réparties ainsi :

KAABA Bilal 250 actions numérotées de 1 à 250

KAABA Soufiane 250 actions numérotées de 1 à 250»

2) Nomination de Monsieur KAABA Soufiane demeurant 9 rue des Lisières 33530 BASSENS, aux fonctions de directeur Général de la société.

Mention sera faite au RCS de LIBOURNE

Pour avis Le président

L23EJ15875



TAX TEAM ET CONSEILS
Société d'Avocats
61 rue du Pr.Lannelongue
BP 10062
33028 Bordeaux Cedex

PHASME

Société civile immobilière à capital variable
Siège social : Rue Robert Caumont Immeuble P - 333000 BORDEAUX
RCS de BORDEAUX 914 248 000

Aux termes de l'acte unanime des associés en date du 29 juillet 2022, il a été décidé d'augmenter le capital de la société par un apport en nature d'un montant de 210.000 euros, par la création de 21.000 parts sociales nouvelles de 10 euros chacune. En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés et les mentions suivantes sont publiées :

Ancienne mention : Capital social : 5.000 euros (capital minimum)

Nouvelle mention : Capital social : 215.000 euros

Nature de la modification : apport en nature.

Mention en sera faite au RCS de Bordeaux

La gérance

L23EJ15879

SARL SUSHI&CD

S.A.R.L. unipersonnelle
au capital de 3 000,00 Euros
Siège social : 78 Rue Calixte Camelle
33110 LE BOUSCAT
R.C.S : BORDEAUX B 752 005 942

AVIS DE CHANGEMENT DE GERANCE

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 03/04/2023, les associés ont décidé :

- d'accepter la démission des gérants Monsieur DONG Yu et de Madame REN Chenping à compter de ce jour et de nommer en remplacement pour une durée indéterminée Madame CHEN Chang née le 18/09/1991 à Hubei (chine) demeurant 3 Allée Maryse Wolinski 33290 BLANQUEFORT.

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis et mention

L23EJ15907



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupect.com

BAROFIL

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 8 Chemin du Moulin de Dutruich
33260 LA TESTE DE BUCH
492 569 389 RCS BORDEAUX

AVIS

L'AGE du 15/01/2021 statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis La Gérance

L23EJ15991



SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE MOYAERT BARALE ET ASSOCIES
Société d'Avocats
27 Cours Evnard de Fayolle
33000 BORDEAUX
Tel. 05 56 01 99 77

SIGMA RESEAUX

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 29 198 euros
Siège social : rue Cantelaudette
ZI la Gardette 33310 LORMONT
433 994 621 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération du 30 mars 2023, l'AGE des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 29 198 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.

M. Thierry Niant, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : M. Thierry Niant, demeurant 36 rue Louis Beydts 33310 LORMONT.

COMMISSAIRES AUX COMPTES confirmés dans ses fonctions : la société FC2A, titulaire.

Pour avis - Le Président

L23EJ16030

EGG SCI au capital de 100 € Siège social : 147 boulevard Wilson 33200 BORDEAUX RCS BORDEAUX 803311265 Par décision de la gérance du 03/04/2023, il a été décidé de transférer le siège social au 99 boulevard Wilson 33200 BORDEAUX à compter du 02/01/2023 Modification au RCS de BORDEAUX.

L23EJ16048

SCI SAINT JOSEPH SCI au capital de 100 € Siège social : 147 BOULEVARD WILSON 33200 BORDEAUX RCS BORDEAUX 848493714 Par décision de la gérance du 02/01/2023, il a été décidé

de transférer le siège social au 365 BOULEVARD WILSON 33200 BORDEAUX à compter du 02/01/2023 Modification au RCS de BORDEAUX.

L23EJ16049

SCI PHIDOM SC au capital de 100 € Siège social : 33 rue Goya 33000 BORDEAUX RCS BORDEAUX 847954716 Par décision de la gérance du 20/03/2023, il a été décidé de transférer le siège social au 140 rue Georges Mandel 33000 BORDEAUX à compter du 20/03/2023 Modification au RCS de BORDEAUX.

L23EJ16052

ETUDE GENEALOGIQUE GUITTON SARL au capital de 15000 € Siège social : 147 boulevard Wilson 33200 BORDEAUX RCS BORDEAUX 480085935 Par décision de la gérance du 04/04/2023, il a été décidé de transférer le siège social au 99 boulevard Wilson 33200 BORDEAUX à compter du 02/01/2023 Modification au RCS de BORDEAUX.

L23EJ16053



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupect.com

BOCCHIO & ASSOCIES

SAS au capital de 51 833 €
Siège social : 185 Cours du Médoc,
33000 BORDEAUX
378 665 798 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une AGE en date du 03/11/2022 et des décisions de la Présidente du 05/04/2023, il résulte que Sophie THIBAUT, demeurant 458 Route de Mareuil 33210 PUJOLS SUR CIRON, a été nommée en qualité de Directeur Général pour une durée illimitée.

L23EJ16068

BORDEAUX METROPOLE ENERGIES

Société anonyme d'économie mixte au capital de 139 054 863 euros
Siège social : 211, avenue de Labarde
33300 Bordeaux
832 509 285 R.C.S. Bordeaux

Aux termes d'une délibération n° 2023-1 en date du 27 janvier 2023, Bordeaux Métropole a désigné, pour la représenter au Conseil d'administration de Bordeaux Métropole Energies, en qualité d'administrateur Monsieur Baptiste MAURIN, demeurant 112 rue Camille Goudard à Bordeaux (33000), en remplacement de Monsieur Jean-François EGRON.

Conformément à l'article 16.2 des Statuts, son mandat prendra fin avec celui du Conseil de Bordeaux Métropole qui l'a désigné.

Mentions en seront faites au RCS de Bordeaux.

L23EJ16079

JLCH DEVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 5 allée de Tourny, 33000
BORDEAUX
888 607 629 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision du Président en date du 1^{er} novembre 2022, le siège social de la société a été transféré du 5 allée de Tourny, 33000 BORDEAUX au 53 rue Henri Wallon à BEGLÈS à compter de ce jour. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

POUR AVIS
Le Président

L23EJ16116

MEDICAMENTS EXPORT

Société par actions simplifiée
au capital de 2.090.000 euros
Siège social : 17 Avenue Rudolf Diesel
33700 MERIGNAC
R.C.S. BORDEAUX 385 162 235

AVIS D'INSERTION

Suivant un procès-verbal du 14 mars 2023, l'Assemblée Générale MIXTE :

- a pris acte de la démission de Monsieur Robert DULERY de ses fonctions de Président à compter du 2 avril 2023 ;

- a nommé en qualité de nouveau Président à compter du 2 avril 2023 la société PHARMA+ MALLI SA, société de droit malien, dont le siège social est à BAMAKO (Mali), Cité ATEPA Villa K 15 Quartier La-fiabougou, immatriculée au RCCM sous le numéro Ma.Bko.2003.B.54 ;

- a nommé en qualité de Directeur Général à compter du 2 avril 2023 Monsieur Gaoussou COULIBALY-SANGARE, demeurant à LIMAY (78520), 16 Rue Jean Zay.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

L23EJ16119

BORDO² MEDICAL

Société par actions simplifiée
au capital de 220.000 euros
Siège social :

4, rue des Lucioles
33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX
391 349 768 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 30/03/2023, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS

Le Président

L23EJ16170



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

M.O PATRIMOINE

Société civile

Au capital de 399 169 euros
porté à 411.268 euros
Siège social : 2 Allée de la Tourterelle
33170 GRADIGNAN
908 981 301 RCS BORDEAUX

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 31 mars 2023 que le capital social a été augmenté de 12.099 euros par voie d'apport en nature.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille cent soixante-neuf euros (399 169 euros).

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à quatre cent onze mille deux cent soixante-huit euros (411.268 euros).

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance

L23EJ16206



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

VILLAS SAINT MARTIN
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 9 Place Gambetta
33110 LE BOUSCAT
910 524 586 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 31 mars 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée VILLAS SAINT MARTIN a décidé de transférer le siège social du 9 Place Gambetta, 33110 LE BOUSCAT au 15, Allée Euromédoc 33160 ST AUBIN DE MEDOC à compter du 1er avril 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance

L23EJ16221



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

IMMOBORDEAUX LOCATION
Société civile immobilière
au capital de 1 500 euros
Siège social : 9 Place Gambetta
33110 LE BOUSCAT
883 718 348 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 31 mars 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 9 Place Gambetta, 33110 LE BOUSCAT au 15, Allée Euromédoc 33160 ST AUBIN DE MEDOC à compter du 1er avril 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

L'avis de constitution de la société a été publié dans le journal des ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS le 29/05/2020 (lieu de publication : Bordeaux) et au BODACC (n° BODACC A n° 20200105 du 02/06/2020, annonce n° 680).

Les modifications résultant du présent avis sont les suivantes :

Ancienne mention : Adresse du siège social : 9 Place Gambetta 33110 Le Bouscat.

Nouvelle mention : Adresse du siège social : 15, Allée Euromédoc 33160 SAINT AUBIN DE MEDOC

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis
La Gérance

L23EJ16223



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

PIEDRA IMMOBILIER
Société à responsabilité limitée
au capital de 90 000 euros
Siège social : 9, Place Gambetta
33110 LE BOUSCAT
841 510 522 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 31 mars 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée PIEDRA IMMOBILIER a décidé de transférer le siège social du 9, Place Gambetta, 33110 LE BOUSCAT au 15, Allée Euromédoc 33160 ST AUBIN DE MEDOC à compter du 1er Avril 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance

L23EJ16224



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

NF HOLDING
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 30, Avenue de la Libération
33320 EYSINES
834 143 539 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 31 mars 2023, l'associé unique a décidé :
- de transférer le siège social du 30, Avenue de la Libération, 33320 EYSINES au 15, Allée Euromédoc 33160 ST AUBIN DE MEDOC à compter du 1er Avril 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance

L23EJ16277



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

MF PATRIMOINE
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 12 000 euros
Siège social : 9, Place Gambetta
33110 LE BOUSCAT
803 698 349 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 31 mars 2023, l'associé unique a décidé :

- de transférer le siège social du 9, Place Gambetta, 33110 LE BOUSCAT au 15, Allée Euromédoc 33160 ST AUBIN DE MEDOC à compter du 1er avril 2023, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis
La Gérance

L23EJ16283



GROUPE BSF
Société par actions simplifiée
au capital de 39 651,99 €
Siège social : Château CONDOM,
47120 LOUBES BERNAC
393 233 317 RCS AGEN

Aux termes d'une délibération en date du 23 février 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la SAS SAFIRE a décidé de transférer le siège social du Château CONDOM, 47120 LOUBES BERNAC au 9 rue de Condé, Bureau 3 - 33000 BORDEAUX à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de AGEN sous le numéro 393 233 317 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Président : Monsieur Jean Charles LUTAUD, demeurant Résidence Iparralde, A11, Chemin de Teilleria, 64700 HENDAYE

POUR AVIS

Le Président

L23EJ16312



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

G.I.F 33
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 185 chemin de Gastineau,
33240 ST ANDRE DE CUBZAC
921 205 225 RCS LIBOURNE

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une décision en date du 07/04/2023, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de nettoyage courant des bâtiments et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

POUR AVIS
Le Président

L23EJ16320

SCI ACEVA

société civile immobilière
au capital de 1 500 €
siège social : 39 rue Montesquieu
33130 BEGLES
RCS BORDEAUX 451 884 134

TRANSFERT DE SIEGE

Suivant délibération de l'AGE du 16 Mars 2023, les associés ont décidé le transfert du siège social du 39 rue Montesquieu à Bégles, 33130, au 6 avenue Farvarque à Bégles, 33130, à compter du 1^{er} avril 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis, la gérante

L23EJ16336

D L DIAS SAS

société par actions simplifiée
au capital de 67 400 €
siège social : 39 rue Montesquieu
33130 BEGLES
RCS BORDEAUX 847 958 857

TRANSFERT DE SIEGE

Suivant délibération de l'AGE du 16 Mars 2023, les associés ont décidé le transfert du siège social du 39 rue Montesquieu à Bégles, 33130, au 6 avenue Farvarque à Bégles, 33130, à compter du 1^{er} avril 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis, la gérante

L23EJ16338

K-LIBRE
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : Parc d'activités La Fontaine
43 Avenue de La Fontaine
Bâtiment G2, 33560 CARBON BLANC
888 659 315 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération de l'AGO en date du 4 avril 2023, il résulte que M. Maxime GEFROY, demeurant 14 B Route de Carignan 33360 LATRESNE a été nommé en qualité de Directeur Général à compter du 4 avril 2023.

POUR AVIS
Le Président

L23EJ16340



WEALTHY FOREST

PUY BARDENS SAS

Société par actions simplifiée
au capital de 4 630 000 €
Siège social : Château Puy Bardens
778 Route du Grand Port
33880 CAMBES
827 915 620 RCS BORDEAUX

Aux termes de décisions de l'associée
unique en date du 10 et 15 mars 2023 :

- Monsieur Barry LAU a été révoqué de
ses fonctions de Président et Monsieur
Xinjun LI demeurant Flat i, 38/F, Tower 1,
Queen's Terrace, 1 Queen Street, Sheung
Wan, HONG KONG (Chine) a été nommé
en qualité de Président en remplacement.

- Monsieur Philippe BOURLON a été
révoqué de ses fonctions de Directeur
Général,

- Monsieur Qun WANG demeurant
N.202 Villa Orchid Gardens, 18 Xinjin
Road, Chaoyang District, PEKIN (Chine)
a été nommé en qualité de Directeur
Général.

POUR AVIS

Le Président

L23EJ16358



LDA
Société d'Avocat
57 cours Pasteur
33000 Bordeaux

Par décisions du 21.03.2023, l'asso-
cié unique de la société **LES 4 SISTERS**
- SAS - capital : 1.500€ - Siège : BLAI-
GNAN-PRIGNAC (33340) - 4 Route de la
Cardonne - RCS BORDEAUX 914 628 383
a décidé de transférer le siège social à
l'adresse suivante : FLOIRAC (33270) - 35
Rue Léon Blum. L'article 4 des statuts a
été modifié en conséquence.

L23EJ16366

PI Formations & conseils

Société par actions simplifiée
au capital de 100 euros

Siège social : 10 Avenue des Alouettes,
33320 EYSINES
921 403 637 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date
du 4 avril 2023, l'AGE a décidé d'étendre
l'objet social à l'activité de holding et de
modifier en conséquence l'article 2 des
statuts et de remplacer la dénomination
sociale «PI Formations & conseils» par
«**SPV MZ 33**» et de modifier en consé-
quence l'article 3 des statuts à compter
du 4 avril 2023.

POUR AVIS

Le Président

L23EJ16372



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupect.com

CSL

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 22 Rue Henri Sauquet,
33700 MERIGNAC
902 762 301 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du
07/04/2023, l'associée unique, statuant
en application de l'article L. 225-248 du
Code de commerce, a décidé qu'il n'y
avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS

Le Président

L23EJ16426



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupect.com

BOTANIK

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 209 Bd De La Plage - Local
n°4
33120 Arcachon
882 756 000 RCS Bordeaux

AVIS DE MODIFICATION

Suivant délibérations du 28/03/2023,
la collectivité des associés a décidé de
ne pas renouveler le mandat de Gérant
de M. Benjamin ZANNIN (demeurant 5
Résidence Clément Ramond 33260 La
Teste-de-Buch) qui a pris fin à compter
du 28/03/2023. Mention au RCS de Bor-
deaux

L23EJ16430



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupect.com

TISALI-PHARM

Société de participations financières de
professions libérales à responsabilité
limitée
transformée en société par actions
simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 6 Bis rue André Lesca 33260
LA TESTE DE BUCH
824 416 192 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFORMATION

Par décisions du 10 mars 2023, l'asso-
ciée unique a décidé la transformation de
la Société en société par actions simpli-
fiée à compter du même jour, sans créa-
tion d'un être moral nouveau et a adopté
le texte des statuts qui régiront désormais
la Société. Le siège social de la Société,
son siège, sa durée et les dates d'ou-
verture et de clôture de son exercice social
demeurent inchangées. La dénomina-
tion sociale de la société sera désormais
: TISALI. L'objet social sera désormais
: - les activités liées à la profession de
diététicien-nutritionniste: consultations
en cabinet et/ou à domicile, formations,
activités de conseil et prestations de
services à destination des entreprises,
des associations et/ou des organismes
relevant du secteur public- la location
immobilière vide ou meublée- l'activité
de marchand de biens- l'activité de soci-
été Holding- l'exercice de tout mandat
social, notamment au sein des filiales de
la Société- toute prestation de conseils
et de services aux entreprises ; notam-
ment dans les domaines du management
d'entreprise et de l'animation à caractère
financier, commercial, technique et stra-
tégique - l'apport d'affaires, Le capital
social reste fixé à la somme de 10 000
euros. Transmission des actions : La
cession des actions de l'associé unique
est libre. Sous sa forme de Société de
participations financières de professions
libérales à responsabilité limitée, la So-
ciété était gérée par Madame Samantha
NIEL VICEDO. Sous sa nouvelle forme de
société par actions simplifiée, la Société
est dirigée par une Présidente : Madame
Samantha NIEL VICEDO demeurant 6
bis rue André Lesca 33260 LA TESTE DE
BUCH. Pour avis. La Gérance

L23EJ16449

SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION DES MATTES DE LANCELOT

Société civile au capital de 1 524,49 €
Siège social : 28 route du Port les Cabl-
reaux
33590 SAINT VIVIEN DE MEDOC
RCS de BORDEAUX n°317 855 716

L'AGE du 14/03/2023 a décidé à com-
pter du 07/01/2023 de nommer en qualité
de co-gérant M. BELLY Patrice, demeurant
19 rue Carruade Res Veronese,
33200 BORDEAUX en remplacement de
Mme BELLY Françoise, pour cause de
décès.

Modification au RCS de BORDEAUX
L23EJ16453

SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION DE LISTRAN

Société civile au capital de 1 524,49 €
Siège social : 18 rue Frédéric Bentayou,
Résidence les Nouveaux Chartrons Bât C,
appt 114
33300 BORDEAUX
RCS de BORDEAUX n°329 162 713

L'AGE du 14/03/2023 a décidé à
compter du 07/01/2023 de nommer en
qualité de co-gérant M. BELLY Patrice,
demeurant 19 rue Carruade, Résidence
Véronèse, 33200 BORDEAUX en rempla-
cement de Mme BELLY Françoise, pour
cause de décès.

Modification au RCS de BORDEAUX
L23EJ16478

SCI TULIPE
Société Civile Immobilière au capital de 3
048,98 €
Siège social : 337 Cours de la Somme
33800 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 391 422 292

Aux termes des délibérations de l'as-
semblée générale extraordinaire du 6 avril
2023, les associés ont pris acte de la fin
de la fonction de gérant de Monsieur Jean
DIET à compter de son décès survenu le
10 octobre 2022.

Madame Jacqueline PEYRE, veuve
DIET, domiciliée 337 cours de la Somme
à Bordeaux 33800, demeure seul gérant
de la société.

Mention sera faite au RCS de Bor-
deaux.

Pour Avis

L23EJ16536



BARATEAU FRERES

Société à responsabilité limitée
au capital de 304,90 euros
Siège social : 19, rue Francon
33260 LA TESTE DE BUCH
424 192 805 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une décision en date du
03/04/2023, l'associé unique a décidé de
transférer le siège social du 19, rue Fran-
con - 33260 LA TESTE DE BUCH au 18
B, rue des Maraichers - 33260 LA TESTE
DE BUCH à compter du 03/04/2023, et de
modifier en conséquence l'article 4 des
statuts.

Pour avis, la Gérance

L23EJ16552



Société d'Expertise comptable
66 bis Avenue de VERDUN
33610 CESTAS
05 57 10 48 24 - www.01audit.com

SASU SRENCO

au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 10 CENTRE COMMERCIAL
CHOISY LATOUR LOT N°10
33610 CESTAS
R.C.S : 890 267 354 BORDEAUX

En date du 1^{er} Avril 2023, l'associé
unique a décidé de transformer la société
en EURL, sans création d'un être moral
nouveau, à compter du 1^{er} avril 2023 et a
nommé en qualité de gérant Mr SESSAC
RICHARD demeurant 17 rue Faure - Ré-
sidence Etoile des Graves - logement 2
- 33600 PESSAC.

Du fait de la transformation, il est mis
fin aux fonctions de Président.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux

Pour avis,

L23EJ16559



Société d'Avocats
49 rue Camille Godard
33001 BORDEAUX CEDEX

Par décisions de l'associé unique du
06/04/2023 de la société **Carré de Trèfle
SAS**, SASU, Capital : 1000 €, Siège so-
cial : 18 allée du Grand Bois - 33450
SAINT SULPICE ET CAMEYRAC, 949 583
041 RCS BORDEAUX, le capital social
a été augmenté d'un montant de 1 750
000 €, pour être porté de 1 000 € à 1 751
000 €, par voie d'apport en nature.

Les articles 7 et 8 des statuts ont été
modifiés en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de Bor-
deaux.

Pour avis,

L23EJ16568

HAC INVEST

EURL au capital de 1 000 €
Siège social : 39 rue de Cabeyre
33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC
RCS de LIBOURNE n°912 357 779

En date du 05/04/2023, l'associé
unique a décidé le transfert du siège
social au 3 bis C chemin des Sourd-
ries, 33240 SALIGNAC à compter du
05/04/2023.

Pour avis

Le Gérant

L23EJ16595



Société d'Expertise Comptable
Andemos - Cenon - Langon - Mérignac -
Portets
www.a3caudit.com

ABSOLUTE EVENT

SAS au capital de 50 000 €
Siège social : Lieu-Dit 12 Le Bourg
33420 CAMIAC ET SAINT DENIS
439 100 686 RCS LIBOURNE

Aux termes d'une délibération en date
du 23 mars 2023, l'Assemblée Générale
Extraordinaire des associés, statuant
en application de l'article L. 225-248 du
Code de commerce, a décidé qu'il n'y
avait pas lieu à dissolution de la Société.

L23EJ16601

Par Assemblée Générale du 29/03/2023, les associés de la société **LILI POM**, Société Civile au capital de 833.100 €, 799 087 622 R.C.S. BORDEAUX, ont décidé de transférer le siège social de BORDEAUX (33300), 109, cours du Médoc à BORDEAUX (33300), 125, cours Journu Auber.

L23EJ16603

CNOVA PAY
Société par actions simplifiée
Au capital de 5 000 000 €
Siège social : 120/126 quai de Bacalan
33000 BORDEAUX
802 737 RCS BORDEAUX

Par décision en date du 31 mars 2023, l'associé unique de la société susvisée a nommé M. Julien PIQUÉE demeurant à BORDEAUX (33000) - 31 rue de Catros en qualité de Président de la Société en remplacement de M. Sébastien DALPHINET, démissionnaire, et ce avec effet au 1^{er} avril 2023.

Pour avis

L23EJ16622

Delt
A V O C A T S

GROOT SERVICES

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1 500,00 €
Siège social : 27, rue de Fleurence
33290 BLANQUEFORT
RCS BORDEAUX 887 706 661

Par décisions en date du 01/03/2023, l'Associé unique de la Société a pris acte de la démission de Monsieur Philippe VAN OVERSTRACHTEN de ses fonctions de Gérant de la Société, à compter du même jour, et a nommé en remplacement Madame Laetitia MAZERE, née le 4 février 1978 à BORDEAUX (33000), de nationalité Française, demeurant 26, rue des Platanes à PESSAC (33600), à compter du même jour et pour une durée indéterminée.

Pour avis, la Gérance.

L23EJ16624

OCEO IMMOBILIER

SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 15 RUE DE MARTINON
33170 GRADIGNAN
RCS de BORDEAUX n°791 930 001

L'AGE du 04/04/2023 a décidé le transfert du siège social au 93 RUE DU MOULINEAU, 33170 GRADIGNAN à compter du 04/04/2023.

Pour avis
Le Président

L23EJ16638

FONCIERE SUBERVILLE
Société par actions simplifiée
au capital de 890 euros
Siège social : 64 boulevard de la plage,
33510 ANDERNOS LES BAINS
809 180 672 RCS BORDEAUX

NOMINATION D'UN NOUVEAU PRÉSIDENT ET D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 01/04/2023, Monsieur Alain SUBERVILLE, demeurant 64, boulevard de la plage à ANDERNOS LES BAINS (33510) a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur Pierre-Louis SUBERVILLE, devenu Directeur Général par la même décision de l'associé unique.

POUR AVIS
Le Président

L23EJ16673

SAS C.B.A.E

S.A.S au capital de 500 Euros
Siège Social : 61 rue Léon Gambetta
33140 Villenave d'Ornon
R.C.S. Bordeaux 911 748 937
En cours de transfert

L'actionnaire unique, en date du 5 avril 2023, a décidé :

- d'étendre l'activité sociale à l'étañchêite, le bardage, le désenfumage;

- d'inscrire le nom commercial «**Entre-tien 33**» dans les statuts.

- de transférer à compter du même jour le siège social de Villenave d'Ornon (33140) - 61 rue Léon Gambetta à Villenave d'Ornon (33140) 38 rue Pagès.

Les articles 2,3 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis

L23EJ16692

HALTAE
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 120/126 Quai de Bacalan
33000 BORDEAUX
842 983 918 R.C.S. BORDEAUX

Par décision en date du 11 avril 2023, l'Associé Unique de la société susvisée, a nommé à compter du 11 avril 2023, M. Thomas METIVIER né le 5 juin 1987 à Vélizy-Villacoublay et demeurant 132 rue Raymond Lavigne - 33110 Le Bouscat, en qualité de nouveau Président de la société en remplacement de M. Emmanuel GRENIER, démissionnaire.

Pour avis

L23EJ16737

ROSTAND

SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 6 rue Jedan Baptiste Colbert
33000 BORDEAUX
RCS de BORDEAUX n°810 525 394

L'AGE du 10/04/2023 a décidé le transfert du siège social au 11 allée Risque Tout, 33120 ARCACHON à compter du 10/04/2023.

L23EJ16791

DULER

SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 6 rue Jean Baptiste Colbert
33000 BORDEAUX
RCS de BORDEAUX n°824 942 239

L'AGE du 10/04/2023 a décidé le transfert du siège social au 11 Allée Risque Tout, 33120 ARCACHON à compter du 10/04/2023.

L23EJ16811

AMAZIGH K.S

Société civile immobilière
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 14 rue de Lattre de Tassigny
33 440 AMBARES ET LAGRAVE
809 539 463 RCS BORDEAUX

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 01/03/23 :

La collectivité des associés de la Société AMAZIGH K.S a décidé de la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter du 01/03/23. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Capital

Ancienne mention : Le capital de fondation est fixé à 1000 euros. Il est divisé en 100 parts sociales, de 10 euros chacune.

Nouvelle mention : Le capital de fondation est fixé à 1000 euros. Il est divisé en 100 actions, de 10 euros.

Forme

Ancienne mention : Société civile immobilière

Nouvelle mention : Société par actions simplifiée

Administration

Ancienne mention :

GERANT :

Monsieur KACEL Hakim, né le 12/04/79 à Boghni (Algérie), demeurant 14 rue de Lattre de Tassigny 33440 ambares et lagrave

Nouvelle mention :

PRESIDENT :

Madame KACEL Née SAMMOUR Malika,

Née le 20 mars 1980, à Lormont (33)

Demeurant 14 rue de Lattre de Tassigny 33 440 AMBARES ET LAGRAVE

Mariée,

De nationalité française Mention sera faite au RCS : Bordeaux. Pour avis,
L23EJ16820

CF
Compagnie
Fiduciaire

Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

L'ANGLE
Société à responsabilité limitée
au capital de 4 000 euros
Siège social : 28 rue Edmond Daubric
33470 GUJAN MESTRAS
909 107 195 RCS BORDEAUX

AVIS

L'AGE du 10/04/2023 a pris acte de la démission de Mme Gipsy GROSJEAN (demeurant 5, allée de Campes - 33470 GUJAN-MESTRAS) et de M. Julien GROSJEAN (demeurant 5, allée de Campes - 33470 GUJAN-MESTRAS) de leurs mandats de gérants à compter du 31/12/2022 et a décidé de ne pas procéder à leur remplacement. L'article 11 «gérance» des statuts a été modifié en conséquence et l'identité des gérants a été supprimée. Pour avis La Gérance
L23EJ16830

LEXCO
SOCIÉTÉ
D'AVOCATS
81 rue hoche 33200 BORDEAUX

CHARTRONS
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros augmenté à 310 000 euros
Siège social : 13 Rue Jean-Baptiste PER-RIN 33320 EYSINES
888 218 666 RCS BORDEAUX

Il résulte :

- Du procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 31/03/2023,
- Du certificat délivré le 31/03/2023 par le Commissaire aux Comptes désigné à cet effet, constatant la libération d'actions nouvelles par compensation de créances liquides et exigibles sur la Société,

- Que le capital social a été augmenté d'un montant de 309 000 euros par émission de 30 900 actions nouvelles de numéraire, et porté de 1 000 euros à 310 000 euros.

En conséquence, l'article 8 des statuts a été modifié.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à 1 000 euros.

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 310 000 euros.

POUR AVIS
La Présidente

L23EJ16839

DISSOLUTIONS

Paquier & associés

ANOUCAME

Société civile au capital de 450 000 €
Siège social : 1 Avenue Nord
33950 LEGE-CAP-FERRET
RCS de BORDEAUX n°440 604 189

L'associée unique par décision du 31/12/2022, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2022. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Mme STOLZ Marie Alexandra, demeurant Brooklands Farm Baynards Park Cranleigh, GU68EQ SURREY (ROYAUME-UNI) et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

Le liquidateur.

L23EJ12922

GALAKTOS

Société par actions simplifiée
au capital de 188 000 euros
Siège social :
12 chemin de Jeandey,
33360 LATRESNE
414 689 992 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 30/03/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Michel MAZON, demeurant 12 Chemin de Jeandey - 33360 LATRESNE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social : 12 chemin de Jeandey, 33360 LATRESNE C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au RCS.

L23EJ15895

ENTRE 2 MERS SERIGRAPHIE

SASU en liquidation
au capital de 7 622,45 €
Siège social : 182 route de Grimard
Zl le Pastin 33670 la Sauve
SIREN : Bordeaux B 422 412 577

Le 5 avril 2023, l'associé a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour, Monsieur Bruno DION demeurant 38 quater rue Montuard 33670 CREON a été nommé liquidateur.

Le siège de liquidation a été fixé au siège social de la société.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

L23EJ16094

Dénomination :

SARL LA COTE D'ARGENT.

Forme : SARL société en liquidation.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 3 Allée DU 11 NOVEMBRE
1918, 33340 LESPARRÉ-MEDOC.
893960559 RCS de Bordeaux.

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 décembre 2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 décembre 2022. Madame AURELIE CAZEAUX, demeurant 3 Allée du 11 novembre 1918 33340 Lesparre Medoc a été nommée liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Le mandat des commissaires aux comptes ne se poursuit pas.

Pour avis,

L23EJ16118



Grégoire DELHOMME

NOTAIRE ASSOCIÉ À BORDEAUX (33200),
23 AVENUE DU JEU DE PAUME.

SCI GOBINEAU

Société Civile Immobilière
Capital : 120 434,72 Euros
Siège : 7 Rue de la Tour des Gassies
33520 Bruges
R.C.S. 398 361 055 BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 28 décembre 2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du jour de l'assemblée et sa mise en liquidation amiable. Ils ont nommé comme liquidateurs Madame Isabelle COUSTOU, demeurant à BRUGES (33520) 7 rue de la tour des gassies et Madame Hélène COUSTOU, demeurant à BORDEAUX (33200) 34 rue D'Ormilly et le siège de la liquidation a été fixé au siège de la société.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

Maître Grégoire DELHOMME, notaire associé.

L23EJ16297

MCCP

EUURL au capital de 10 000 €
Siège social : 3 rue de la Tuilière
33640 PORTETS
RCS de BORDEAUX n°793 977 034

L'assemblée générale extraordinaire du 01/03/2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 01/03/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. ARHAB Louis, demeurant 3 rue de la Tuilière, 33640 PORTETS et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis
Le Liquidateur

L23EJ16307

NEURO

Société civile de moyens en liquidation au capital de 400 euros
Siège social et de liquidation : 15 Quai Souchet, 33500 LIBOURNE
795 345 644 RCS LIBOURNE

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 mars 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter dudit jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Catherine RIBIERE-BACHELIER, demeurant 2 Route de Créon, 33750 BARON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 15 Quai Souchet, 33500 LIBOURNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L23EJ16376



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupcf.com

MARTIN & SONS

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 231 000 euros
Siège social : 418 boulevard de la Plage - Résidence Aigue Marine - Apt 64
33120 ARCAÇON
Siège de liquidation : 418 boulevard de la Plage - Résidence Aigue Marine - Apt 64
33120 ARCAÇON
852 621 002 RCS BORDEAUX

DISSOLUTION

L'AGE du 29/03/2023 décide la dissolution anticipée de la Société à compter du 29/03/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur la SARL FRIDAY 13 TH (RCS Bordeaux 838 399 715 Siège social : 418, boulevard de la Plage - Résidence Aigue Marine - Apt.64 - 33120 ARCAÇON), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé «418 boulevard de la Plage - Résidence Aigue Marine - Apt 64, 3120 ARCAÇON». C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

L23EJ16594

SCI LP LACANAU

SCI au capital de 900 €
Siège social : 66 AVENUE DE LA LIBERATION 33740 ARES
RCS de BORDEAUX n°528 764 186

L'assemblée générale extraordinaire du 04/04/2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 04/04/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. PILLON HERVE, demeurant 11 TER BOULEVARD DE L'AERIUM, 33740 ARES et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis
le gérant

L23EJ16660

CLÔTURES



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupcf.com

GARDEESY

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 15 000 euros
Siège social : 9 rue Louis Blériot,
33740 ARES
Siège de liquidation : 9 rue Louis Blériot,
33740 ARES
898 853 932 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'AGO réunie le 02/01/2023 au 9 rue Louis Blériot, 33740 ARES a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Corinne BARBOT, demeurant 9 rue Louis Blériot, 33740 ARES, de son mandat de liquidatrice, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

L23EJ10843



Société d'Expertise Comptable
Andemos - Cenon - Langon - Mérignac -
Portets
www.a3caudit.com

FAB ET OL

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 300 euros
Siège social et de liquidation : 29 ALL DE LA BORDE
33450 SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC
482 424 157 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale réunie le 31/12/2022 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Olivier AUNEAU, demeurant 29 allée de la borde 33450 SAINT SULPICE ET CAMEYRAC, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

L23EJ12689



GRUPE 
CAEC
CONSEIL - AUDIT - EXPERTISE COMPTABLE
ARTISANS - BORDEAUX - LANGON - MÉRIGNAC

www.groupecaec.fr

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE OCMP
SCI en liquidation au capital de 1000 €
Siège social et siège de liquidation : 89
Cours du Général Leclerc, 33210 LANGON
RCS BORDEAUX 534 196 159

L'AGO réunie le 28/02/2023 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Partick DELOUBES demeurant 2 rue Marcel PAGNOL 66200 ELNE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de liquidation à compter du 28/02/2023. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au RCS. Pour avis. Le liquidateur.

L23EJ14813

Aux termes d'un acte reçu par Me Benoît TARDY-PLANECHAUD, Notaire à BORDEAUX, le 09 mars 2020, Mr Jean CASSE et Mme Michèle GREME épouse CASSE, agissant également en qualité de liquidateurs, Mme Carmen ESQUERRE épouse CASSE, et Melle Alix CASSE, associés de la société civile dénommée «SCI CASSE», au capital de 1.000 €, dont le siège est à LA TESTE DE BUCH, 15 rue des Souchets, et immatriculé sous le numéro 820 916 617, ont approuvé les comptes de liquidation tels que présentés par le liquidateur, et lui ont donné quitus de sa gestion et l'ont déchargé de son mandat.

En conséquence, les associés ont déclaré les opérations de liquidation closes.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux, dont mention sera faite au RCS.

L23EJ14908



WILSON COJURI
Société d'Avocats
Résidence LE SIGNAL
33 rue Auguste LAMIRE
33700 MERIGNAC

COMPAGNIE FINANCIERE D'INVESTISSEMENT ET DE PARTICIPATION

Société Civile en cours de liquidation amiable au capital 248.949,25 € dont le siège de la liquidation est situé 122 avenue de la Libération 33110 LE BOUSCAT
RCS de BORDEAUX 322 720 640

L'Assemblée Générale des associés, réunie le 2 avril 2023 au siège de la liquidation a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge du mandat de liquidateur de Monsieur Michel RIGEADE et constate la clôture de la liquidation

Les comptes du liquidateur ont été déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX

Pour avis.

Le liquidateur

L23EJ16086


ECHOS
JUDICIAIRES - GIRONDINS

SERVICE PUBLICITÉ

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com



Marmande - Bordeaux
Tél. 05 53 76 06 05
contact@cabinet-jlc.com
www.cabinet-jlc.com

L'Assemblée Générale de la société FABRI-PAIN, SARL en liquidation, au capital de 56 500€ dont le siège social est 2 rue Maxime Lafourcade 33190 GIRONDE SUR DROPT, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n°439 714 957, réunie le 31/12/2022, au 124 Bis Avenue du Général de Gaulle 33190 GIRONDE SUR DROPT a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Franck DARBLADE, demeurant 124 Bis Avenue du Général de Gaulle 33190 GIRONDE SUR DROPT, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

L23EJ16281

CL AUTOMOBILE

EURL au capital de 7 500 €
65 avenue du Médoc
33320 EYSINES
RCS BORDEAUX : 442 750 204

En date du 31/03/2023, l'Associé Unique ayant clôturé la liquidation, a approuvé le compte définitif de liquidation arrêtés au 31/03/2023, déchargé M. Patrick CRAMOISAN de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du même jour.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

L23EJ16680

SOGECA BORDEAUX
68 avenue Jean Jaurès
33150 CENON
05.57.77.90.00

ALVIA 7-Société À Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 1 000 euros-Siège social : 209 Allée de Maisonnieux-33127 SAINT-JEAN-D'ILLAC (Gironde)-494 237 480 RCS BORDEAUX - L'associé unique par une décision en date du 31 décembre 2022, après avoir entendu le rapport de Monsieur Patrick LETREUX, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation. -Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de BORDEAUX. Pour avis, Le liquidateur.

L23EJ16785

SOGECA BORDEAUX
68 avenue Jean Jaurès
33150 CENON
05.57.77.90.00

BOYINGTON-Société Par Actions Simplifiée en liquidation au capital de 1 000 euros-Siège social : 209 Allée de Maisonnieux-33127 SAINT-JEAN-D'ILLAC (Gironde)-852 864 644 RCS BORDEAUX - D'un procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 31 décembre 2022, il résulte que l'Assemblée générale des associés, après avoir entendu le rapport de Monsieur Patrick LETREUX liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, et a constaté la clôture des opérations de liquidation. - Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de BORDEAUX. Pour avis, Le liquidateur.

L23EJ16786

CONVOICATIONS

SICAV ACASTE FUNDS

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : 18, allée d'Orléans
33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 901 561 084

AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la SICAV ACASTE FUNDS sont avisés qu'une Assemblée Générale Ordinaire Annuelle se tiendra le **28 avril 2023 à 10h** au siège social de la Sicav, afin de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

- Lecture des rapports de gestion du Conseil d'administration et du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 décembre 2022 et approbation des

- Lecture et approbation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L225-38 du Code de Commerce,

- Affectation du résultat de l'exercice,

- Approbation de la Proposition d'allocation et de fixation de jetons de présence,

- Pouvoirs pour les formalités.

Les actionnaires peuvent prendre part à cette assemblée quel que soit le nombre d'actions dont ils sont propriétaires, notwithstanding toutes clauses statutaires contraires.

Tout actionnaire peut participer, personnellement ou par mandataire, aux assemblées sur justification de son identité et de la propriété de ses titres, sous la forme, soit d'une inscription dans les comptes titres nominatifs tenus par la société, soit d'une inscription dans les comptes de titres au porteur, aux lieux mentionnés dans l'avis de convocation ; le délai au cours duquel ces formalités doivent être accomplies expire deux jours avant la date de réunion de l'assemblée. Un actionnaire peut se faire représenter conformément aux dispositions de l'article L. 225-106 du code du commerce.

Conformément à la loi, l'ensemble des documents qui doivent être communiqués à cette assemblée générale, seront mis à disposition des actionnaires, dans les délais légaux, au siège social de la SICAV ou transmis sur simple demande.

Le Conseil d'Administration.

L23EJ16434

FONDS DE COMMERCE

CESSION DE FONDS COMMERCIAL

Suivant acte sous-seing privé à Langon du 31 mars 2023, enregistré au service département de l'enregistrement Bordeaux le 04 avril 2023 Dossier 2023 0001 1 404 référence 3304P61 2023 A 02738, la **SARL IMPRIMERIE D. & L. MAGNIER**, SARL au capital de 145 000 €, siège social 1 Chemin de Peyrot 33210 Langon, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux 415 405 851 a cédé à la **SARL IMPRIMERIE LESTRADE**, SARL au capital de 8 000 €, siège social Avenue Jean ZAY 33150 CENON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux 410 631 808, un fonds commercial d'IMPRIMERIE DE LABEUR, TYPOGRAPHIE, OFFSET, TIMBRES, SERIGRAPHIE exploité à Langon 33210 1 chemin de Peyrot (33120) sous l'enseigne et nom commercial «l'imprimerie SARL D.&L.MAGNIER»,

pour lequel le VENDEUR est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le numéro 415 405 851 et répertorié à l'INSEE sous le numéro 415 405 851 00023 code APE 1812 Z.

Cette cession a eu lieu moyennant le prix de 170 000 euros payé comptant, et s'appliquant aux éléments incorporels pour 100 000 € et aux éléments corporels pour 70 000 €.

L'entrée en jouissance a été fixée à compter du 31 mars 2023.

L'insertion au Bulletin Officiel des Annonces Commerciales sera requise conformément à la loi du 9 avril 1949 et du décret du 22 Juillet 1950 dans les délais légaux.

Les oppositions seront reçues dans les délais légaux au Cabinet de Maître HENRI SEGUELA, avocat au barreau de Bordeaux, demeurant 6 bis rue de la Croix-de-Seguey 33000 Bordeaux.

Pour avis

L23EJ15827



Yves MOUNIER
Avocat à la Cour
6 bis, rue de la Croix de
Seguey 33000 BORDEAUX
Tél : 05.56.52.74.60

CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte authentique à Bordeaux, reçu par Maître Stéphane DUQUESNOY notaire à BORDEAUX, place de la Comédie - 54 cours du Chapeau Rouge, en date du 30 mars 2023 enregistré au service des impôts de Bordeaux le 3 avril 2023, dossier 2023 00011349, réf. 3304P61 2023 N 01496,

La société «CHARLES GIRET», SAS en liquidation au capital de 2.000,00 €, dont le siège social est à BORDEAUX (33000), 89 Bis boulevard Antoine Gautier, immatriculée au RCS de BORDEAUX et identifiée sous le numéro 531 659 340, ayant comme liquidateur la SCP SILVESTRI-BAUJET, Mandataire Judiciaire auprès des Tribunaux de la Cour d'Appel de BORDEAUX, élisant domicile en son étude sise 23 rue du Chai des Farines, 33000 BORDEAUX, représentée par Maître Bernard BAUJET, agissant es-qualité de Mandataire Judiciaire de la liquidation judiciaire simplifiée de la SAS CHARLES GIRET dans le cadre des dispositions de l'article R.644-2 du Code de Commerce, nommé à cette fonction par jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Bordeaux le 19 octobre 2022.

A CEDE A

La société «SIENDAS PIZZA», SAS au capital de 1.000,00 €, dont le siège social est à PESSAC (33600), 66 rue Descartes, Immatriculée au RCS de BORDEAUX et identifiée sous le numéro 949 172 399, représentée par Monsieur Thomas BLANCHARD,

LES ELEMENTS D'UN FONDS DE COMMERCE de pizzeria, vente de produits alimentaires et livraisons, sis 89 bis Boulevard Antoine Gautier, 33000 BORDEAUX, moyennant le prix de QUARANTE CINQ MILLE EUROS (45 000,00 €), s'appliquant comme suit :

- aux éléments incorporels, pour la somme de 24.500,00 €

- aux éléments corporels, pour la somme de 20.000,00 €

- aux marchandises en sus, pour la somme de 500,00 €

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 30.03.23.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, et toutes les correspondances, à la SCP SILVESTRI-BAUJET sise 23 rue du Chai des Farines 33000 BORDEAUX.

Pour avis

L23EJ15831

REGIMES MATRIMONIAUX



CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Sabrina LANDREAU-BALLADE, Notaire titulaire d'un Office Notarial à LE BOUSCAT, 165 bis Avenue d'Eysines, CRPCEN 33236, le 31 mars 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant entre Monsieur Jean-Marie Raymond Henri ARAN et Madame Anne-Marie Hélène PLOUX, demeurant à ARES (33740) 11 rue du Garguèhos. Aux termes dudit acte, Madame ARAN a procédé à l'apport d'un bien immobilier sis à ARES (33740), 11 rue du Garguèhos. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23EJ13822

AUTRES ANNONCES



Maitres David MIRIEU de LABARRE et Delphine FEIGNA
Notaires
10 Cours du XXX Juillet
33000 BORDEAUX

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code Civil

Article 1378-1 du Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 16 juin 2010 ainsi que d'un codicille audit testament en date du 4 mai 2011 suivi d'un second codicille en date du 15 octobre 2019,

Madame Jacqueline Léonide Emilie FOURIER, demeurant à TALENCE (33400) 24, avenue du Lycée, EHPAD Château Gardères, née à AUXERRE (89000), le 26 mai 1931, célibataire, non liée par un pacte civil de solidarité, décédée à TALENCE (33400) en son domicile sus-indiqué, le 31 décembre 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt au rang des minutes de Maître Delphine FEIGNA, notaire à BORDEAUX (33000) 10, cours du XXX-Juillet, et suivant procès-verbal d'ouverture et de description, en date du 30 mars 2023, duquel il ressort que le légataire remplit les conditions de la saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Delphine FEIGNA, notaire à BORDEAUX (33000) 10, cours du XXX -Juillet, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis.

Le notaire.

L23EJ15869

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 19 janvier 2009, **M. Jean-Pierre DE-LESTRE**, sans profession, demeurant à SAINT-JEAN-D'ILLAC (33127) 437 avenue du Duc de Lorge EHPAD né à ARES (33740), le 1^{er} mai 1931. Décédé à SAINT-JEAN-D'ILLAC (33127) (FRANCE), le 14 novembre 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Anne-Charlotte CARMENT-JAUBER, notaire à ARES, 53 quater rue du Général de Gaulle, le 20 février 2023, le contrôle de la saisine du légataire a été reçu par Maître Louis REVELEAU, notaire à BORDEAUX (33000) 67 rue lecocq suivant acte du 30 mars 2023.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Louis REVELEAU, notaire à Bordeaux (33000) 67 rue lecocq, référence CRPCEN : 33007, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de Bordeaux de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23EJ16401

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 7 juillet 1989,

Madame Suzanne Marie BARCIOUGUES, en son vivant retraitée, demeurant à BORDEAUX (33200) Résidence Vermeil 138 avenue du Général Leclerc.

Née à BORDEAUX (33000), le 7 septembre 1928.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à BORDEAUX (33000) (FRANCE), le 20 février 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Florence DABADIE, Notaire au sein de la SOCIÉTÉ TITULAIRE D'OFFICES NOTARIAUX, à BORDEAUX (Gironde), 23 Avenue du Jeu de Paume et à PARIS (2^{ème} arrondissement), 32 rue Etienne Marcel, le 6 avril 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Florence DABADIE, notaire à BORDEAUX, référence CRPCEN : 33015, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23EJ16534

DEPOT DE TESTAMENT - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 6 avril 2004,

Madame Lucette Mireille PERRIERE, en son vivant retraitée, demeurant à ARCACHON (33120) 94, Cours Desbly, Résidence «ARGUIN II», bâtiment «Dragon», appartement numéro 253.

Née à PARIS 10ÈME ARRONDISSEMENT (75010), le 2 octobre 1919.

Veuve de Monsieur Robert Jean GIRARD et non remariée.

Décédée à LA TESTE-DE-BUCH (33260), le 7 février 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Guillaume MOGA, Notaire membre de la Société à Responsabilité Limitée «Office Notarial B'A» à la résidence d'ARCACHON (Gironde), 14, Boulevard Général Leclerc, le 6 avril 2023.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Guillaume MOGA, notaire à ARCACHON 14 Boulevard du Général Leclerc, référence CRPCEN : 33059, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23EJ16841

RECTIFICATIFS

Rectificatif à la publicité parue le 20 janvier 2023 pour la société L'OSSAU GLOUTON

Il fallait lire « Par décisions unanimes des associés en date du 1^{er} janvier 2023, de la société L'OSSAU GLOUTON SAS Au capital de 1.000 € dont le siège social est à Sendets (33690) lieudit Cachau RCS Bordeaux : 920 911 799, il a été décidé de transférer le siège social à 17 avenue Aristide Briand 64260 Louvie-Juzon, à compter du même jour.

Pour avis

L23EJ15999

Rectificatif à l'annonce n°L23EJ14205 du 31/03/23 concernant la société GIRARD ET JOLY, il convient de lire, numéro SIREN : 381 038 165

L23EJ16542

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 04 avril 2023)

SARL F I P P (FOURNITURES INDUSTRIELLES PULVERISATIONS PROTECTIONS), 28 Avenue de Bordeaux, C/o Yoliks, 33560 Carbon-Blanc, RCS BORDEAUX 478 852 197. Revente de fourniture industrielle pour le traitement de surface. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 21 mars 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302539180834

SARL C-NA, 27 Chemin de Grange, 33480 Moulis-En-Médoc, RCS BORDEAUX 501 644 686. Non communiquée. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 21 mars 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302539180837

SARL PF ENTREPRISE, 23 Avenue de Bellevue, Place Dauphine, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 530 636 299. Terrassement, maçonnerie, plâtrerie, revêtement de surfaces en surfaces dures et souples. la réalisation en sous-traitance des activités suivantes : plomberie, installation de pompes à chaleur, isolation thermique et acoustique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 28 février 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302539180840

SARL LPB LES P'TITES BOMBES BEGLES (LPB), Centre Commercial Rives d'Arcins, 33324 Bègles Cedex, RCS BORDEAUX 439 624 594. Vente de vêtement. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 21 mars 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302539180843

SARL CHRIST'A DOM SOLUTIONS, 24 Panhard et Levasor, 33510 Andernos-Les-Bains, RCS BORDEAUX 895 322 659. Les activités d'aide à la personne notamment l'entretien de la maison, les travaux ménagers, la préparation et la livraison de repas, la livraison de courses à domicile, la garde d'enfants, l'assistance et l'accompagnement de personnes. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 janvier 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302539180861

SARL GR2 FITNESS, 17 Avenue Montséquieu, 33160 Saint-Médard-En-Jalles, RCS BORDEAUX 823 991 013. Centre de remise en forme sans enseignement. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 avril 2023, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302539180849

SARL KEYTALE, 6 Avenue Maurice Levy, Entrée 2, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 485 032 023. Import export, diffusion de vêtements de travail et d'objets publicitaires. création de site internet et de tout support de communication. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 janvier 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302539180856

SARL ECO-CONFIANCE Traitements Termites et Capricornes, 35 Cours du Général Leclerc, 33210 Langon, RCS BORDEAUX 800 984 940. Traitement termites et autres insectes Xylophages sur tous biens immobiliers et toutes rénovations s'y rapportant isolation des combles Demoussage et entretien des toitures. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 février 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302539180846

(Jugement du 05 avril 2023)

SARL TOY CONSTRUCTIONS, 6 Route de Preuilh, 33830 Belin-Béliet, RCS BORDEAUX 535 030 498. Maçonnerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 7 mars 2023, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Avenue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302539273347

SARL PEINTURES RENOVATION ROUH, 10 Avenue des Araires, 33640 Arbanats, RCS BORDEAUX 520 954 942. Peinture, revêtements sols et murs, papier peint rénovation. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 février 2023, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Allée Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302539273350

SARL RAS 33, 78 Chemin de la Peyre, 33850 Léognan, RCS BORDEAUX 792 718 033. Travaux du bâtiment, construction, rénovation. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 28 février 2023, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302539273353

SARL POLE FORME ET SANTE, 16 Avenue Louis de Broglie, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 801 723 883. Exploitation de centre de remise en forme aquatique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 février 2023, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Allée Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302539273356

SAS YS, 9 Cours de la Somme, 33800 Bordeaux, RCS BORDEAUX 829 904 192. Salon de coiffure pour dames et messieurs, barbier et commerce de produits de beauté. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 août 2022, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302539273384

SAS CAROSOL 33, 168 Rue Saint-François Xavier, 33170 Gradignan, RCS BORDEAUX 834 017 014. Travaux de revêtement des sols et des murs. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 août 2022, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Allée Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302539273387

SARL BLC PLATRERIE, 6 Avenue Neil Armstrong, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 877 973 013. Travaux de plâtrerie, isolation, faux plafond, cloison alu, plancher technique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2022, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Avenue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302539273395

SAS PIZZ & PAT RISTORANTE, 4 Rue Jules Ferry, 33210 Langon, RCS BORDEAUX 879 056 356. Vente ambulante de pâtisserie traiteur plats cuisinés et vente sur les marchés locaux, régionaux et nationaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 21 février 2023, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Allée Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302539273398

SAS VTC BORDEAUX PRESTIGE, Rue Robert Caumont Apt 331, Immeuble P-Les Bureaux du Lac II, 33049 Bordeaux Cedex, RCS BORDEAUX 879 942 266. Exploitation de véhicules de tourisme avec chauffeur; transport public de marchandises, de déménagement ou de loueur de véhicules avec conducteur au moyen exclusivement de véhicules n'exédant pas un poids maximum autorisé de 3.5 tonnes. réparation d'équipements de communication, de matériel téléphonique, Smartphones, tablettes, consoles de jeu E tous objets connectés, vente de pièces et accessoires. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 6 mars 2023, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302539273401

SAS VEGA IMMOBILIER, 33 Place des Martyrs de la Résistance, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 881 001 564. Transactions immobilières, gestion immobilière. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 17 février 2023, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302539273404

SAS VOUS ETES BELLE - L'INSTITUT GOLD, 54 Avenue Jean Lassauguettes, 33270 Floirac, RCS BORDEAUX 881 664 965. Soins de beauté, vente de produits cosmétiques et accessoires, développement de formations en visioconférence et en Présentiel. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 28 février 2023, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302539273407

SAS Y & S ASSOCIES, 3b Chemin des Ontines, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 884 465 022. Restauration traditionnelle et salon de thé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2022, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302539273410

SAS 403 AVENUE, 1 Rue de l'Espérance, 33310 Lormont, RCS BORDEAUX 899 968 499. Coiffure et esthétique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2022, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Allée Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302539273417

SAS AUX DELICES CAPIANAIS, 1423 Lavergne Nord, 33550 Capian, RCS BORDEAUX 900 663 188. Restaurant, bar, pizzeria sur place et à emporter. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 janvier 2023, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302539273420

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 04 avril 2023)

SAS N HOME CAP FERRET, 147 Route du Cap Ferret, 33950 Lège-Cap-Ferret, RCS BORDEAUX 834 284 796. Toutes activités d'achats et de ventes d'objet au détail, de décoration, luminaires, mobiliers de jardin, accessoires, parfums, maroquinerie, biens d'équipement de la maison, objets d'art et antiquité. l'agencement et la décoration. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 16 mars 2023 désignant mandataire judiciaire Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302539180852

(Jugement du 05 avril 2023)

KOMICHE Atmane, 25 Rue des Champs, 33600 Pessac. Non Communiqué. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 5 octobre 2021 désignant mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302539273423

SARL ASTOKA, 620 Avenue de l'Aérodrome, 33260 la Teste-De-Buch, RCS BORDEAUX 489 708 693. Commercialisation textiles publicitaires, vente de tous objets publicitaires et sérigraphie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 mars 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Avenue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302539273335

SARL EURL PRESTIGELEC, 57 Rue François Peychaud, 33160 Saint-Médard-en-Jalles, RCS BORDEAUX 502 735 822. Tous travaux d'électricité générale de câblages et réseaux informatiques. tous travaux de plâtrerie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 5 décembre 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302539273338

SARL MAILLARD, 68-70 Avenue des Tabernottes, 33370 Yvrac, RCS BORDEAUX 521 188 375. Restauration traditionnelle rapide ou à emporter. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 février 2023 désignant mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302539273341

SARL I.BOAT, 1 Bassin à Flot, Bateau le Vendée, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 532 431 723. Bar, restaurant, exploitant producteur diffuseur de spectacles. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 4 avril 2023 désignant administrateur SELARL Arva Administrateurs Judiciaires Associés 6 Rue d'Enghien 33000 Bordeaux mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302539273344

SARL NAVI & CO, 1 Place des Capucins, 33800 Bordeaux, RCS BORDEAUX 812 972 834. Brasserie restauration sur place, à emporter, traiteur café salon de thé, location de salles, organisation de soirées. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 10 janvier 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Avenue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302539273366

SAS KAZOART, 55 Rue du Petit Parc, 33200 Bordeaux, RCS BORDEAUX 809 608 987. Développement de site internet, conseil et évènementiel en matière artistique. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 29 mars 2023 désignant administrateur SELARL Arva Administrateurs Judiciaires Associés 6 Rue d'Enghien 33000 Bordeaux mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302539273375

SAS SOLUTAXE, 32 Allée de Boutaut Cs 80112, 33070 Bordeaux Cedex, RCS BORDEAUX 892 046 731. L'édition et la commercialisation de logiciels utilisés à des fins professionnelles installés sur des serveurs distants. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 17 février 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Firma 54 Allée Georges Clémenceau 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302539273414

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 05 avril 2023)

SAS BORDOWORKING, 11 Rue Duffour Dubergier, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 828 340 679. Activité de petite restauration sur place et/ou à emporter de toutes boissons sans alcool relevant de la licence de première catégorie ainsi que tous produits pouvant être consommés avec, la mise à disposition de locaux équipés notamment de connexions Télécom et internet. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302539273381

JUGEMENT PRONONÇANT LA RÉOLUTION DU PLAN DE REDRESSEMENT ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 05 avril 2023)

SAS CCZ, 9 Rue de Condé Bureau 3, Bureau 3, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 808 802 540. Travaux de charpente couverture Zinguerie toutes opérations artisanales commerciales industrielles financières mobilières et immobilières pouvant se rattacher à l'objet. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Avenue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302539273362

MODIFICATION DU PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 05 avril 2023)

SARL PLANETE PROD, Rue Robert Caumont, Imm. P - les Bureaux du Lac II, 33049 Bordeaux Cedex, RCS BORDEAUX 418 084 505. Edition conception de magazines et toutes activités s'y rattachant conseil en publicité prestataire de service. Jugement modifiant le plan de redressement.

13302539273327

PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 05 avril 2023)

SARL CENTRALE BORDELAISE DES BOISSONS (C 2 B), 18 Rue Gaspard Monge, 33610 Canejan, RCS BORDEAUX 408 070 563. Négocio de boissons et autres produits alimentaires. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 9 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan SELARL Ekip' 2 Avenue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux.

13302539273324

EURL FRANCOIS CHAMORRO, 8 Rue de l'Eglise, 33590 Jau-Dignac-Et-Loirac, RCS BORDEAUX 482 597 648. Entreprise De Travaux Viticoles Et Agricoles. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 9 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan SELARL Firma 54 Allée Georges Clémenceau 33000 Bordeaux.

13302539273331

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 05 avril 2023)

AVALO GONZALEZ Edison, 11 Rue de la Muscadelle, Res l'Epiney, 33720 Cerons, RCS BORDEAUX 434 335 733. Service A La Personne Petits Travaux Intérieurs Extérieurs Espaces Verts. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Avenue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux.

13302539273359

REDRESSEMENTS/LIQUIDATIONS



Maître JACQUES DE LATUDE - MANDATAIRE JUDICIAIRE
14 RUE BOUDET 33000 BORDEAUX

À VENDRE
UN FONDS DE COMMERCE
DE CAFE, BAR, PMU
Licence IV
A BAZAS (33430)
Loyer mensuel de 1.075.83€



Offres à adresser **avant le 27 avril 2023 à 17h** à Me Jacques de LATUDE,
14 rue Boudet BORDEAUX 33000 - 05 24 84 81 84 - contact@mjd.fr
Le cahier des charges sera communiqué par mail suite envoi d'une pièce
d'identité ou d'un Kbis

**POUR VOTRE
COMMUNICATION PUBLICITAIRE**

TÉL. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

SARL NOVA ENVIRONNEMENT, 15 Allée des Acacias, Parc du Golf, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 820 873 446. Commercialisation de produits ou services permettant l'amélioration de l'habitat. la commercialisation et l'installation de solutions en énergies renouvelables l'installation d'Onduleurs électriques des panneaux Photovoltaïques du chauffage ainsi que la rénovation de l'habitation auprès des particuliers et des professionnels. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL EKIP' 2 Avenue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux.

13302539273372

SARL EKO SUN POWER, 7 Rue Pascal Zone Industrielle d, 33370 Tresses, RCS BORDEAUX 825 108 269. Vente d'équipements d'énergie renouvelable et toutes prestations afférentes vente d'équipement de climatisation, pompes à chaleur, installation de chauffage. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Firma 54 Allée Georges Clémenceau 33000 Bordeaux.

13302539273378

SARL MAKE MY VAN (MMV), 4 Rue Galilée, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 795 378 652. L'aménagement de tous types de véhicules automobiles de remorques et semi remorques notamment de camping cars caravanes et véhicules utilitaires, la fabrication de carrosseries destinées aux camping cars, caravanes, remorques pour le camping, la fabrication de conteneurs spécialement conçus et équipés pour un ou plusieurs modes de transport, architecture d'intérieur. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux.

13302539273390

Nomme la SELARL PHILAE, 123 avenue Thiers - 33100 BORDEAUX, en qualité de liquidateur et désigne Me LUCAS DABADIE pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel Me LUCAS-DABADIE devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code du commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me LUCAS-DABADIE dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.crediteurs-services.com>

L23EJ16349

Par jugement en date du 07 Avril 2023 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

Monsieur Ahmed KHENFOUF Activité : formation continue d'adultes FORM'UP BUROCLUB 9 rue de Condé 33000 BORDEAUX entrepreneur individuel SIRET : 915 004 113 00014

Fixe provisoirement au 13 Mars 2023 la date de cessation de paiements.

Nomme la SCP SILVESTRI-BAUJET, 23 rue du Chai des Farines - 33000 BORDEAUX, en qualité de mandataire judiciaire et désigne Me BAUJET pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel Me BAUJET devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code du commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me BAUJET dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.crediteurs-services.com>

L23EJ16352

CLÔTURE POUR EXTINCTION DU PASSIF

(Jugement du 05 avril 2023)

SASU TRANSPORTS M & K, 18 Rue Aristide Briand, Apt 250, 33150 Cenon, RCS BORDEAUX 813 007 937. Transport public routier de marchandises ou loueur de véhicules avec conducteur destinés au transport de marchandises au moyen de véhicules n'excédant pas 3,5 tonnes. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif.

13302539273369

Par jugement en date du 07 Avril 2023 Le Tribunal, modifie le plan de sauvegarde de :

S.C. AGRICOLE FOURNIER-AUGEREAU Château de Rolland 33720 BARSAC RCS de Bordeaux : 390 079 952

adopté le 31 janvier 2020 Selon les modalités suivantes :

Donne acte des remises expressément consenties à la société requérante par les 13 créanciers dont les noms suivent :

- Amorim France SA
- Belloc imprimeur
- la caisse d'épargne Aquitaine Poitou-Charentes
- CHT du Cap de Haut
- crédit agricole Aquitaine
- EDF entreprises
- Enosens
- Isagri
- Maubrac
- Messageries du bazar dais
- ODG Sauternes Barsac
- Soplex
- Vitivista France.

Maintient les autres modalités du plan de sauvegarde pour les autres créanciers.

Commissaire à l'exécution du plan : Me SILVESTRI SCP SILVESTRI-BAUJET 23 rue du Chai des Farines 33000 BORDEAUX

L23EJ16355

**TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE BORDEAUX**

Par jugement en date du 07 Avril 2023 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

S.E.L.A.R.L. MILLESIME AVOCATS Activité : exercice de la profession d'avocat 116 cours Aristide Briand 33000 BORDEAUX RCS de BORDEAUX : 519 044 960

Fixe provisoirement au 30 novembre 2022 la date de cessation de paiements.

Nomme la SELARL EKIP', BP 20709 - 2 rue de Caudéran - 33007 BORDEAUX CEDEX, en qualité de liquidateur et désigne Me MANDON pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel Me MANDON devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code du commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me MANDON dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.crediteurs-services.com>

L23EJ16346

Par jugement en date du 07 Avril 2023 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

Association EMPLOI DOMICILE SERVICE PREMIERES COTES Activité : Action sociale sans hébergement 13 chemin Plessis BP 10 33360 CAMBLANES ET MEYNAZ SIRET : 387 766 918 00016

Fixe provisoirement au 28 février 2023 la date de cessation de paiements.

Par jugement en date du 07 Avril 2023 Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

Madame Karine DEGRAVE Profession : Agent commercial immobilier 31 chemin du Pujeau 33770 SALLES Entrepreneur individuel RCS de Bordeaux : 491 596 128

Liquidateur : Me MANDON SELARL EKIP' BP 20709 2 rue de Caudéran 33007 BORDEAUX CEDEX

L23EJ16357

Par jugement en date du 07 Avril 2023 Le Tribunal, Prononce la conversion du redressement judiciaire en liquidation judiciaire à l'égard de :

Madame Marie Anne CHOTARD Profession : Elevage d'ovins et de caprins Fontibus 33430 BAZAS SIRET: 835117 334 00010

qui met fin à la période d'observation.

Nomme la SELARL FIRMA, 54 cours Georges Clemenceau - 33000 BORDEAUX, en qualité de liquidateur et désigne Maître MAYON pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me MAYON dans le délai de DEUX MOIS de la publication du

jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.crediteurs-services.com>

L23EJ16361

Par jugement en date du 07 Avril 2023 Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

SELARL ACTIONS Activité : avocat 44, Rue des Frères reclus 33220 SAINTE FOY LA GRANDE RCS de LIBOURNE : 793 354 069

Liquidateur : Me MAYON SELARL FIRMA 54 cours Georges Clemenceau 33000 BORDEAUX

L23EJ16362

BANQUEROUTE POUR NON-PAIEMENT DES COTISATIONS

Le défaut de paiement des cotisations sociales peut constituer le délit pénal de banqueroute lorsqu'il présente un caractère frauduleux.

Les dirigeants et les entrepreneurs individuels en redressement ou en liquidation judiciaires peuvent être déclarés coupables de banqueroute lorsqu'ils ont frauduleusement aggravé le passif (Code de commerce, article L 654-2). La Cour de cassation juge que le défaut de paiement des cotisations sociales constitue une fraude ayant aggravé le passif de l'entreprise ce qui peut qualifier le délit de banqueroute.

Dans cette affaire, un entrepreneur individuel s'était délibérément abstenu de payer ses cotisations sociales pendant plusieurs années. Il avait multiplié les contestations des mises en demeure et des contraintes de l'Urssaf. Il avait été condamné à régler à l'Urssaf les cotisations sociales impayées et des dommages-intérêts (pour un total de 81 724 euros). Pour y échapper, il avait

effectué des retraits de ses comptes bancaires et transféré à son fils une partie de son patrimoine. L'Urssaf avait agi pour qu'il soit placé en redressement judiciaire et déposé plainte contre lui.

Pour la Cour de cassation, les agissements de l'entrepreneur avaient un caractère frauduleux manifeste et avaient augmenté le passif de l'entreprise, y compris après la cessation des paiements. En conséquence, le délit de banqueroute était constitué.

Le délit pénal de banqueroute est sanctionné par une peine maximale de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende. Des peines complémentaires peuvent être prononcées par le juge (interdiction d'exercer une profession commerciale, de gérer une entreprise, de soumettre aux marchés publics, d'émettre des chèques, publication du jugement dans la presse ou sur internet).

La banqueroute peut aussi justifier la faillite personnelle qui permet aux créanciers d'agir pour obtenir le remboursement de leurs créances, même après la clôture de la procédure de liquidation.

Référence

Cass. crim. 1^{er} février 2023 n° 22-82.368

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2021 T2	118,41	+ 2,59 %
2021 T3	119,7	+ 3,46 %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :

- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
2023 : 3 666 €	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2022				
		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
VOITURES	PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,502	(d x 0,3) + 1 007 €	d x 0,35	
4 CV	d x 0,575	(d x 0,323) + 1 262 €	d x 0,387	
5 CV	d x 0,603	(d x 0,339) + 1 320 €	d x 0,405	
6 CV	d x 0,631	(d x 0,355) + 1 382 €	d x 0,425	
7 CV et plus	d x 0,661	(d x 0,374) + 1 435 €	d x 0,446	
		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
VÉLO-MOTEUR	CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
	moins de 50 cm ³	d x 0,272	(d x 0,064) + 416 €	d x 0,147
		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
MOTOS	PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,341	(d x 0,085) + 768 €	d x 0,213	
3, 4 ou 5 CV	d x 0,404	(d x 0,071) + 999 €	d x 0,237	
plus de 5 CV	d x 0,523	(d x 0,068) + 1 365 €	d x 0,295	

INDICE DES PRIX			
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	FÉVRIER 2022	FÉVRIER 2023	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	108,94	115,78	+ 6,3 %
INDICE HORS TABAC	108,14	115,06	+ 6,4 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %	
2 ^e TRIMESTRE 2022	135,84	+ 3,6 %	
3 ^e TRIMESTRE 2022	136,27	+ 3,49 %	
4 ^e TRIMESTRE 2022	13,26	+ 3,5 %	
SMIC			
HORAIRE		MENSUEL (35 H)	
11,27 €		1 709,28 €	

TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN
HÉNIN**

Directeur de la Gestion Privée
Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 390,28	2,3%	14,2%	12,7%	7 390,28	6 594,57	France
SBF 120	5 633,98	1,9%	13,3%	10,8%	5 649,72	5 063,88	France
EURO STOXX 50	4 333,29	2,5%	14,2%	12,9%	4 333,29	3 856,09	Europe
S&P 500	4 110,66	6,4%	7,1%	-6,8%	4 179,76	3 808,10	USA
NASDAQ 100	12 980,11	9,7%	18,7%	-7,2%	13 181,35	10 741,22	USA
FOOTSIE 100	7 785,72	0,5%	4,5%	2,2%	8 014,31	7 335,40	Royaume-Uni
DAX 30	15 655,17	1,5%	12,4%	10,3%	15 655,17	14 069,26	Allemagne
SMI	11 265,30	4,6%	5,0%	-10,1%	11 435,99	10 516,40	Suisse
NIKKEI	27 923,37	-0,8%	7,0%	4,1%	28 623,15	25 716,86	Japon
SSE COMPOSITE	3 313,57	2,6%	7,3%	4,6%	3 328,39	3 089,26	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AE LIS FARMA	14,15	-0,2%	4,5%	7,2%	14,28	13,54	-
AIR MARINE	1,07	0,0%	0,0%	-45,1%	1,07	1,07	-
ASHLER ET MANSON	3,40	-15,0%	-25,1%	41,7%	4,58	3,40	0,9%
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	0,0%	3,78	3,78	-
CERINNOV GROUP	2,20	6,8%	93,3%	56,0%	2,32	1,12	-
CHEOPS TECHNOLOGY	65,00	-1,5%	11,1%	-16,7%	66,50	54,00	2,3%
DOCK.PETR.AMBES AM	478,00	-0,8%	0,8%	5,8%	490,00	458,00	6,9%
EAUX DE ROYAN	78,00	-5,5%	-5,5%	-14,3%	83,00	76,50	8,0%
EUROPLASMA	0,69	-58,4%	-0,9%	-99,8%	2,38	0,32	-
FERMENTALG	0,99	-34,0%	-35,0%	-64,4%	1,66	0,99	-
GASCOGNE	4,09	-0,7%	-8,5%	15,9%	4,48	4,02	-
GPE BERKEM	6,06	-10,2%	25,2%	-36,2%	7,12	4,95	1,0%
GPE PAROT (AUTO)	2,10	6,6%	-1,9%	-4,5%	2,21	1,79	-
HYDROGENE DE FRANCE	16,98	-16,4%	-18,8%	-45,6%	22,70	16,98	-
HUNYVERS	12,85	-9,5%	8,4%	5,6%	14,85	11,90	-
I.CERAM	9,45	-4,0%	-7,4%	-9,6%	13,95	8,40	-
I2S	6,45	4,9%	5,7%	15,2%	6,45	5,85	1,1%
IMMERSION	3,66	1,7%	43,0%	-21,5%	4,60	2,75	-
IMPLANET	0,26	47,9%	56,7%	-1,5%	0,26	0,17	-
KLARSEN DATA	2,93	23,9%	90,3%	23,6%	3,13	1,47	-
LECTRA	35,60	4,9%	1,1%	-14,2%	40,70	33,55	1,3%
LEGRAND	80,42	-6,6%	7,5%	-2,2%	89,52	75,22	2,4%
MULTIMICROCLOUD	0,35	0,0%	-12,5%	-50,7%	0,44	0,35	-
O SORBET D'AMOUR	2,44	67,1%	101,7%	14,0%	2,46	1,20	-
OENEO	13,65	-11,7%	-2,5%	0,0%	15,50	12,85	2,2%
POUJOLAT	24,00	-15,5%	-13,7%	20,8%	32,60	22,90	0,9%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	31,9%	430,00	428,00	3,4%
UV GERMI	4,07	5,6%	23,3%	-11,5%	4,26	3,40	-
VALBIOTIS	3,93	-5,5%	9,2%	-41,0%	4,44	3,59	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : **05 56 81 17 22**
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »



Laurent

**ME METTRE À
LA BATTERIE
FAIRE UN
TOUR D'EUROPE
À VÉLO
DEMANDER ÉLISA
EN MARIAGE**

Soigné pour un cancer des poumons

**Il n'y a pas
de petits rêves,
il n'y a pas
de petits dons**

**C'est le cancer qui doit renoncer,
pas les malades.**

Votre entreprise est prête à s'engager ?
Quelle que soit sa taille et ses capacités
financières, votre entreprise peut
contribuer à la lutte contre le cancer

Plus d'informations sur

www.fondationbergonie.fr



**FONDATION
Bergonié**
Fondation d'Entreprises

